

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2013



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2013



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

5	Editorial du Conseil administratif		
	Autorités communales		
7	Conseil administratif et dicastères		
8	Conseil municipal		
9	Composition des commissions du Conseil municipal		
10	Bureau du Conseil municipal		
10	Composition des Groupements intercommunaux		
11	Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal		
13	Activités du Conseil municipal		
	Dicastères de M. Marcel Beauverd		
17	Editorial		
19	Développement durable		
21	Sociétés communales sports et sauvetage		
	Dicastères de M. Daniel Fabbi		
33	Editorial		
35	Ressources humaines		
36	Etat Civil		
37	Sécurité		
43	Déchets		
	Compte rendu financier:		
45	Bilans comparés 2012 - 2013		
46	Tableau de bouclage des comptes 2013		
47	Budget - Résultats 2013		
48	Comptes de fonctionnement		
55	Tableau de la dette communale		
56	Crédits d'engagement en cours		
57	Crédits d'engagement terminés		
58	Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier		
61	Compte d'exploitation pour l'exercice 2013 (tableaux immeubles)		
62	Comptes de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant		
65	Rapport de l'organe de contrôle		
		Dicastères de Mme Catherine DuPasquier	
67	Editorial		
69	Aide sociale de la commune de Bellevue		
71	Social jeunesse		
72	Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations		
79	Sociétés communales culture et loisirs		
		GIVB	
87	Groupement intercommunal de la Vigne Blanche		
		FLB	
89	Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements		
104	Renseignements utiles		

Editorial

Chers Bellevistes,

Ce rapport administratif et financier relate la plupart des activités et réalisations qui ont jalonné l'année 2013. Il illustre la diversité des actions menées par la commune, nos associations locales et notre Fondation communale pour la construction et la gestion de logements.

Au long de l'année écoulée, le Conseil administratif a poursuivi ses engagements dans tous les domaines dont il a la charge en mettant l'accent sur les domaines sociaux, environnementaux et infrastructurels. Comme vous le constaterez à la lecture de ces pages, nous avons été épaulés dans notre travail par l'administration communale toujours aussi efficace et soutenus par le Conseil municipal. Les réalisations qui ont émané de ces collaborations ont souvent été couronnées de succès, et ce, grâce à votre implication dans notre vie communale.

Bellevue est une commune dont la démographie ne cesse d'évoluer. La construction de nouvelles habitations, particulièrement dans le quartier des Tuileries-Roselière, durant la première décennie des années 2000, a vu sa population augmenter de plus de 80%. En 2012, le centre du village s'est également doté des deux immeubles de la Tuilière et différents projets à venir sur le territoire communal laissent présager que les Bellevistes seront prochainement plus nombreux encore. Notre rôle, en tant que Conseil administratif, est d'assurer à la commune un développement harmonieux et un cadre de vie agréable, tout en mettant en place des infrastructures répondant à vos besoins.

L'année 2013 en est l'illustration. Les locaux scolaires n'étaient plus suffisamment vastes pour accueillir les activités parascolaires de nos enfants: musique, sport, restaurant scolaire, bibliothèque, salles poly-

valentes, etc. Il devenait indispensable de construire un édifice dédié uniquement à elles. Ainsi, le 14 septembre 2013, à proximité immédiate des écoles, le bâtiment «Les Aiglons» a été inauguré. Fidèle à l'engagement communal en faveur du développement durable, la construction respecte les exigences Minergie-ECO®, améliorant ainsi la qualité de vie de ses usagers et respectant l'environnement.

Un peu plus haut, sur le même terrain, un très important projet a vu le jour: la crèche intercommunale «Les 4 saisons» dont le bâtiment est baptisé «Dr Frédéric Rillet». Les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy ont œuvré main dans la main pour que cette construction voie le jour et puisse, enfin, accueillir les tout-petits en mal de structures de garde depuis bien trop longtemps. Nous tenions à remercier sincèrement nos communes voisines et amies pour ce travail d'envergure et nous nous félicitons de l'efficacité et de la bonne entente qui ont accompagné cette collaboration.

2014 sera une année riche en réalisations également. Il est prévu que soit réaménagée l'esplanade de Port Gitana, que le local du sauvetage de Bellevue-Genthod soit totalement remis à neuf, que la commune soit auditée à nouveau pour le maintien de son label «Cité de l'énergie», que des manifestations supplémentaires soient organisées... Nous avons hâte de partager ces événements avec vous, chers Bellevistes, et espérons que vous répondrez aussi nombreux à nos sollicitations que vous l'avez fait en 2013!

Bonne lecture et merci pour votre soutien. Notre mot d'ordre est toujours de tout mettre en œuvre pour que vous continuiez à apprécier notre belle commune et à bien y vivre.

Daniel Fabbi Maire

Catherine DuPasquier Conseillère administrative

Marcel Beauverd Conseiller administratif



Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil Administratif se réunit hebdomadairement pour traiter les affaires courantes. Chaque Conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des Conseillers administratifs au 31 décembre 2013



M. Daniel Fabbi

Administration communale
Ressources humaines
Bâtiments, patrimoine communal
Cimetière, parcs et promenades,
environnement
Travaux publics
Etat Civil
Finances
Gestion des déchets
Sécurité, police, pompiers



Mme Catherine DuPasquier

Aînés et Jeunesse
Culture
Ecole, parascolaire
Locations de salles
Manifestations
Petite enfance
Santé
Social
Sociétés communales culture-
social-scolaire



M. Marcel Beauverd

Développement durable
Informatique
Ports et plages
Sociétés communales sports
et sauvetage
Sports
Mobilité
Urbanisme, aménagement
du territoire

Dicastères communs

Communication, Juridique

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Bellevue se compose depuis le début de la législature 2011-2015 de 19 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du 6 juin 2011.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2013

Entente libérale



M.-A. Baschy



M. Pais



R. Gobert



J.-J. Cartier



A. Luyet



D. Schiavo-Abel



M. Schopfer Sandoz



B. Taschini



J.-D. Viret

Bellevue d'Avenir



D. Anklin



Y. Clivaz Beetschen



A.-C. Hurny Cabezas



F. Malacrida



R. Petite



G. Rügsegger

Pro Bellevue Radical



V. Carrillo-Graf



B. Fogarasi-Szabo



I. Garcia-Gill



S. Gatti

Parti démocrate-chrétien

Composition des commissions du Conseil municipal au 31 décembre 2013

Commissions	CA délégué(e)	Président(e)	Vice-président(e)	Membres
Finances et Patrimoine communal	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Taschini (lib)	Raphaël Petite (bda)	Dominique Anklin (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti (pdc) Jean-Jacques Cartier (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Urbanisme, Aménagement du territoire et Mobilité	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Marc-André Baschy (lib) Valérie Carrillo-Graf (rad) Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Taschini (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Social, Ecole et Petite enfance	Catherine DuPasquier (rad)	Gérald Rüeegsegger (bda)	Mylène Schopfer Sandoz (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Rémy Gobert (lib) Fabrice Malacrida (bda) Delphine Schiavo-Abel (lib)
Bâtiments, Travaux publics et Environnement	Daniel Fabbi (lib)	Rémy Gobert (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Anne-Catherine Hurny (bda) Marco Rodrigues Pais (lib) Mylène Schopfer Sandoz (lib)
Manifestations, Culture et Sports	Catherine DuPasquier (rad)	Sonia Gatti (pdc)	Marc-André Baschy (lib)	Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Aurélie Luyet (lib)
Feu, Protection civile et Sécurité	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad)	Jean-Jacques Cartier (lib)	Marc-André Baschy (lib) Sonia Gatti (pdc) Aurélie Luyet (lib) Raphaël Petite (bda) Gérald Rüeegsegger (bda)
Réclamations	Daniel Fabbi (lib)	Jean-François Ruchet (rad) (proposé au CE par le CA ou le maire)	Marc-André Baschy (lib) (nommé par le CA ou le maire)	Michel Chappuis (rad) Bridget Dommen (bda) Rodrigo Tamayo (pdc)
Comité de pilotage du DD	Marcel Beauverd (lib)	Jean-Daniel Viret (lib)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Dominique Anklin (bda)
Groupe du DD	Marcel Beauverd (lib) Enrica D'Alfonso (employée communale)	Dominique Anklin (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Fabrice Malacrida (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Delphine Schiavo-Abel (lib) Raphaël Petite (bda) Marc-André Baschy (lib)
Bureau du Conseil municipal	Aurélien Matti (secrétaire)	Gérald Rüeegsegger (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Sonia Gatti (pdc)
Chef-fe de groupe/ suppléant-e				Jean-Daniel Viret/ Marc-André Baschy (lib) Dominique Anklin/ Raphaël Petite (bda) Valérie Carrillo-Graf/ Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Sonia Gatti/ Isabel Garcia-Gill (pdc)

Bureau du Conseil municipal

Le bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des Conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111.)

Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2013



G. Rügsegger
Président



J.-D. Viret
Vice-président



S. Gatti
Membre



A. Matti
Secrétaire

Composition des Groupements intercommunaux au 31 décembre 2013

Groupements, groupes, etc.	CA (pour info)	Nouveaux membres	Remarques
GIBC Bâtiment de la Crèche définitive Nomination de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC)	Daniel Fabbi (lib)	Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Daniel Viret (lib)	1 représentant du CA désigné par le CA 2 représentants du CM désignés par le CM Pour la législature en cours selon décision du CM lors de leurs nominations
GIGDT Gestion des déchets des Tuileries Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT)	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Sonia Gatti (pdc)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e
GIVB Centre sportif Vigne Blanche Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB)	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Mylène Schopfer Sandoz (lib)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un en son sein
GICORD Compostage de la Rive-Droite Nomination d'un-e Conseiller-ère municipal-e en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite (GICORD)	Daniel Fabbi (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	1 représentant du CA désigné par le CA 1 représentant du CM désigné par le CM 3 membres désignés par le Conseil intercommunal du Groupement
GLRD Législatifs de la Rive Droite du lac Nomme un représentant en qualité de membre permanent pour la législature en cours		Raphaël Petite (bda)	Le président du CM siège de plein droit 1 représentant du CM désigné par le CM

Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal

M. Gérald Rügsegger

Séance du Conseil municipal du 4 juin 2013

Lors de la séance du Conseil municipal de mai, son assemblée m'a désigné à la présidence du Conseil pour l'année de législature 2013-2014.

Cette confiance et cet honneur sont d'autant plus importants pour moi qu'il s'agit de mon premier mandat municipal. Ayant appris auprès de mes prédécesseurs, M. Taschini et Mme Carrillo-Graf comme auprès des membres expérimentés de mon groupe, Bellevue d'Avenir - BdA, j'endosse cette responsabilité avec d'autant plus de respect et de sérieux que cette année de législature revêt un caractère exceptionnel. Il s'agit en effet d'une année de transition pour l'ensemble de notre Canton et République puisque notre nouvelle constitution remplace, depuis le 1er juin 2013, celle rédigée par James Fazy, il y a 166 ans.

Au niveau communal, notre Constitution facilite grandement le droit d'initiative, permettant ainsi aux Bellevistes de mobiliser le Conseil municipal sur des thèmes ou questions communales.

Sur un autre plan constitutionnel, la fusion de communes n'est pas d'actualité pour Bellevue. Je relève toutefois que la commune contribue toujours plus aux groupements intercommunaux et enjeux régionaux

(crèche, installations sportives, locaux de la société de sauvetage, etc.).

Je partage donc avec vous le constat suivant: les infrastructures et prestations publiques nécessitent de plus en plus une gestion intercommunale et des efforts de rationalisation. Face à ces enjeux, une réflexion est à mener sur l'identité de notre commune et sur sa capacité d'adaptation.

Toujours en lien avec le changement, et même si Bellevue n'est pas touchée par les dispositions relatives au frein à l'endettement, les Conseillers municipaux héritent des devoirs constitutionnels de veille quant à l'efficacité des prestations et des subventions au regard des deniers publics qui leur sont alloués. Les représentants communaux aux groupements intercommunaux endossent également cette responsabilité.

Au sein de notre Conseil, l'intérêt public et communal prime sur les perceptions et convictions des groupes politiques et des individus. Les délibérations s'enrichissent le plus souvent du débat d'idées et des opinions ce qui fait que le Conseil n'est pas une chambre d'enregistrement des décisions de l'Exécutif. Au final, cette disposition d'esprit constitue la force de notre Conseil. Les séances du Conseil municipal étant publiques, je vous invite à en suivre l'actualité sur le site communal ou sur l'affichage public et selon les objets à traiter, à assister à ses séances.



Salle du Conseil municipal

Activités du Conseil municipal 2013

Chaque Conseiller municipal a consacré en moyenne 33 heures de son temps en séance. Cela représente 515 heures cumulées en séances de Groupements et de commissions et 292 pour celles du Conseil municipal et de son Bureau, soit plus de 800 heures au total. 37 délibérations, un chiffre conséquent jamais atteint jusqu'à ce jour, ont été adoptées. 7 dossiers de naturalisations ont été préavisés.

Tous les procès-verbaux du Conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de la commune de Bellevue ou disponibles en mairie, sur demande, dès leur adoption à la séance suivante. Par contre, les procès-verbaux et les propos tenus lors des séances de commissions sont confidentiels et ne peuvent être communiqués.

Depuis le 1er janvier 2013, une nouvelle adresse électronique est à disposition des élus et de toute la population pour toute question en rapport avec le Conseil municipal et ses commissions, il s'agit de cm@mairie-bellevue.ch.

Séance du 29 janvier 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité de modifier les limites de zones (création de deux zones de développement 3 dont une affectée à l'équipement public) au lieu-dit Champ du Château, N.B. Cette décision a été annulée et remplacée par celle du 26 février 2013.
- A décidé à l'unanimité, d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 1'400'000.- (TTC) pour la 1ère étape (2013) des aménagements extérieurs du centre scolaire (parascolaire, crèche intercommunale et école) en plusieurs étapes sur les parcelles nos 3865 & 3866 de la commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Céligny au Groupement Intercommunal de Protection Civile de Valavran. Plus d'informations sur www.orpcvalavran.ch.
- A pris connaissance des nominations de Mme Nawel Djilani au poste de procès-verbaliste du Conseil municipal et de M. Aurélien Matti au poste de secrétaire du Conseil municipal.

Séance du 26 février 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité de modifier les limites de zones (création de deux zones de développement 3 dont une affectée à l'équipement public) au lieu-dit Champ du Château.
- A décidé à la majorité d'accepter la transformation de la CAP (personnel communal) et l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de F 284'792.-.
- A décidé à l'unanimité de désaffecter la parcelle n°3568 du domaine public communal et de l'échanger avec la future parcelle sur laquelle sera situé le futur cours d'eau renaturé du Marquet (angle route des Fayards, route de Vireloup).
- A décidé à l'unanimité d'adopter la motion invitant le Conseil administratif à étudier deux résolutions PLR et un projet de Motion BdA relatifs à la mobilité au centre du village.
- A élu M. Jean-Daniel Viret Président du comité de pilotage du développement durable pour les années 2012 et 2013 et Mme Isabel Garcia-Gill, Vice-présidente. N.B. cette décision annule et remplace celle du 13 novembre 2012 sujette à un vice de forme.
- A nommé M. Jean-Jacques Cartier membre de la commission ad'hoc pour la révision du règlement du Conseil municipal.

Séance du 16 avril 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité de renvoyer les délibérations suivantes en commission des Finances du 23 avril 2013 qui ont toutes été approuvées, à l'unanimité, en séance du Conseil municipal du 7 mai:
 - > Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2012 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).
 - > Approbation du tableau de répartition des frais 2012 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries).
 - > Approbation des comptes et de la gestion 2012 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet.
 - > Approbation des comptes et de la gestion 2012

du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC).

- > Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2012 et les moyens de les couvrir.
- > Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012 de la commune de Bellevue.

Séance du 7 mai 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 154'050.- (TTC) destiné à financer le Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment intercommunal de la crèche.
- A décidé à l'unanimité de céder un droit de superficie partiel de 1455 m² de la parcelle n°3865, propriété de la commune de Bellevue, au Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) pour un montant annuel de F 58'200.-.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 140'000.- (TTC) destiné à l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment parascolaire.
- A décidé à l'unanimité de modifier le règlement du Fonds de fin de mandat pour l'Exécutif communal de la commune de Bellevue (LC 06 126).
- A décidé à l'unanimité de vendre la parcelle n°3855, propriété de la commune de Bellevue, au profit de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) pour un montant maximum de F 1'799'682.60 (TTC).
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 50'000.- (TTC) destiné au réaménagement de la salle Tavel (bâtiment de la mairie).
- A décidé d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 200'000.- (TTC) pour l'acquisition d'un véhicule pionnier mixte pour la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue.
- A élu à l'unanimité la composition du nouveau Bureau du Conseil municipal 2013-2014 comme suit:
 - > M. Gérald Rügsegger (BDA), Président
 - > M. Jean-Daniel Viret (PLR), Vice-Président
 - > Mme Sonia Gatti (PDC), Membre

Séance du 4 juin 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à la majorité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 765'000.- (TTC) pour la remise en état de la voie de circulation et le réaménagement du chemin de la Menuiserie, la création de places de stationnement, sur les parcelles nos 3601, future DP 3864, et 3677 de la commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement intercommunal d'un montant de F 1'850'000.- (TTC), dont F 850'000.- à la charge de la commune de Bellevue, destiné à la réfection des locaux de la section Bellevue-Genthod de la SISL (Société Internationale de Sauvetage du Lac), sis route de Lausanne sur la parcelle no 3386 propriété de la commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 7'000.- (TTC) pour l'évaluation indépendante des performances de la toiture photovoltaïque.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 21'000.- (TTC) pour l'implantation d'un passage piéton au carrefour de la route de Valavran et du chemin des Chênats.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 23'500.- (TTC) pour l'implantation de panneaux de signalisation pour les commerces locaux et du changement de durée de stationnement au parking de la mairie, route de Lausanne 327, et sur la route de Lausanne, tronçon rue de la Printanière – chemin des Mollies.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 60'000.- (TTC) relatif aux aménagements complémentaires de mesures temporaires de régulation du trafic sur le chemin de la Chênaie.
- A décidé à l'unanimité d'octroyer un droit de superficie distinct et permanent de 10'082 m² sur la parcelle n°3826, propriété de la Commune de Bellevue, au Groupement Intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) sans soulte.
- A décidé à l'unanimité d'adopter un nouveau statut du personnel de la commune de Bellevue et une échelle des traitements.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2013 d'un montant de F 16'850.- (TTC)

pour l'acquisition, et les frais y relatifs, d'une parcelle de 257 m² sur la parcelle n°3854, propriété des CFF, à destination d'un emplacement affecté à une station de vélos en libre-service (VLS) à la gare ferroviaire des Tuileries.

Séance du 8 octobre 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé, après présentation, de renvoyer le projet de budget 2014 en commission des Finances pour examen.
- A décidé à l'unanimité la création de servitudes de superficie, de servitudes de canalisations souterraines, sises route de Lausanne sur la parcelle n°1769 (Port Saladin) de la commune de Bellevue au profit des Services Industriels du canton de Genève (SIG).
- A décidé à la majorité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 229'000.- (TTC) destiné au financement de l'aménagement du chemin de la Radio, parcelle n°3555 du DP communal.
- A élu le Président et le Vice-président des locaux de vote pour l'année 2014, ainsi que leur remplaçant :
 - > Président M. Marc-André Baschy (PLR)
 - > Suppléante Mme Aurélie Luyet (PLR)
 - > Vice-président M. Pablo Lazaro (PDC)
 - > Suppléant M. Gérald Rügsegger (BDA)
- A élu le Président et le Vice-président du comité de pilotage du développement durable pour l'année 2013-2014 :
 - > Président M. Dominique Anklin (BDA)
 - > Vice-président M. Jean-Daniel Viret (PLR)
- A décidé à l'unanimité d'approuver la résolution du Comité de pilotage du développement durable : « Pour une mise à l'ordre du jour d'une séance du Conseil municipal, une fois par année, d'un point « projet(s) à évaluer à l'aide de Boussole 21 par le groupe du DD ».
- A décidé à la majorité d'approuver la résolution de M. Jean-Daniel Viret (PLR) : « Pour des règlements définissant précisément l'activité de Conseiller municipal délégué aux groupements intercommunaux ».

Séance du 12 novembre 2013

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé à la majorité de fixer le montant de la taxe professionnelle communale 2014.
- A décidé à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement annuel 2014, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de F 1'200'000.- (TTC) destiné à la réalisation de pavillons buvette, douches, cabinets, abri-vélos et les aménagements extérieurs de l'esplanade du Port Gitana sur la parcelle n°3386 de la commune de Bellevue, sise rte de Lausanne.
- A décidé à l'unanimité de subventionner l'investissement de F 150'000.- (TTC) destiné à une participation à l'étude d'implantation d'immeubles d'habitation sur la parcelle dites « des Tuilots » par la Fondation pour le logement.
- A décidé à l'unanimité la correction et l'échange de parcelles dans le secteur dit de la Tuilière entre la Fondation pour le logement et la commune de Bellevue.
- A décidé à la majorité d'ouvrir un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de F 65'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'une portion de 157 m² de la parcelle n°3742, propriété de la copropriété « La Printanière », sise chemin de la Menuiserie ».
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de F 25'000.- (TTC) destiné au dédommagement des propriétaires des parcelles nos 3691, 3740 et 3741 pour la radiation de la servitude d'usage de six places de stationnement (RS 56308) sur la parcelle n°3677, propriété de la commune de Bellevue, et aux frais notariaux y afférant.
- A décidé de renvoyer en commission la résolution « Pour une véritable politique culturelle sur la commune de Bellevue ».



HØVDET BEHOVER
PORT-GATA

Dicastères de M. Marcel Beauverd

Maire jusqu'au mois de juin, puis Conseiller administratif

Chers Bellevistes,

Maire de la commune depuis juin 2012, j'ai eu l'honneur et le privilège de poursuivre dans cette fonction lors des 6 premiers mois de cette année. Mon collègue et ami, M. Daniel Fabbi, m'y a succédé le 1er juin 2013. Il faut savoir que depuis que nous travaillons collégialement au sein du Conseil administratif, le Maire a un rôle principalement représentatif. Les dicastères dont il est en charge ne changent pas, les responsabilités qui lui incombent restent les mêmes, quelle que soit son appellation. Les divers dossiers se mènent, par conséquent, sans interruption durant toute la législature.

Concernant mes dicastères, l'année 2013 fut riche en projets et accomplissements. Tout d'abord, les nouveaux aménagements au centre du village dont vous parlent mes collègues dans leurs éditoriaux ont nécessité une réflexion importante sur le déploiement d'un réseau informatique entre les bâtiments communaux. En collaboration avec le service informatique de l'association des communes genevoises et son équipe d'ingénieurs, nous avons commencé à déployer le projet RIAG au centre du village en étudiant les opportunités du passage de la fibre optique et son installation via les divers chantiers vers les bâtiments existants. Ainsi, la crèche, le bâtiment pour les activités parascolaires, les écoles et la Mairie devraient être connectés avec la fibre optique en 2014, ce qui nous réjouit, nous qui sommes l'une des dernières communes genevoises à bénéficier de cette technologie.

Concernant l'informatique toujours, je profite de cet éditorial pour faire un peu de publicité pour notre site internet www.mairie-bellevue.ch. Complet, illustré, mis à jour très régulièrement, toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin s'y trouvent, ainsi que toutes les publications de la Mairie. De plus, les entreprises et les associations locales sont libres d'y administrer seules leur page en y ajoutant de la documentation, des photographies,

des coordonnées,... par leur « compte citoyen » qui offre également quelques fonctionnalités à chaque habitant: réservations de salles, commandes de cartes journalières CFF, etc. N'hésitez plus à créer votre compte et venir le consulter le site!

De grands changements à Port Gitana ont également été initiés en 2013. Sur deux ans, nous allons repenser entièrement le site. Comme vous le savez, la plage a déjà été aménagée en 2009 avec un « anneau pataugeoire » dans le lac, une refonte des pierres facilitant l'accès à l'eau et du gazon pour y poser son linge de bain... Il nous restait le local du sauvetage de Bellevue-Genthod à rénover et l'esplanade, buvette comprise, à améliorer. Les budgets ont été votés par les communes de Bellevue et Genthod en 2013 concernant le sauvetage et les travaux ont débuté. Ils seront suivis de près, en 2014, par la construction d'un pavillon sur l'esplanade et diverses transformations dont nous vous parlerons plus en avant dès l'année prochaine. Il s'agit de chantiers qui vont apporter à notre commune une plus-value importante et qui répondront, je l'espère, aux attentes des habitants, toujours plus nombreux à profiter du bord du lac.

Parallèlement à ceci et concernant les diverses sociétés et associations locales, la commune a mis en place un système très démocratique de réévaluation des subventions. En effet, notre commission des manifestations a mis sur pied un système de points, prenant en considération divers aspects tels que le niveau d'implication de l'association sur la commune, le nombre de membres inscrits ou encore les frais liés à l'activité et permettant, selon le résultat obtenu, de fixer le montant juste du soutien communal.

Finalement, concernant le développement durable, plusieurs mesures ont été prises. Suite à l'action menée en 2012 auprès de la population avec le concours de la société Ecobuilding proposant aux propriétaires un calcul des indices de dépense

de chaleur et un audit énergétique subventionné de leur habitation, nous avons étendu cette action aux bâtiments communaux. Ceux-ci ont tous été audités avec, parfois, des surprises quant à leur mauvaise isolation... Il faut dire qu'ils ont été construits à une époque où le label Minergie n'existait pas. Quoi qu'il en soit, la Mairie va prendre toutes les mesures nécessaires à l'assainissement de son parc immobilier. Parallèlement, nous avons pris la décision de passer à l'énergie 100% vitale vert non seulement pour l'électricité mais également pour le chauffage de nos bâtiments. Cette mesure sera effective dès janvier 2014.

Pour conclure, quelques actions supplémentaires non négligeables de notre service technique et du développement durable: l'autoévaluation Boussole 21

du bâtiment «les Aiglons» pour les activités parascolaires, sur laquelle vous trouverez un article dans les pages qui suivent; le classement «Nature en ville» du parc Simon Eggly, du verger antique et du parc des Aiglettes qui font la promotion de la biodiversité dans l'espace urbain, répondant notamment aux objectifs de la loi cantonale sur la biodiversité et, finalement, la volonté politique de renaturation des cours d'eau de la commune (Nant des Limites, Marquet, etc.).

Bellevue est une commune qui bouge et nous pouvons tous en être fiers.

Marcel Beauverd
Conseiller administratif

Développement durable

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de mars 2013

Boussole 21 et Facteur 21

Vous connaissiez peut-être déjà Agenda 21, mais saviez-vous qu'il existait Boussole 21 et Facteur 21? Ces deux processus sont actuellement étudiés par le groupe du développement durable du Conseil municipal de Bellevue.

Boussole 21

Si le terme de Boussole a été utilisé, ce n'est pas par hasard puisqu'elle sert à s'orienter, à savoir où l'on va. C'est, très résumé, le principe de Boussole 21, un outil d'évaluation d'un projet déterminé sous l'angle du développement durable avant, pendant et après son déroulement. Cette évaluation peut porter tout autant sur une manifestation sportive, un concept d'aménagement, etc. A Bellevue, Boussole 21 est utilisé pour la construction du bâtiment parascolaire. Ainsi, les différents acteurs de ce projet sont consultés afin d'aboutir à un objet aussi réussi que possible.

Facteur 21

Cet outil, contrairement à Boussole 21, est plus global. Il permet l'évaluation de la politique en matière de développement durable subdivisé en dix domaines, tels que l'aménagement du territoire, la mobilité, la culture, les finances, la sécurité, etc. Au final, «une toile d'araignée» permet de se rendre compte graphiquement des points forts et points faibles, ainsi que la marge de progression possible dans ces différents secteurs. La commune de Bellevue va commencer ce processus.

Ces deux outils entrent parfaitement dans la logique de la Cité de l'Energie dont notre commune est membre et labellisée depuis 2006.

Plus d'information en mairie ou sur www.boussole21.ch

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de décembre 2013

Evaluation Boussole 21 du bâtiment « les Aiglons »

La Commune de Bellevue a utilisé l'outil Boussole 21 pour procéder à l'évaluation du bâtiment pour les activités parascolaires (bâtiment des Aiglons) selon les critères du développement durable.

Qu'est-ce que Boussole 21 ?

Développé et maintenu par l'Unité de développement durable du Canton de Vaud, Boussole 21 a été élaboré sur la base de la Boussole bernoise du développement durable (DD), développée par l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du Canton de Berne. Il s'agit d'un outil d'évaluation « open source », intégrant des questionnements respectueux des trois pôles du DD (écologie, économie et société) et qui, pour chacun des critères, implique une notation entre A (très favorable) et G (très défavorable) après analyse de la situation précise.

La commune de Bellevue a procédé à l'évaluation du projet « bâtiment pour les activités parascolaires » comme suit:

Suite à une étude du projet et des renseignements pris auprès des divers acteurs tels que les ingénieurs, architectes, paysagistes, politiques, financiers, ... y ayant participé, une première réponse a été apportée aux divers points à traiter. Puis, le Groupe du développement durable communal, composé de membres de toutes les commissions politiques, représentant tous les partis politiques présents à Bellevue, s'est séparé en 3 sous-groupes selon les pôles du DD. Ils ont complété les diverses réponses pour ensuite procéder à la notation de la partie de l'éva-

luation qui leur était dévolue. Suite à ces réunions, en date du 19 juin 2013, une mise en commun des réponses a été faite lors de la réunion du Comité de pilotage du développement durable.

Quelles sont les conclusions de cette évaluation ?

Le bâtiment « les Aiglons » pour les activités parascolaires est avant tout un projet à vocation sociale. Celui-ci répond parfaitement aux exigences liées à cet aspect en offrant aux enfants bellevistes un lieu où sont concentrées des activités de formation, sport (santé), culture (bibliothèque), restauration scolaire labellisée « fourchette verte », ceci en respect de l'initiative IN 141 « Accueil en continu des élèves » améliorant la qualité de vie des parents qui travaillent et, par voie de conséquence, de l'économie locale. De plus, le bâtiment en question a été construit selon les exigences du label « Minergie-ECO », lequel assure un respect de l'environnement et une pollution moindre (lumineuse, sonore, énergétique, etc.) de l'édifice. Ainsi, l'évaluation des Aiglons se voit attribuer une excellente moyenne. Il s'agit d'un projet en phase avec la politique de développement durable mise en place depuis quelques années par la Commune. Une réévaluation de ce projet sera reconduite après au moins une année de fonctionnement du bâtiment.

Notons que cette expérience a été constructive et appréciée par tous les participants de l'étude. Ainsi, le Conseil municipal a décidé que d'autres projets seraient évalués à l'avenir grâce à « Boussole 21 ». Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le rapport d'évaluation que vous pouvez télécharger sur le site internet communal.

Sociétés communales sports et sauvetage

ABC Club Bellevue - Genthod

Les années passent et ne se ressemblent pas. Si l'on parle d'organisation, d'anticipation, de gestion, on pourrait presque parler de copier-coller. Presque, car même si les années nous ont rodées, les imprévus ne nous laissent pas nous reposer. Chaque événement ou innovation demande du temps, du dialogue et de la corrélation. Que ce soit le travail effectué au sein du comité, auprès des professeurs, des membres ou des communes, nous nous attardons sur les questionnements, la réorganisation et le dialogue. Peut-être même cette année plus que les autres, notre cohésion nous a permis de prendre des décisions qui nous semblaient les plus judicieuses pour l'association.

Ainsi, c'est au mois de mai 2012 que nous avons commencé à échafauder notre nouveau programme 2012-2013 en se posant les questions habituelles ; Quels cours sont à reprogrammer ? Quels sont ceux qui n'ont pas remporté le succès souhaité mais qui méritent un second essai ? Quelle est la demande des membres pour l'ouverture de nouveaux cours ? Où trouver un professeur intéressé ? A-t-on été contactés par un professeur afin de mettre en place un nouveau cours ? Le point fait, devons-nous entreprendre des changements d'horaires ? Avons-nous encore des plages horaires à disposition pour de la nouveauté ? Dernier point, demander l'accord aux communes pour le prêt des salles.

Les réponses à nos questions obtenues, nous avons pu établir notre programme de l'année, le faire imprimer et entreprendre les démarches nécessaires à la distribution d'une circulaire en « tous-ménages » ainsi que dans les écoles de Genthod et Bellevue.

L'année a pu alors démarrer le lundi 10 septembre 2012, les nouveaux cours sont administrés par les membres du comité quant à la distribution des clés, la présentation des salles et les informations concernant les inscriptions.

Cette année, 24 cours ont été proposés dont cinq nouveautés et un tenté pour la seconde fois. Nous avons été heureux de pouvoir compter une activité pour les tout-petits (2 ans et demi à 4 ans) avec la gym parents-enfants. S'ajoute à ceci un cours de français adulte, massage et réflexologie de détente I et II et bienfaits des huiles essentielles.

Le cours hip-hop adultes a débordé sous l'affluence. Au pied levé, nous avons cherché un professeur afin de soulager le hip hop adulte et créer alors un hip hop jeunes adultes. De même pour le yoga qui nous a obligé à ouvrir une nouvelle plage horaire avec un yoga tonique.

Suite à l'abandon de deux d'entre eux, nous avons présenté 22 cours, soit deux de plus que l'an passé. Le nombre de membres s'est élevé à 287 soit 67 de plus que l'année précédente. Nous comptons parmi nous 17 professeurs.

La rentrée gérée, nous avons pu songer à notre soirée des professeurs. Comme chaque année, nous avons organisé un repas à la salle des sociétés de Genthod au mois de février 2013. Nous aimons nous rencontrer avec les professeurs afin de faire connaissance, créer un lien et discuter autour d'un repas des différentes demandes. Cette soirée est toujours placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Comme chaque année, c'est avec un immense bonheur que nous avons organisé notre fête annuelle, rebaptisée « Fête de l'ABC » et non plus « Fête des enfants ».

Ainsi, le 31 mai 2013, après quelques semaines de répétitions, c'est dans une ambiance festive que petits et grands ont pu fouler la scène de la salle communale de Bellevue.

Les plus jeunes de la gym parents-enfants, accompagnés d'un de leurs parents, nous ont fait l'honneur

d'ouvrir et de conclure le spectacle en faisant fi d'une salle pleine. Quel courage pour ces artistes en herbe !

Après cette introduction ce sont les élèves du cirque qui ont pris possession de la salle et de la scène. Sur une musique de « West side story », notre attention était portée tantôt sur scène, tantôt au milieu de salle admirant drap aérien et pot-pourri comportant jonglage, boule, monocycle et équilibre.

Suivirent ensuite les élèves de « Bouger en s'amusant » embarquant le public, avec sourire et mélodie, ravissement pour tous, fraîcheur et attendrissement.

Puis, la scène a continué à vibrer sous les pas de hip-hop I et II, masqués pour l'occasion, combinant déhanchés, rythme et déplacés.

Pour conclure, ce sont les danseurs adultes hip hop I et II qui se sont donnés plus que jamais dans une énergie débordante. Dynamisme, à travers lequel nous avons pu deviner plaisir et fierté.

C'est en toute fin de spectacle que les personnes présentes ont pu se désaltérer et se restaurer de petits en-cas tels que bretzels et pâtisseries.

Cette fête, encore une fois, fut couronnée de succès, concluant une année pleine d'enthousiasme et d'épanouissement.

Comme annoncé lors de l'assemblée générale du 29 novembre 2012, nous avons été entendus par la commune de Bellevue pour une présentation de notre association au mois de juin 2013. Après vingt minutes d'explications, dix minutes furent réservées aux diverses questions. La commune de Bellevue

est soucieuse de connaître les activités présentes dans son village et d'en administrer ses subventions à bon escient.

L'année 2012-2013 s'est clôturée par un goûter pour les plus jeunes et un apéritif pour les moins jeunes offerts par l'association.

En conclusion, nous pouvons constater que l'année 2012-2013 s'est bien déroulée et s'est terminée dans l'attente de mieux recommencer.

Nous nous réjouissons, d'ailleurs, de pouvoir prendre possession du centre communal de Genthod, qui nous permettra d'aérer certains de nos cours dans lesquels les élèves se tiennent parfois trop à l'étroit.

Je suis heureuse de constater que l'ABC grandit dans une atmosphère toujours aussi sympathique et dynamique.

Le comité ne cesse de donner de son temps et de son énergie afin de faire vivre cette association et je tiens à les en remercier. La coopération entre chaque personne est le fruit d'un dialogue riche en confiance et en bonne humeur. Chacune amène son sourire et ses capacités. Merci à toutes pour vos qualités, votre temps et vos sourires.

A ceci, bien entendu, s'ajoutent les autres pièces maîtresses du puzzle, sans qui l'ABC ne pourrait pas tourner ; les professeurs, fidèles et professionnels, les membres, assidus, sportifs et talentueux, les communes, généreuses et soutenantes ainsi que nos vérificatrices aux comptes, Mesdames Nicole Flumet et Françoise Duruz, attentives. Recevez tous mes remerciements vous qui contribuez de près ou de loin à la vie de l'ABC club.

Genthod - Bellevue Basket

Le Genthod-Bellevue Basket a fait une pause pour la saison 2012-2013. L'équipe manquait de participantes pour permettre de disputer le championnat genevois.

Au printemps 2013, l'effectif n'ayant pas augmenté, M. Riccardo Martinetti a pris contact avec les responsables du Club afin d'envisager une «passation de pouvoir» avec une nouvelle équipe, fraîche,

jeune et ambitieuse. Ce fut chose faite avec beaucoup de bonheur, le Genthod-Bellevue Basket perdure et promet de jolis résultats pour les années à venir.

Le comité s'est reconstitué et c'est avec joie que les anciennes responsables du club ont remis le flambeau à M. Martinetti et sa nouvelle équipe en leur souhaitant le meilleur!

Club d'éducation canine

Pendant l'année 2013, nous avons vu arriver des propriétaires de chiens attirés par les cours obligatoires, mais malheureusement, après cinq leçons, très peu ont poursuivi leur formation au club.

Nous sommes en train de tout faire pour motiver les propriétaires de chiens afin qu'ils puissent, au sein de notre club, parfaire leurs connaissances (pour aller partout avec un chien bien élevé et bien dans ses poils).

Nous rendons attentifs tous les propriétaires de chiens que, depuis l'année 2008, toute personne qui souhaite acquérir un chien pour la première fois de sa vie, doit suivre un cours de théorie (sensibilisation). Il faut aussi noter que chaque fois que

l'on prend un nouveau chien, nous devons suivre 4 heures de cours pratiques (5 leçons de 45 minutes au CEC).

Sur notre terrain, un concours amical d'agility a eu lieu le 22 septembre.

Nous invitons les personnes intéressées à venir faire un cours d'essai gratuit au club.

Pour tous renseignements, contacter le club au numéro de téléphone 079 203 95 85 ou sur notre site internet www.cec-web.ch.

Gérald Margueron, Président

Club Tropical, Genthod - Bellevue

Cela fait maintenant 4 ans que le Club Tropical a vu le jour, composé de 6 membres tous passionnés et pratiquant les danses latines.

Durant l'année 2012-2013, 34 élèves ont suivi régulièrement les cours de Latin Move et 15 élèves les cours de salsa, qui se sont déroulés dans une ambiance très conviviale à l'Espace Santé de Bellevue.

Deux cours salsa de différents niveaux ont été dispensés: cours débutants adultes et cours avancés adultes.

Le cours Latin Move a connu un grand succès et, suite à une forte demande, nous avons augmenté la fréquence de celui-ci à deux fois par semaine.

Le Latin Move, c'est quoi?

C'est un cours collectif de 50 minutes en salle, idéal pour les personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique conviviale et rythmée sur des chorégraphies inspirées des danses latines. Objectif: brûler des calories, évacuer le stress et se sentir bien.

Des nouveaux flyers de couleur bleue, réalisés par un graphiste, ont été distribués dans nos quatre communes : Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy.

A l'occasion de la fête de la Musique à Genthod, le Club Tropical, présent depuis sa création, a présenté 3 démonstrations : salsa adultes, Latin Move et une initiation au Latin Move qui a été suivie chaleureusement par les spectateurs : enfants, parents et amis, dans une ambiance très conviviale.

Un grand bravo aux membres pour leur participation très active (malgré le froid et la neige ils ont toujours

répondu présents), aux les membres du comité pour leur engagement et le temps mis à disposition pour le Club Tropical.

Un énorme merci aux mairies de Bellevue et de Genthod pour avoir été toujours à notre écoute.

Si les rythmes latins vous font vibrer, danser seul ou en couple vous tente, venez nous rejoindre à l'Espace Santé de Bellevue.

Contact du Club Tropical : 078 802 67 84
ou par courriel : k.clubtropical@bluewin.ch

FC Collex-Bossy

La saison 2012-2013 s'est terminée en juin 2013 pour toutes les équipes du club et le bilan sportif est globalement satisfaisant.

En effet, notre première équipe s'est bien distinguée lors du championnat de 2ème ligue interrégionale et a porté fièrement les couleurs collésiennes aux quatre coins de la Romandie en faisant découvrir le petit village de Collex à nos collègues romands.

Notre deuxième équipe a enfin été au bout de son rêve et a obtenu une promotion aussi inattendue que méritée. On retrouvera donc cette équipe composée en majorité de « purs produits » du club en 3ème ligue où le nouvel objectif sera très simple : Maintenir dans cette catégorie et préparation des juniors du club à faire le « grand saut » dans la première équipe.

Au niveau des seniors, comme d'habitude serait-on tenté de le dire, les « anciens » ont une nouvelle fois donné une bonne image de notre club. Si les VI ont à nouveau joué le haut du tableau dans toutes les compétitions auxquelles ils ont participé, nos VII ont malheureusement dû être relégués dans la catégorie « régionale », mais est-ce bien sur les terrains de jeu que nos valeureux joueurs doivent seulement se distinguer ? Leur participation active et importante dans les diverses manifestations du club sont aussi à intégrer dans la case « succès ».

Au niveau des juniors, notre club a dû restructurer cette catégorie, car, d'une part, l'émblématique Responsable Juniors, Monsieur Jean-Claude Kissling, s'est retiré après de nombreuses années d'investissement, d'autre part, le nombre de juniors devenant toujours plus élevé, nous avons dû inscrire des équipes supplémentaires et donc revoir les plannings des entraînements/matches et engager de nouveaux entraîneurs.

Heureusement, grâce au savoir-faire et à l'esprit clubiste des nouveaux responsables, soit Messieurs Mayoraz, Cazorla et del Rio, cette saison, qui se voulait de transition, a été une belle réussite sportive avec, en fait marquant, une finale de coupe genevoise pour nos juniors A, malheureusement perdue de haute lutte contre le FC Vernier.

Chez les plus petits, il faut noter que chaque équipe de juniors D et E a effectué un parcours honorable dans son groupe respectif et que chaque joueur a continué sa progression tant individuelle que collective grâce à l'enseignement du football donné par des éducateurs performants et passionnés.

L'école de football (ou juniors F) est toujours bien vivante (plus de 60 enfants) et ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy.

A ce sujet, j'aimerais remercier très sincèrement tous les entraîneurs/éducateurs du club qui prennent beaucoup de temps et démontrent beaucoup d'enthousiasme pour promouvoir les valeurs que nous voulons absolument maintenir, soit: travail, humilité et respect.

Pour la saison 2013-2014, qui a débuté en septembre 2013, nous avons une nouvelle fois fixé des objectifs clairs et réalisables à chaque équipe et, à mi-parcours, nous sommes globalement satisfaits du parcours de chacun avec une mention particulière à la première équipe qui continue à « promouvoir » la région en faisant des excellents résultats (4ème place sur 14 après un tour) et ce, sans aucune rémunération financière pour les joueurs qui composent cette équipe. Nos séniors I qui se sont qualifiés pour les demi-finales de la coupe Suisse où ils affronteront Perly le 26 avril 2014 pour une place en finale. Nos juniors A et C qui commenceront le second tour en étant maintenus dans le degré I de leurs championnats respectifs.

Au sujet des manifestations, le FC Collex-Bossy, après une année faste en 2012 (festivités du 50ème anniversaire du club), est revenu à une situation normale avec l'organisation, le samedi 15 juin 2013, de son désormais traditionnel Tournoi Crispini où tous les juniors du club sont mélangés, coachés par les joueurs de l'équipe fanion et arbitrés par les entraîneurs juniors. Puis, le non moins traditionnel « Loto Beuze » a eu lieu, le tout précédé, le vendredi 14 juin 2013 du repas de soutien de notre club à la salle communale de Collex où plus de 100 personnes s'étaient inscrites.

Gym Douce

Cours le jeudi à 18h15 à la salle de gym de l'école de Bellevue.

Pratiquer de la Gym Douce, c'est garder ou gagner de la souplesse, de la tonicité musculaire, de l'équilibre, du bien-être et de la bonne humeur. Grâce à des exercices appropriés: moins de maux de dos, de sensation de raideur, plus de mobilité. Que du bonheur!

En plus de ces manifestations habituelles, et pour la première fois dans l'histoire du club, nous avons eu le privilège, durant l'été 2013, d'accueillir les stages de football de l'Olympique de Marseille. Grâce à cela, notre club a, à nouveau, pu se faire connaître au-delà de nos frontières.

Pour terminer, un mot sur le soutien toujours très apprécié du Groupement Intercommunal (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy) qui nous met à disposition le très envié stade Marc Burdet. Sans ce soutien inconditionnel, la vie du FC Collex-Bossy deviendrait de plus en plus difficile, ce d'autant plus que, comme indiqué plus haut, notre club ne cesse de grandir en atteignant pour la saison 2013-2014 le nombre record de 17 équipes inscrites dans les différents championnats. Cela engendre parfois une suroccupation de nos installations et, par définition, certaines tensions entre tous les intervenants du club.

Toutefois, sous la baguette de notre Président, Monsieur Mehdi Derouazi, le Comité tente de trouver une solution à chaque problème posé avec l'aide appréciée de chaque entraîneur/éducateur du club. Les solutions futures (éclairage supplémentaire, voire terrain synthétique par exemple) viendront d'une collaboration de plus en plus étroite de tous, Groupement Intercommunal et FC Collex-Bossy.

Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui œuvrent parfois dans l'ombre pour le bien de notre club et bonne année 2014 à toutes et tous.

Pascal Schafer, Vice-président

Notre devise pour rester en bonne forme est: Bouger, bouger et encore bouger (sauf avis médical contraire).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter:
Marlène Bovard 022 776 29 14
Suzanne Chatelain 022 774 44 75
Michèle Honninger 022 774 29 65

Société de gymnastique féminine de Genthod - Bellevue

Discours de la présidente, Mme Josiane Kranck, lors de l'assemblée générale du 10 février 2014 :

Comme je vous l'ai annoncé lors de l'assemblée de 2013, j'ai souhaité laisser le poste de présidente après 11 années de présidence et plus de 10 ans de comité avant.

Nos activités 2013 ont commencé par notre repas au Coup de Cœur, notre sortie de printemps nous a emmenées à Fribourg, malheureusement sous la pluie, et notre sortie d'automne dans la région d'Anières.

Nos communes continuent de nous aider sur le plan financier. La commune de Bellevue a souhaité auditionner les sociétés œuvrant sur la commune; la commission des manifestations, de la culture et des sports nous a convoquées le 24 septembre. J'ai présenté notre société avec Mme Elisabeth Quaglia.

La commune de Genthod nous a sollicitées pour tenir un stand lors des diverses manifestations: aux promo-

tions, lors des Tréteaux, de l'inauguration du nouveau centre communal et de l'Escalade: nos pâtisseries sont trop appréciées. Un grand merci à toutes.

Cette année, nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres: Manuela de Nuccio, Danièle Huwiler, Isabel Pais, Mirtha Poroli et Tanja Robert-Nicoud, bienvenue à elles. Josefa Calvino a dû nous quitter car elle partait en Espagne.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années, merci aux membres du comité pour leur aide, leur appui et leur disponibilité. Merci à vous toutes pour votre gentillesse et vos sourires.

Après les élections prévues pour renouveler les composantes du Comité, celui-ci se présente ainsi:
Présidente: Mme Martine Bettiol-Destraz
Vice-présidente: Mme Heidi Bally
Secrétaire: Mme Françoise Vossenberg
Trésorière: Mme Elisabeth Quaglia
Membre: Mme Rosa Rieben

La Flottille de Bellevue - Genthod

La saison a débuté par une séance du comité le 16 mai, afin d'organiser les activités de l'été. Mise en ordre de la base de Port Saladin, distribution des flyers pour les écoles et les habitants des communes de Bellevue et de Genthod.

Après deux séances d'inscription à Port Saladin au mois de juin, les semaines de juillet étaient déjà remplies et une liste d'attente établie.

Le 1er juillet, la base était prête à accueillir les élèves et les cours ont commencé dans de bonnes conditions météo.

Les huit semaines de vacances ont été remplies. 76 enfants des communes de Bellevue et de Genthod, des communes avoisinantes et de France voisine

ont pu profiter des voiliers ainsi que de la motivation des aides moniteurs.

Deux petits incidents ont marqués la saison:
1. Le cambriolage de notre vestiaire lors de la première semaine. Heureusement, à part quelques dégâts à la porte, le voleur n'a pas eu le temps de dérober quoi que ce soit et a été mis en fuite par une maman qui était restée sur place jusqu'à notre retour.

2. Le Sauvetage a dû intervenir une fois, suite au chavirage du bateau de sécurité. Celui-ci malmené par les vagues, s'est rempli d'eau et s'est retourné. L'intervention rapide du Sauvetage a rappelé à chacun, que sur l'eau aussi, les accidents arrivent et que la sécurité ne doit jamais être négligée. Tout s'est bien terminé et l'épisode nous a donné l'occasion

de réfléchir aux changements à effectuer afin de garantir toujours mieux la sécurité des enfants qui nous sont confiés.

Le 18 décembre, profitant de l'initiative du club des Bellevistes qui organise le calendrier de l'Avent, nous avons préparé, conjointement avec le Sauvetage, un vin chaud à Port Saladin. 40 personnes se sont

déplacées pour boire avec nous le verre de l'amitié et terminer l'année dans la bonne humeur.

La base est maintenant au repos, mais le comité travaille déjà au succès de la saison 2014.

Manuel Charlet
info@flottille.ch

Club des Jeudis de ski

Année après année, le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue assure le bon déroulement des 5 sorties de ski organisées à l'intention des enfants de Genthod, Bellevue et Collex-Bossy à destination de la station de Morillon faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoëns, Sixt).

Seuls 51 enfants se sont inscrits en 2013, contre 69 l'année précédente. Ils ont été accompagnés par une vingtaine d'adultes. 6 enfants ont chaussé les skis pour la première fois et ont découvert les joies, mais aussi les difficultés, de ce sport.

Les conditions d'enneigement ont été excellentes et l'ambiance très agréable. La sécurité, tant sur les pistes que dans le car et pendant la pause de midi, a une grande importance et les accompagnants ont une lourde responsabilité à assumer afin que les consignes soient bien respectées.

Le traditionnel concours, sous la forme d'un slalom géant dûment piqueté, a permis à chacun, de l'enfant débutant à l'enfant de niveau avancé, de dévaler une pente puis de recevoir une médaille, voire une

coupe pour les trois premiers de chaque catégorie, lors de la remise des prix qui a eu lieu en présence des parents et des autorités communales.

Le club des Jeudis de ski a tenu le stand Raclette lors de la fête des Promotions de Bellevue, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 9 octobre 2013, tous les membres du comité ont été réélus et la présidente a rappelé qu'en raison de l'introduction du mercredi d'école dans l'enseignement primaire en septembre 2014, le club organisera sa dernière saison en 2013-2014. Un groupe de réflexion s'est toutefois constitué pour étudier l'éventualité d'organiser des sorties de ski le samedi.

Les accompagnants et les autorités communales ont été remerciés pour leur précieux soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses.

Arlette Porchet, Présidente

Judo Ju jitsu lémanique

Le judo club compte cette année 2013 environ 190 judokas.

Dans chaque cours, une vingtaine d'élèves sont répartis, avec pour certains des entraînements 2 à 3 fois par semaine.

Nous proposons des cours de judo à partir de 4 ans et des cours de ju-jitsu à partir de 8 ans sur les communes de Collex-Bossy et de Bellevue. Les enfants des différentes communes ont la possibilité de s'entraîner dans les deux sections. Cette année 2013-2014, une section enfant de karaté a ouvert ces portes dans le dojo de Collex-Bossy. Une dizaine d'enfants suit actuellement les cours.

Les compétitions

Participation à tous les tournois nationaux qualificatifs pour les finales des championnats suisses.

En novembre 2013, trois élèves ont été sélectionnés pour les championnats suisses de judo. Une 1ère place a été obtenue par Samuel Waizenegger et une 3ème place par Joé Sanchez de Bellevue, ainsi qu'une 5ème place.

Deux élèves ont participé à Bâle aux tests de sélection pour entrer dans le cadre national suisse de judo.

Nous avons, comme chaque année, participé aux championnats genevois avec la récolte de 6 médailles

d'or, 6 titres de vice-champion genevois et 6 médailles de bronze.

Concernant les plus jeunes, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 320 Judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

Les stages

Deux stages de Judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants inscrits.

Divers

Chaque enfant a également, comme chaque année, reçu un cadeau pour Noël (écharpe).

Il a été également organisé pour les enfants de 4 ans et de 5 ans, un cours parents/enfants réunissant donc le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs ont suivi une formation pour devenir diplômé jeunesse et sport Kids.

Renseignements:
www.ecole-lemanique.ch
T 079 581 11 68

Kickboxing

Nous avons ouvert une section kickboxing au mois de septembre 2013 et avons été accueillis de manière très positive de la part des Bellevistes.

Beaucoup de nos nouveaux élèves sont des novices et progressent avec un bon esprit d'équipe dans une ambiance saine.

Nous tenons à remercier la commune d'avoir fait en sorte que nous puissions ouvrir nos cours dans

de telles conditions (deux soirs par semaine et dans une salle toute neuve).

Je pense que durant l'année 2014 certains de nos élèves passeront leurs premiers grades et certains participeront même à des stages et compétitions.

Pascal Patthey
T 079 203 86 93
pascal@yamabushi.ch

Mordus de la pétanque

Le « challenge Lechenne », notre tournoi interne qui a lieu, rappelons-le, du 1er janvier au 31 décembre inclus, a connu en 2013 un taux de participation de 69% de ses membres. Pour la 2ème année consécutive, Tony Giuggiola en est sorti vainqueur.

Notre « journée des familles » connaît toujours un grand succès. Une fois encore, une vingtaine de personnes ont partagé ce moment fort sympathique, le dimanche 28 juillet 2013.

Hélas, le « Tournoi des Chefs » n'est plus organisé. Pregny-Chambésy, dernière commune à l'avoir remporté, avait dû renoncer à son organisation en 2012 faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Malheureusement, en 2013, cette commune n'a plus souhaité le mettre sur pied. Les Mordus ne peuvent que regretter la disparition (momentanée?) de ces joutes intercommunales.

Notre tournoi open (le « Luigi ») s'appellera désormais le « tournoi Pieroni », du nom de son fondateur. Le prochain est prévu le 20 septembre 2014 sur nos

terrains extérieurs (ch. de la Menuiserie). Toujours ouvert à toutes et à tous, les inscriptions seront prises sur place et les équipes tirées au sort.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année afin de définir le calendrier des diverses manifestations et d'assurer la gestion de l'amicale.

Notre société salue l'arrivée de trois nouveaux adhérents en 2013. L'amicale compte aujourd'hui 42 membres.

Pour conclure, de chaleureux remerciements sont adressés à tous les membres qui, bénévolement, contribuent au succès de nos diverses manifestations et à l'entretien des installations, ainsi qu'un merci tout particulier aux membres du comité pour leur investissement et aux autorités communales pour leur indéfectible soutien.

Eric Bader, Président
T 079 691 74 40

Société internationale de sauvetage du Léman

Section de Bellevue-Genthod
314 route de Lausanne, CP 96, 1293 Bellevue
022 774 23 28 (24h/24) / 022 774 23 58 (local)
bellevue-genthod@sisl.ch / www.sisl.ch

L'année a débuté avec un week-end de vigie les 2 et 3 février. Un bon contrôle de notre matériel, de nos embarcations de sauvetage et un tour de ronde dans les divers ports voisins ont occupé ces deux jours.

Le 19 février s'est tenue notre 129ème assemblée générale statuaire, 26 membres étaient présents.

Après celle-ci, le comité est resté inchangé et 3 nouveaux membres ont été accueillis, ce qui amène notre effectif à 47 sauveteurs dont 2 doyens (plus de 50 ans de société) et 6 vétérans (plus de 25 ans de société). Quant aux plus jeunes d'entre

nous, ils ont 16 ans et entrent déjà dans leur 3ème année de société.

A l'approche de la belle saison, Florian Kranck a perfectionné notre formation pendant 3 soirées aux techniques de premiers secours. Rappel de l'approche et du contrôle des fonctions vitales d'un patient, entraînement à la prise de la tension artérielle, pose d'une minerve, brancardage avec maintien de la tête, reconnaissance de la différence entre une foulure ou une fracture, immobilisation d'un membre, hémotase et également un rappel sur la réanimation CPR. Pour finir, une introduction sur le défibrillateur. 14 membres ont participé à cette formation.

Le 18 mai, nous participions à une journée de formation en collaboration avec le sauvetage d'Hermance, l'école d'ambulanciers genevoise et les pompiers

volontaires du COHERAN. Durant cette journée, nous avons pu entraîner la passation d'un blessé aux organes de secours professionnels et découvrir leurs techniques et leur matériel d'intervention. C'était aussi l'occasion de faire un bel échange d'expérience.

Toujours dans le domaine de la formation, le 15 juin, en parallèle avec la vigie pour la surveillance de la régates du Bol d'Or, nous avons organisé une formation pilotes - équipiers au sein des membres de la section. Cette journée a permis aux anciens de se rafraîchir la mémoire et aux nouveaux de s'accoutumer au matériel d'intervention et aux techniques de remorquage.

Le 21 septembre, les sections genevoises de sauvetage ainsi que Coppet organisaient une après-midi de formation. 3 thèmes : le redressement de catamaran, la lecture de carte et le comportement et missions du Leader lors d'une intervention de grande envergure.

A tous ces événements, nous pouvons ajouter divers entraînements lors des vigies et une présentation de la police sur la recherche subaquatique.

Les jours et les semaines filent et les vigies et interventions s'enchaînent. En 2013, nous avons effectué 42 vigies. Ceci représente 1970 heures à scruter et patrouiller sur le Léman.

En parallèle, nous avons effectué 46 interventions, ce qui représente 95 personnes secourues. Certaines de celles-ci ont donné pleine satisfaction, comme par exemple le redressement du catamaran de 35 pieds (10.66 m) sans dégât ni blessé, avec une bise qui soulevait des vagues de plus d'un mètre. Certaines ont été plus difficiles et malgré tous nos efforts, 2 personnes n'ont malheureusement pas pu être secourues.

Durant l'année 2013, nous avons testé à deux reprises la section sur des alarmes surprises. Premier cas : La police de la navigation a alarmé les 5 sections

genevoises ainsi que Coppet pour un bateau à passer avec une trentaine de personnes à son bord et une avarie de machine combinée avec une voie d'eau. Le deuxième cas, en collaboration avec les sapeurs-pompiers volontaires de Bellevue et Pregny-Chambésy, nous intervenions sur une collision entre deux bateaux sur les rives du Vengeron.

Mi-août, nous avons trié et déménagé notre matériel pour équiper un container provisoire et laisser le champ libre pour la réfection de nos locaux.

Le 16 septembre, les pelles mécaniques ont pris place dans le port Gitana et ont débuté la déconstruction du plafond et des murs de notre ancien local. Les fondations de cette ancienne villa du 19ème siècle ont donné du fil à retordre aux architectes. Après quelques petites modifications, les travaux ont pu se poursuivre. Nous nous réjouissons de pouvoir réinvestir ces locaux entièrement refaits.

L'année a continué par une mise en scène humoristique du sauvetage pour l'inauguration du Centre Communal de Genthod, le 2 novembre. Puis le 30 novembre et 1er décembre, nous tenions la buvette pour le marché de Noël de Bellevue. Le 14 décembre, nous avons préparé et servi la soupe de l'Escalade à Genthod. Et pour finir l'année, le 18 décembre, nous organisons, en collaboration avec la Flottille de Bellevue-Genthod, une petite agape lors du calendrier de l'avant.

Une fois de plus, 2013 était une année bien chargée en activités et émotions. Tout cela n'aurait pas été possible sans des membres bénévoles autant motivés et sans l'apport financier des divers donateurs ainsi que des communes de Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy et de l'Etat de Genève. Merci beaucoup à tous.

Porchet Frédéric, Président

Volley-ball Club Genthod - Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2ème ligue. Nous participons également à la coupe genevoise.

Lors de la saison 2012-2013, nous avons participé au championnat genevois et fini 8ème de celui-ci. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux quarts de finale.

Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle Jeanclaude au 022 774 46 53.



Dicastères de M. Daniel Fabbi

Conseiller administratif jusqu'au mois de juin, puis Maire

Chers Bellevistes,

2013 fut une année un peu particulière pour moi. Pour la première fois depuis le début de la législature et l'organisation de l'Exécutif en Conseil administratif, le titre de Maire m'est revenu le 1er juin. C'est donc avec cette « casquette » que j'ai eu l'immense honneur d'inaugurer le bâtiment de la crèche intercommunale en date du 5 octobre, ce projet d'importance qui me tenait à cœur depuis très longtemps.

En effet, cela faisait 8 ans que les petites têtes blondes des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy fréquentaient un espace provisoire, dont la capacité correspondait de moins en moins aux besoins des familles. Les listes d'attente pour une place s'allongeaient et les parents étaient contraints de faire preuve de beaucoup d'imagination pour faire garder leurs tout-petits. Heureusement, le bâtiment flambant neuf qui a été érigé sur la parcelle belleviste entre l'école et les voies CFF va permettre de presque tripler le nombre d'enfants accueillis, et, je l'espère, contenter beaucoup d'entre vous. Sachez que cette construction est le fruit d'un travail d'équipe, d'une excellente entente intercommunale où chacun a mis « la main à la pâte ». A noter que le bâtiment qui abrite depuis la rentrée dernière la crèche « Les 4 Saisons » porte le nom de « Dr Frédéric Rillet », ancien Maire de la commune de Bellevue et pédiatre, médecin-chef des écoles genevoises de 1908 à 1948 !

Après la construction, l'année dernière, des immeubles de la Tuilière, la renaturation du Nant des Limites et le réaménagement du parc Simon Eggly, cette crèche s'inscrit dans une politique de réorganisation totale du centre du village. En parallèle, le bâtiment des Aiglons pour les activités parascolaires est sorti de terre et des jeux en bois pour les enfants ont fleuri dans les espaces ombragés des alentours de l'école. Nous mettons tout en œuvre pour que les générations futures aiment Bellevue autant que leurs parents et leurs grands-parents avant eux. Et ce n'est pas fini !

Les bords de la route de Lausanne et le parking de la Mairie ont également fait peau neuve en se parant de bleu. Pour éviter les parkings tampons et ainsi favoriser les commerces locaux, la commune a mis en place, avec l'Etat de Genève, des zones bleues et des zones de parking 4h. Pour que celles-ci soient respectées, une équipe intercommunale de « contrôleurs du stationnement », gérée par la police municipale du Grand-Saconnex, sillonne régulièrement Bellevue depuis le 1er avril.

Toujours dans une perspective d'amélioration de l'offre communale, nous avons augmenté les possibilités de pratiquer le tri sélectif des déchets pour les habitants, en profitant du chantier de la crèche, pour installer une nouvelle mini-déchetterie enterrée le long des voies du train et avons placé deux « boîtes à fringues » supplémentaires sur notre territoire, l'une à la crèche, l'autre au bout du chemin de la Roselière. L'année 2013 a vu une progression de la qualité du tri sélectif de Bellevue grâce à vos apports toujours plus nombreux dans les points de collectes communaux. Grâce à ce tri, la quantité de déchets incinérables, vos ordures ménagères, a également nettement diminué. D'autres projets de mini-déchetteries sont actuellement à l'étude.

Au sein de l'administration, 2013 a vu la nomination de deux personnes, deux enfants de la commune, qui ne sont pas vraiment des « nouveaux ». La Mairie a effectivement confirmé M. Aurélien Matti dans ses fonctions de secrétaire du Conseil municipal et engagé Mme Nawel Djilani, qui a mené son apprentissage à la Mairie entre 2007 et 2010 et a toujours répondu présente pour des remplacements depuis l'obtention de son CFC. Finalement, je tiens à souhaiter plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle à M. Valentin Aigroz qui, au terme de 3 ans d'apprentissage à la Mairie, a obtenu son CFC au mois de juin 2013 !

Concernant les finances communales et comme vous pourrez le constater dans le chapitre qui leur

est consacré, la commune a bouclé l'année avec un excédent de revenus des CHF 15'598'870.37. Cette recette exceptionnelle est une manne inattendue, mais surtout bienvenue. En effet, la commune ayant investi plus de CHF 12'300'000.- depuis le début de cette nouvelle législature, va pouvoir ainsi s'auto-financer et surtout rembourser ses emprunts. Elle va également avoir l'opportunité d'entreprendre les divers travaux prévus dans son plan quadriennal avec plus de sérénité.

Je consacre les dernières lignes de cet éditorial pour remercier mes collègues du Conseil administratif qui font un excellent travail ainsi que tous les employés communaux, compétents et efficaces, sans lesquels tous ces projets ne verraient pas le jour.

Daniel Fabbi

Maire

Ressources humaines

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2013

Apprentis

Le Conseil administratif et les employés communaux félicitent M. Valentin Aigroz pour la réussite de ses examens d'apprentissage d'employé de commerce. Accompagné 3 ans durant par sa formatrice, Mme Enrica D'Alfonso, M. Aigroz a quitté la mairie à fin août. Nous lui souhaitons un avenir personnel et professionnel enrichissant. L'administration communale n'a pas engagé de nouvel apprenti pour cette rentrée scolaire. Cependant, les services des bâtiments et des espaces extérieurs se partagent la formation de M. Simon Asgedom, agent d'exploitation, qui vient de débiter sa seconde année d'apprentissage. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et de réussite dans cette voie.

Et voilà que l'histoire touche à sa fin !

« Cela fait maintenant 3 ans que j'ai commencé mon apprentissage à la commune de Bellevue, je me rappelle comme si c'était hier de mon entretien d'embauche ainsi que de mes débuts en mairie.

Après trois ans de vie professionnelle et d'études simultanées, le certificat fédéral de capacité m'a été décerné par le DIP. Cet apprentissage m'a permis d'acquérir de nombreuses connaissances sur le fonctionnement d'une administration publique.

Je souhaite à mon successeur de passer des moments inoubliables dans le magnifique bâtiment communal belleviste, qu'est notre mairie. Pour conclure, je remercie la commune de Bellevue de m'avoir permis de débiter ma formation d'employé de commerce et plus particulièrement ma formatrice Mme Enrica D'Alfonso ainsi que M. Daniel Fabbi, qu'il n'est pas nécessaire de présenter. »

Valentin Aigroz

Etat civil

Statistiques 2013

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47

1292 Chambésy

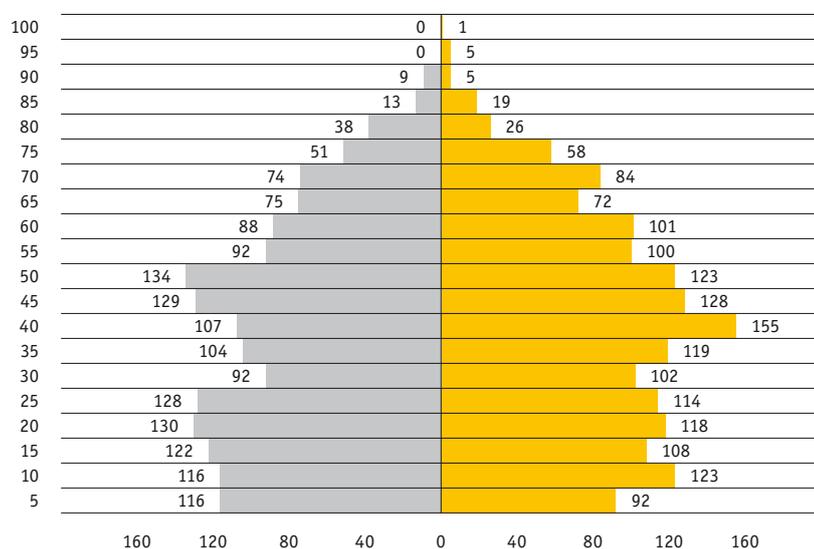
T 022 758 03 20

F 022 758 03 22

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arr.	Bellevue
Naissances	2	1
Reconnaissances	22	5
Mariages célébrés	93	5
Partenariat	3	0
Décès	69	5
Changements de nom	32	1
Naturalisations	96	23
Saisies faites	81	-
Actes établis	759	-
Factures établies	53	-

Pyramide des âges



■ Nombre d'hommes : 1618

■ Nombre de femmes : 1653

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2013

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	8	3	11	8	4	7	9	5	6	5	5	2	73
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Affaires de circulation	6	10	9	13	9	21	8	9	4	4	5	7	105
Affaires de drogue	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	4
Affaires de mœurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	3
Affaires financières	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	4
Affaires judiciaires autres	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Agressions	1	0	0	3	0	0	2	0	1	1	1	0	9
Alarmes/Alertes/Attentats	1	1	0	1	4	1	2	0	0	1	0	0	11
Animal	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	3
Bruit	3	0	2	1	1	1	3	1	3	0	0	1	16
Cambriolages	3	2	3	4	1	0	2	1	3	5	13	5	42
Conflits	3	3	1	2	2	4	6	3	0	3	2	3	32
Contrôles personnes/véhicules	10	7	12	13	11	23	18	22	15	24	19	17	191
Décès	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Disparitions	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Dommmages à la propriété	0	3	3	1	0	2	4	2	1	1	2	0	19
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2
Inconnu	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Interventions dans un lieu ou voie publics	0	1	1	0	0	3	2	0	1	1	0	1	10
Interventions dans un lieu privé	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	5
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Social	2	3	0	1	1	0	1	0	2	3	1	2	16
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	1	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	5
Vols	0	1	4	2	3	7	11	5	1	3	3	3	43
Total	41	37	48	53	39	73	72	54	39	51	52	43	602

Rapport d'activité 2013 de l'Office de protection civile de Valavran

Le rapport de fin d'année est l'occasion de recevoir les représentants de nos communes afin de leur confirmer notre engagement et notre détermination dans l'exécution de notre devoir de miliciens au service de la Protection Civile.

Les différents services ont procédé à l'élaboration et la réalisation d'un certain nombre de cours que nous allons vous faire découvrir dans ce rapport.

Protection des biens culturels

Lt Gabriel Demartines

Le service PBC a été engagé à plusieurs reprises pour des cours de 3 jours. Durant ces périodes, nous

avons poursuivi l'élaboration des fiches Pompiers concernant les biens culturels de nos communes. Ce travail touche à son but, et nous aurons à l'avenir le suivi et le maintien de ces fiches à jour dans le cas d'un engagement.

L'appui

1er Lt Christian Devaud et 1er Lt Pascal Gentet

A la suite du travail effectué avec succès (démolition d'un cabanon) sur la commune de Bellevue lors du cours combiné 2012, cette dernière nous a sollicité pour poursuivre avec la démolition de deux bâtiments se trouvant sur la parcelle adjacente. En une semaine, nous avons fait place nette et rendu le terrain

accessible et praticable, selon la demande, et à la satisfaction des autorités. Ayant reçu du nouveau matériel pour ce service (motopompe, tentes etc.), ce fut également l'occasion de le mettre en service et de le préparer pour les interventions futures. Une démonstration de tronçonnage s'est tenue cette année sur la commune de Versoix.

Télématique / transmission

Lt Gfeller et Cpl Philippi

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix pour l'année 2013. Ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Nous avons inclus pour ce test des personnes nouvellement incorporées dans notre organisation afin de régénérer ce service. Un renouvellement de près de 70 licences Polycom a été organisé lors du cours combiné.

Suivi de la situation

Lt Cédric Doerig

Le service de Renseignement continue son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentation relative à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, procès-verbal d'un cours, etc.)

Domaine logistique (CMT)

1er Lt Marco Doimo, 1er Lt Lionel Menapace,
Lt David Niquille et Cpl Josselin Schmitt

Le service Construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques.

A la suite du CPC de 2012, les constructions de certaines communes n'avaient pas pu avoir lieu en raison du manque de temps, et c'est donc lors du cours combiné d'automne que ces derniers contrôles ont été effectués. Ce travail est important et nécessite des moyens relativement importants, car pendant qu'une construction est inspectée, les autres sont préparées et mises en service afin d'évaluer et d'évaluer au plus vite le degré de préparation de

nos locaux. En ce qui concerne notre organisation, l'ORPC Valavran, nous ne pouvons que féliciter ce service et son responsable pour la tenue des constructions.

Le Lt David Niquille s'est chargé de la réception de notre nouveau bus Renault 9 places ainsi que de deux bus VW 9 places (ex-armée). C'est donc fort de 3 bus 9 places, un bus 8 places et un 4x4 8 places que nous pouvons progresser et engager notre organisation en fonction des demandes et besoins de nos autorités.

Logistique ravitaillement

Lt Upul Wannakuarachichi

Le lieutenant Fabian Koselsky, qui a rejoint et renforcé l'équipe de cuisine, s'est chargé de l'élaboration et de la préparation de magnifiques menus lors du cours combiné d'octobre. Ce fut un réel plaisir gustatif durant toute la semaine, à la grande satisfaction des 70 personnes engagées dans ce cours.

Protection & assistance

Lt Cédric Bugnon, Sgt Patrick Benguerel
et Lt Yann Bernardini

1. Organisation

Don du Sang, cours combiné, CPA

2. Cours de répétition en collaboration avec les Samaritains de Versoix et ses environs

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de don du sang a été poursuivie. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

M. Bernardini, qui succède au Lt Francioli, s'est approprié son service et sa mission de manière exemplaire, et a progressé dans l'élaboration de la remorque d'intervention Assistance. Il a passé en revue les contrats de prestations avec nos partenaires.

Service atomique/chimique

Plt Roger Schenkel

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique/chimique. Cependant, un maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués régulièrement. Ce service fut également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Une formation sur les tenues étanches de protection lors d'intervention en milieu contaminé a été dispensée pour la seconde fois et deux membres de l'Etat-major y ont participé.

Engagement et divers pour l'année 2013

- Regroupement réalisé de l'OPC Céligny depuis le deuxième semestre 2013.
- La Protection Civile a fêté son 50ème anniversaire par le biais de différentes interventions, à la demande du canton, comme une semaine au service de la maison de Vessy pour les aider lors du transfert des personnes âgées de l'ancien bâtiment vers la nouvelle structure, ou encore lors d'une journée portes ouvertes à la caserne des Vernets où les organisations du canton se sont retrouvées pour des joutes sportives sur le thème de la PCi, représentée par plus de 400 participants, ou finalement lors des Automnales, où nous avons tenu un stand afin de démontrer au public quelques moyens d'engagements de la PCi.
- Participation au Tour de Romandie avec la mise en sûreté du parcours de La Réserve jusqu'au Jardin botanique.
- Finalisation de l'équipement des remorques tentes et cuisine.
- Démolition de deux bâtiments sur la commune de Bellevue.
- Entretien de nos véhicules/mise à niveau.
- Réception de deux anciens bus de l'armée.

Nos autorités communales sont informées de l'activité de notre ORPC tout au long de l'année lors de nos rapports intercommunaux.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, nos activités permanentes sont:

- la formation des cadres
- l'entretien du matériel et des constructions
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC

Au 30 novembre 2013, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit:

- population de l'ensemble du regroupement: 36'145 habitants
- effectif réglementaire: 343 personnes
- effectif actuel: 251 personnes
- effectif supplémentaire: 731 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 17 personnes font parties de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2013

Total des cours accomplis

639 jours effectués

Service télématique

Essai des sirènes: 22 personnes, 22 j/cours

Service Protection des Biens Culturels

Cours répétition: 15 personnes, 45 j/cours

Service Protection Assistance

Cours collaboration Céligny: 9 personnes, 9 j/cours

Cours combiné (tous services)

Cours de répétition: 150 personnes, 384 j/cours

Etat-major

Rapports: 46 personnes, 46 j/cours

Heures isolées

19 personnes, 102 j/cours

Au profit de la collectivité

Don du sang: 13 personnes, 13 j/cours

Derby/Polycom: 9 personnes, 9 j/cours

Déménagement de l'EMS de Vessy:

12 personnes, 12 j/cours

Journée PC aux Vernets: 35 personnes, 35 j/cours

Automnales: 18 personnes, 18 j/cours

Tour de Romandie: 18 personnes, 18 j/cours

Admission des volontaires

1. Les astreints ayant accompli leur obligation de servir

Une demande formelle doit être remplie par l'astreint. Cette dernière sera accompagnée du préavis de l'ORPC et sera transmise à l'OCPPAM. L'OCPPAM se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC.

2. Personnes non-astreintes

Les personnes non-astreintes qui souhaitent s'engager à titre volontaire doivent adresser une requête à l'ORPC qui transmettra à l'OCPPAM. L'OCPPAM se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC.

Critères d'évaluation (cumulatifs):

- âge 20 à 28 ans
- effectif de l'ORPC

Obligations (en cas d'admission):

- recrutement à Lausanne
- école de recrue à l'OCPPAM (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires)

La SCG se charge des formalités.

Pour compléter les effectifs de nos services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, nous recherchons du personnel motivé (masculin et féminin). Pour toutes vocations naissantes, Madame Marie-José Grenier, Cheffe d'Office, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Administration

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des Moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons:

- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions

Rappel aux propriétaires de villas et d'immeubles

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés. Il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Pour terminer, nous restons à disposition de toute personne désirant des informations sur nos activités ou éventuellement visiter nos locaux.

Major Stéphane Granger

Cdt ORPC Valavran

Adresse

ORPC Valavran
Office intercommunal
Mairie de Versoix
Case postale 107
1290 Versoix
T 022 775 66 56

Résumé des activités des pompiers volontaires en 2013

En 2013, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 15 sinistres dont 3 incendies, 2 récupérations d'animaux, 3 déblaiements de branches sur la voie publique, 6 inondations, 1 prévention de route. Elle a, en outre, fait 18 gardes lors de manifestations à la salle communale.

L'effectif 2013 est de 26 hommes (-2 par rapport à 2012). La formation a représenté 183 heures. Le nombre total d'exercices a été de 6 (+2 pour les

porteurs d'appareil respiratoire) dont un avec la compagnie de Pregny-Chambésy avec laquelle elle partage les piquets de garde les nuits et les week-ends. L'année fût marquée par le remplacement du camion qui avait 32 ans.

Les pompiers de Bellevue sont à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre ses rangs. Merci de prendre contact avec Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.



Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de mars 2013

Les contrôleurs du stationnement

Les communes du Grand-Saconnex, de Pregny-Chambésy, de Genthod et de Bellevue, se sont réunies pour élaborer une stratégie commune de répression à l'encontre des contrevenants au stationnement. En effet, à la suite d'une remise en conformité des places de parcage autour de la ville de Genève ces dernières années, les communes limitrophes ont connu une augmentation importante de véhicules dits tampons. Ces voitures, utilitaires, remorques ou camionnettes, occupent à la journée voire pendant des semaines des places initialement prévues à d'autres usagers, tels que clients de commerces ou habitants par exemple. La densification de nos communes oblige aujourd'hui les autorités locales à rectifier cette situation encore maîtrisable. Ainsi, deux contrôleurs et une chargée des tâches administratives sont en formation avec les agents de police municipale du Grand-Saconnex en vue de verbaliser les contrevenants au stationnement sur nos communes. Cette équipe sera opérationnelle sur Bellevue dès le mois d'avril 2013.

La mairie ne sera pas compétente pour traiter les contestations d'amendes d'ordre. Il faudra pour cela s'adresser du lundi au jeudi de 10h à 12h ou le vendredi de 10h à 14h au 022 929 70 70, ou par courrier à: Agents de Police municipale du Grand-Saconnex, chemin Edouard-Sarasin 47, 1218 Le Grand-Saconnex.

Profitant de cette synergie, la commune de Bellevue va progressivement mettre en conformité ses places de stationnement. Les premières de celles-ci sont celles situées sur la route de Lausanne (entre le tronçon du chemin de la Printanière et le Port Gitana) que vous verrez prochainement passer en zones bleues pour faciliter l'accès aux commerces et éviter les voitures tampons.

Le chef de la police municipale du Grand-Saconnex, M. Patrick Dessibourg, qui a formé et qui gère cette petite équipe répond à nos questions:

M. Dessibourg, après des années sans contrôle sur Bellevue, comment les agents ont communiqué ce changement sur le terrain?

Hormis les articles de votre site internet et dans le dernier journal communal, les agents ont tout d'abord été présents sur le terrain pour mener une campagne de prévention (avec notamment des flyers sur pare-brise) pendant 15 jours.

Et avec les commerçants?

L'information auprès des commerçants a consisté à leur expliquer que cela aurait un effet positif sur la disponibilité des places pour l'accès de leurs clients. Pour leur usage personnel, les agents ont indiqué que les disques bleus peuvent être commandés gratuitement directement auprès du TCS. En outre, la mairie et tous les postes de police en donnent.

Comment réagissent les contrevenants?

Bien dans l'ensemble. Il s'agit souvent d'expliquer à la personne pourquoi elle reçoit une amende. Le fait d'avoir des contrôleurs permet aussi de voir concrètement sur le terrain ce qui ne joue pas. Cela permet de faire des adaptations signalétiques après coup.

Quelles sont les infractions les plus souvent rencontrées et comment les éviter?

L'absence du disque de stationnement, une mauvaise heure indiquée et oublier de s'acquitter de la taxe de parking (horodateur). Il arrive également que des usagers se stationnent hors cases ce qui peut s'avérer très dangereux surtout lorsque la visibilité en est amoindrie.

Déchets

Statistiques de la commune de Bellevue

Récupération ¹

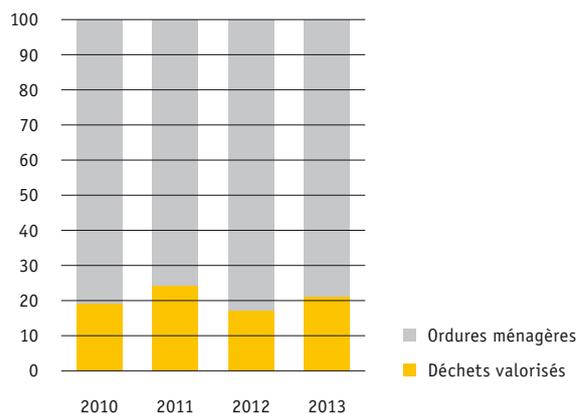
	2010		2011		2012		2013		Evolution ²
Habitants	3216		3169		3220		3271		
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	
Ordures ménagères	884.05	274.9	896.47	282.9	891.24	276.8	850.93	260.14	-6.02 %
Déchets de jardin	144.15	44.8	204.02	64.4	111.06	34.5	121.96	37.29	8.07 %
Papier, carton	29.65	11.2	39.29	12.4	41.24	12.8	53.84	16.46	28.59 %
Verre	36.04	9.2	30.64	9.7	25.32	7.9	39.32	12.02	52.16 %
Pet	0	0.0	0	0.0	0.67	0.2	1.88	0.57	187.37 %
Textiles	2.68	0.8	3.83	1.2	4.12	1.3	5.28	1.61	24.17 %
Aluminium, fer blanc	0	0.0	0	0.0	0.38	0.1	0.6	0.18	83.43 %
Piles	0	0.0	0	0.0	0	0.0	0.6	0.18	
Total	1096.57	340.9	1174.25	370.6	1074.03	333.6	1074.41	328.47	
Déchets valorisés	19 %		24 %		17 %		21 %		
Moyenne cantonale	42.8 %	441.4	43.5 %	443.4	44.1 %	445.6	non dispo		

1. Les déchets récoltés à l'ESREC Chânets ne sont pas comptabilisés dans les statistiques communales mais cantonales.

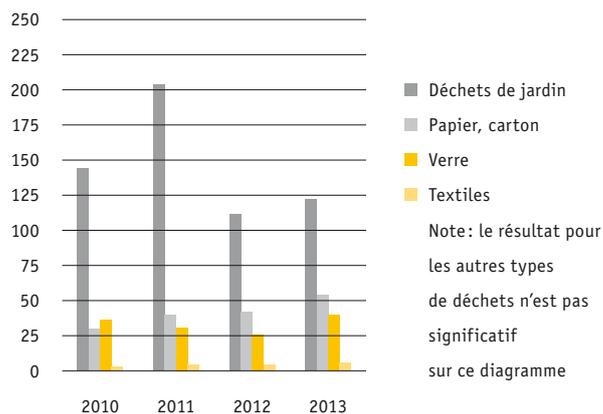
Aussi, il n'est pas possible de savoir quelle est la part de déchets bellevistes qui échappe aux statistiques communales.

2. Par kg par habitant entre 2012 et 2013, population au 31 décembre.

Proportion des déchets valorisés (%)



Déchets valorisés (tonnes)





Compte rendu financier 2013

Bilans comparés aux 31 décembre 2013 et 2012

Actif

Patrimoine financier	31.12.2013	31.12.2012
Disponibilités	912 334.47	2 282 571.40
Avoirs	27 491 944.51	8 260 418.66
Placements:		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	11 024 161.35	11 024 161.35
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	39 428 440.33	21 567 151.41
Patrimoine administratif		
Investissements	26 477 943.70	23 463 087.80
Prêts et participations	5 810 513.46	3 044 039.91
Total patrimoine administratif	32 288 457.16	26 507 127.71
Total de l'actif	71 716 897.49	48 074 279.12

Passif

Engagements et provisions	31.12.2013	31.12.2012
Engagements courants	758 859.69	790 524.64
Dettes à moyen et long termes	14 826 000.00	12 362 000.00
Fonds divers	23 112.60	23 091.30
Provisions	10 091 649.00	4 415 305.70
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	1 480 979.10	1 508 510.15
Engagements envers immeubles locatifs	179 333.45	216 754.05
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	27 367 007.09	19 323 259.09
Fortune nette		
Fortune nette	44 349 890.40	28 751 020.03
Total fortune nette	44 349 890.40	28 751 020.03
Total du passif	71 716 897.49	48 074 279.12
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclage des comptes 2013

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	14 518 941.08	Revenus	31 912 632.75
Amortissements	1 794 821.30		
Excédent de revenus	15 598 870.37		
	31 912 632.75		31 912 632.75
Investissements nets (910)			
Investissements	8 411 453.45	Subventions d'investissements et autres recettes	835 302.70
		Augmentation des investissements nets	7 576 150.75
	8 411 453.45		8 411 453.45
Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	7 576 150.75	Reprise des amortissements	1 794 821.30
Excédent de financement*	9 817 540.92	Reprise de l'excédent de revenus	15 598 870.37
	17 393 691.67	Insuffisance de financement*	
			17 393 691.67
Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	0.00	Excédent de financement*	9 817 540.92
Report au bilan	2 630 124.00	Report au bilan	8 411 453.45
Augmentation de la fortune nette	15 598 870.37		
	18 228 994.37		18 228 994.37

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2013

Compte des investissements		Compte de fonctionnement	
1er degré Investissement net	2e degré Financement		
Dépenses d'investissement 7 732 863.00 8 411 453.45	Recettes d'investissement 700 000.00 835 302.70	Charges diverses (personnel, biens, services, etc.) 8 560 828.00 14 518 941.08	Revenus (impôts, taxes, etc.) 10 370 415.00 31 912 632.75
	Investissement net 7 032 863.00 7 576 150.75	Investissement net 7 032 863.00 7 576 150.75	Autofinancement 1 809 587.00 17 393 691.67
			Amortissements 1 800 883.00 1 794 821.30
			Boni 8 704.00 15 598 870.37
			Excédent / Insuffisance financement 5 223 276.00 -9 817 540.92

* Montants relatifs au budget 2013

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2013

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
0	Administration générale					
	Total charges	2 420 236.18	2 857 101.97	2 627 780.00	2 559 488.22	68 291.78
	Total revenus	255 681.03	298 805.72	223 355.00	251 375.30	28 020.30-
01	Conseil municipal					
	Total charges	43 873.75	33 280.40	60 800.00	52 260.30	8 539.70
300	Autorités et commissions	22 980.00	19 200.00	27 000.00	24 900.00	2 100.00
309	Autres charges du personnel			1 000.00		1 000.00
317	Dédommagements	20 893.75	9 080.40	22 800.00	11 110.30	11 689.70
318	Honoraires, prestations de service		5 000.00	10 000.00	16 250.00	6 250.00-
02	Conseil administratif					
	Total charges	207 477.68	257 389.15	239 200.00	235 233.95	3 966.05
300	Autorités et commissions	158 300.00	178 800.00	178 800.00	178 800.00	
303	Assurances sociales	9 075.55	11 013.60	14 800.00	11 735.10	3 064.90
304	Caisses de prévoyance	15 000.00	43 650.00	20 900.00	20 900.00	
305	Assurances maladie et accidents	1 708.85	2 005.55	2 300.00	2 098.85	201.15
317	Dédommagements	23 393.28	21 920.00	22 400.00	21 700.00	700.00
05	Administration					
	Total charges	1 294 575.72	1 749 820.75	1 420 720.00	1 379 894.40	40 825.60
	Total revenus	12 209.33	65 737.72	2 370.00	34 499.30	32 129.30-
301	Traitements du personnel	721 705.25	864 983.85	840 000.00	825 271.70	14 728.30
303	Assurances sociales	59 952.45	79 614.30	66 800.00	71 454.55	4 654.55-
304	Caisses de prévoyance	83 286.35	401 493.00	110 000.00	127 365.10	17 365.10-
305	Assurances maladie et accidents	36 222.10	44 146.90	60 600.00	47 014.55	13 585.45
306	Prestations en nature				3 600.00	3 600.00-
308	Personnel intérimaire	10 065.00	57 262.75	11 000.00	7 087.00	3 913.00
309	Autres charges du personnel	19 229.80	14 022.65	20 000.00	12 214.05	7 785.95
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	78 820.75	78 761.42	78 350.00	74 494.95	3 855.05
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	13 773.70	18 477.90	25 000.00	23 481.55	1 518.45
313	Fournitures et marchandises	7 433.70	8 225.49	9 000.00	6 854.10	2 145.90
315	Entretien mobiliers par des tiers	20 061.43	19 364.00	20 800.00	18 585.95	2 214.05
316	Loyers, fermages, redevances	14 747.20	11 923.20	12 000.00	11 923.20	76.80
317	Dédommagements	4 220.00	4 200.00	2 900.00	3 150.00	250.00-
318	Honoraires, prestations de service	184 833.79	110 185.79	123 970.00	105 836.55	18 133.45
319	Frais divers	10 433.20	5 834.50	6 000.00	7 335.15	1 335.15-
352	Dédommagements aux communes	29 791.00	31 325.00	34 300.00	34 226.00	74.00
431	Emoluments administratifs		1 420.00	1 500.00	1 250.00	250.00
434	Redevances d'utilisation	273.80	277.70	270.00	383.10	113.10-
435	Vente de marchandises	69.00	173.00	100.00	240.00	140.00-
436	Dédommagements de tiers	11 866.53	63 867.02	500.00	32 626.20	32 126.20-
08	Immeubles					
	Total charges	861 199.28	805 693.22	896 460.00	880 494.12	15 965.88
	Total revenus	76 486.05	72 150.20	54 000.00	68 088.25	14 088.25-
301	Traitements du personnel	215 723.70	218 683.70	250 000.00	233 458.70	16 541.30
303	Assurances sociales	18 373.10	19 850.75	19 900.00	21 230.70	1 330.70-
304	Caisses de prévoyance	64 943.50	30 313.00	40 000.00	31 164.00	8 836.00
305	Assurances maladie et accidents	15 964.95	18 927.55	20 000.00	21 818.70	1 818.70-
306	Prestations en nature				600.00	600.00-
308	Personnel intérimaire	11 660.00	13 180.00	13 000.00	13 875.00	875.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	9 050.75	6 913.90	49 410.00	44 126.55	5 283.45
312	Energie	23 918.50	27 364.65	29 400.00	30 175.35	775.35-
313	Fournitures et marchandises	8 025.31	7 580.52	9 500.00	7 990.17	1 509.83

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
314	Entretien immeubles par des tiers	92 775.05	77 179.80	61 310.00	84 093.65	22 783.65-
315	Entretien mobiliers par des tiers	4 340.65	1 411.95	5 300.00	4 191.60	1 108.40
316	Loyers, fermages, redevances	6 000.00	6 000.00	6 000.00	6 000.00	
317	Dédommagements	2 793.00	2 704.50	3 000.00	2 506.50	493.50
318	Honoraires, prestations de service	71 627.97	65 906.10	79 060.00	70 194.25	8 865.75
319	Frais divers	6 922.80	596.80	1 500.00		1 500.00
331	Amortiss. patrimoine administratif	309 080.00	309 080.00	309 080.00	309 068.95	11.05
427	Locations d'immeubles	30.00	350.00	300.00	410.00	110.00-
436	Dédommagements de tiers	76 135.60	71 452.50	53 400.00	67 441.10	14 041.10-
439	Recettes impôt à la source	320.45	347.70	300.00	237.15	62.85
09	Autres charges et revenus					
	Total charges	13 109.75	10 918.45	10 600.00	11 605.45	1 005.45-
	Total revenus	166 985.65	160 917.80	166 985.00	148 787.75	18 197.25
301	Traitements du personnel	1 680.00				
303	Assurances sociales	45.00				
319	Frais divers	8 361.60	9 507.00	9 750.00	9 660.00	90.00
352	Dédommagements aux communes	3 023.15	1 411.45	850.00	1 945.45	1 095.45-
427	Locations d'immeubles	166 985.65	160 917.80	166 985.00	148 786.75	18 198.25
434	Redevances d'utilisation				1.00	1.00-
1	Sécurité publique					
	Total charges	495 038.93	384 618.27	410 130.00	370 736.98	39 393.02
	Total revenus	180 700.46	86 701.48	87 130.00	102 901.48	15 771.48-
10	Etat civil					
	Total charges	44 620.99	46 354.20	49 500.00	31 916.85	17 583.15
	Total revenus	5 515.00	5 280.00	6 800.00	5 540.00	1 260.00
318	Honoraires, prestations de service	11 783.97	136.60	1 000.00	195.80	804.20
319	Frais divers	400.00	310.00	700.00	325.30	374.70
351	Dédommagements au canton	2 855.70	2 816.60	4 500.00	2 639.80	1 860.20
352	Dédommagements aux communes	29 581.32	43 091.00	43 300.00	28 755.95	14 544.05
431	Emoluments administratifs	5 515.00	5 280.00	6 800.00	5 540.00	1 260.00
11	Sécurité					
	Total charges			27 275.00	27 186.00	89.00
	Total revenus	385.00	6 827.50	20 150.00	29 054.38	8 904.38-
352	Dédommagements aux communes			27 275.00	27 186.00	89.00
427	Locations d'immeubles	265.00	110.00	100.00	913.90	813.90-
436	Dédommagements de tiers		6 717.50		8 840.45	8 840.45-
437	Amendes	120.00		20 050.00	19 300.03	749.97
14	Incendie et secours					
	Total charges	246 210.64	235 408.51	230 705.00	215 432.38	15 272.62
	Total revenus	28 033.40	28 202.20	27 180.00	36 655.65	9 475.65-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	10 929.60		10 500.00	4 579.85	5 920.15
312	Energie	4 153.85	5 300.20	3 200.00	3 507.20	307.20-
313	Fournitures et marchandises	1 017.05	1 152.86	1 400.00	1 649.98	249.98-
314	Entretien immeubles par des tiers	31 678.45	5 567.90	7 600.00	1 650.95	5 949.05
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 685.20	15 651.80	18 350.00	13 335.85	5 014.15
318	Honoraires, prestations de service	14 002.49	9 327.75	34 450.00	34 509.25	59.25-
319	Frais divers		7 200.00	7 200.00	8 135.25	935.25-
331	Amortiss. patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	13 005.00	13 005.00	
352	Dédommagements aux communes	126 239.00	127 153.00	124 200.00	124 197.00	3.00
363	Subventions propres établissements	36 500.00	53 250.00	5 800.00	5 862.05	62.05-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000.00	5 000.00	
436	Dédommagements de tiers	1 250.00	480.00	480.00	8 531.40	8 051.40-
441	Part à des recettes cantonales	26 783.40	27 722.20	26 700.00	28 124.25	1 424.25-
16	Protection civile					
	Total charges	204 207.30	102 855.56	102 650.00	96 201.75	6 448.25
	Total revenus	146 767.06	46 391.78	33 000.00	31 651.45	1 348.55
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	22.50		500.00		500.00
312	Energie	13 862.37	14 149.27	16 800.00	14 681.90	2 118.10
313	Fournitures et marchandises		520.55			
314	Entretien immeubles par des tiers	110 292.70	4 322.35	3 000.00	354.50	2 645.50
316	Loyers, fermages, redevances	1 592.36	1 575.20	1 600.00	1 459.10	140.90
318	Honoraires, prestations de service	7 084.02	6 374.74	8 050.00	6 279.25	1 770.75
331	Amortiss. patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00	48 200.00	48 200.00	
352	Dédommagements aux communes	23 153.35	27 713.45	24 500.00	25 227.00	727.00-
434	Redevances d'utilisation	79 767.06	46 391.78	33 000.00	31 390.60	1 609.40
436	Dédommagements de tiers				260.85	260.85-
460	Subventions de la Confédération	67 000.00				
2	Enseignement et formation					
	Total charges	653 126.13	587 223.28	604 861.00	519 477.07	85 383.93
	Total revenus	10 563.05	14 444.05	9 400.00	10 477.10	1 077.10-
21	Ecoles publiques					
	Total charges	653 126.13	587 223.28	604 861.00	519 477.07	85 383.93
	Total revenus	10 563.05	14 444.05	9 400.00	10 477.10	1 077.10-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	8 238.65	9 310.40	11 900.00	8 082.40	3 817.60
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	53 111.15	63 629.10	51 500.00	16 405.37	35 094.63
312	Energie	65 532.65	65 397.05	69 700.00	67 236.05	2 463.95
313	Fournitures et marchandises	20 466.50	15 509.96	27 700.00	18 919.50	8 780.50
314	Entretien immeubles par des tiers	112 384.92	63 872.74	44 500.00	41 747.15	2 752.85
315	Entretien mobiliers par des tiers	27 695.30	10 901.40	17 950.00	13 900.75	4 049.25
317	Dédommagements	21 600.00	21 090.00	28 900.00	8 446.00	20 454.00
318	Honoraires, prestations de service	55 803.31	50 329.79	63 325.00	59 720.80	3 604.20
319	Frais divers	9 221.85	6 726.05	7 000.00	2 942.10	4 057.90
331	Amortiss. patrimoine administratif	270 336.00	270 336.00	270 336.00	270 336.00	
352	Dédommagements aux communes	4 905.00	6 500.00	6 500.00	4 445.00	2 055.00
365	Subventions institutions privées	2 580.80	2 620.79	3 300.00	2 595.95	704.05
366	Subventions personnes physiques	1 250.00	1 000.00	2 250.00	4 700.00	2 450.00-
427	Locations d'immeubles	8 560.00	8 555.00	9 100.00	9 060.00	40.00
436	Dédommagements de tiers	2 003.05	5 889.05	300.00	1 417.10	1 117.10-
3	Culture et loisirs					
	Total charges	799 756.11	844 841.71	827 517.00	729 959.31	97 557.69
	Total revenus	142 954.85	112 834.30	53 050.00	25 631.05	27 418.95
30	Encouragement à la culture					
	Total charges	139 581.12	101 272.38	115 275.00	100 878.91	14 396.09
	Total revenus	901.10	2 119.70	1 300.00	1 309.00	9.00-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 374.80	405.70	2 800.00	2 779.55	20.45
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	15 902.65	22 631.99	8 000.00	8 965.00	965.00-
313	Fournitures et marchandises	2 431.10		3 000.00	2 746.90	253.10
315	Entretien mobiliers par des tiers	518.40	518.40	525.00	518.40	6.60
316	Loyers, fermages, redevances	7 517.00	7 516.80	7 550.00	2 062.80	5 487.20
318	Honoraires, prestations de service	13 512.82	2 269.90	20 600.00	14 261.86	6 338.14
319	Frais divers	1 762.00	1 170.00	3 000.00	2 955.45	44.55
352	Dédommagements aux communes	880.00	1 080.00	1 000.00	760.00	240.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
365	Subventions institutions privées	94 682.35	65 679.59	68 800.00	65 828.95	2 971.05
434	Redevances d'utilisation	520.90	1 484.00	1 000.00	1 056.00	56.00-
435	Vente de marchandises	121.00		100.00	73.00	27.00
436	Dédommagements de tiers	259.20	635.70	200.00	180.00	20.00
33	Parcs et promenades					
	Total charges	217 330.70	252 407.40	286 020.00	263 378.20	22 641.80
	Total revenus		21 707.00		15 658.90	15 658.90-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	17 197.10	7 133.00	1 000.00	550.00	450.00
312	Energie	12 545.20	24 308.85	16 000.00	11 679.10	4 320.90
313	Fournitures et marchandises	79 215.05	66 080.90	82 000.00	63 276.15	18 723.85
314	Entretien immeubles par des tiers	86 833.65	128 879.90	137 000.00	122 450.85	14 549.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	3 915.50	334.75	3 000.00	3 168.65	168.65-
318	Honoraires, prestations de service	5 692.05		2 000.00	5 400.00	3 400.00-
319	Frais divers	950.00	2 650.00	500.00	14 833.45	14 333.45-
331	Amortiss. patrimoine administratif	8 350.00	23 020.00	42 020.00	42 020.00	
366	Subventions personnes physiques	2 632.15		2 500.00		2 500.00
436	Dédommagements de tiers		21 707.00		15 658.90	15 658.90-
34	Sports					
	Total charges	389 132.87	426 824.16	353 530.00	296 359.45	57 170.55
	Total revenus	141 096.40	88 157.80	50 900.00	8 057.60	42 842.40
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	3 970.45	29.90	3 000.00	1 919.00	1 081.00
314	Entretien immeubles par des tiers	180.00		500.00		500.00
318	Honoraires, prestations de service	37 948.70	37 843.40	38 200.00	40.85	38 159.15
331	Amortiss. patrimoine administratif	109 627.00	109 625.20	104 550.00	104 550.00	
332	Amort.compl. patrimoine adm.		35 535.00			
352	Dédommagements aux communes	207 911.72	213 365.66	173 750.00	160 748.35	13 001.65
365	Subventions institutions privées	29 495.00	30 425.00	33 530.00	29 101.25	4 428.75
436	Dédommagements de tiers	11 096.40	10 354.10	10 900.00	8 057.60	2 842.40
452	Dédommagements des Communes	130 000.00	77 803.70	40 000.00		40 000.00
35	Autres loisirs					
	Total charges	53 711.42	64 337.77	72 692.00	69 342.75	3 349.25
	Total revenus	957.35	849.80	850.00	605.55	244.45
315	Entretien mobiliers par des tiers			3 000.00		3 000.00
318	Honoraires, prestations de service	25 269.42	25 945.77	27 000.00	23 990.75	3 009.25
331	Amortiss. patrimoine administratif	28 442.00	28 442.00	28 442.00	28 442.00	
365	Subventions institutions privées		9 950.00	14 250.00	16 910.00	2 660.00-
436	Dédommagements de tiers	957.35	849.80	850.00	605.55	244.45
5	Petite enfance					
	Total charges	716 911.12	775 774.17	1 258 158.00	1 183 211.60	74 946.40
	Total revenus	31 736.15	17 091.10	5 500.00	56 196.40	50 696.40-
54	Institutions pour la jeunesse					
	Total charges	608 904.61	664 444.27	1 133 308.00	1 058 426.75	74 881.25
	Total revenus	31 736.15	17 091.10	5 500.00	56 196.40	50 696.40-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	9.90		1 500.00	30 007.30	28 507.30-
312	Energie			7 800.00	6 282.45	1 517.55
313	Fournitures et marchandises			3 500.00	1 775.00	1 725.00
314	Entretien immeubles par des tiers			11 000.00	7 539.45	3 460.55
315	Entretien mobiliers par des tiers			2 100.00	999.85	1 100.15
318	Honoraires, prestations de service			8 600.00	803.85	7 796.15
331	Amortiss. patrimoine administratif			291 335.00	291 335.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
352	Dédommagements aux communes	497 748.01	544 312.07	684 568.00	598 587.20	85 980.80
361	Subventions au canton	17 759.20	27 640.10	24 205.00	23 971.00	234.00
365	Subventions institutions privées	93 387.50	92 492.10	98 700.00	97 125.65	1 574.35
427	Locations d'immeubles			500.00		500.00
436	Dédommagements de tiers	31 736.15	17 091.10	5 000.00	56 196.40	51 196.40-
58	Aide sociale					
	Total charges	108 006.51	111 329.90	124 850.00	124 784.85	65.15
352	Dédommagements aux communes			6 350.00		6 350.00
362	Subventions communales	15 525.35				
364	Subventions stés d'économie mixte		16 357.00	18 000.00	21 049.45	3 049.45-
365	Subventions institutions privées	24 382.86	22 107.35	22 000.00	22 903.45	903.45-
366	Subventions personnes physiques	3 698.30	4 445.55	6 000.00	8 331.95	2 331.95-
367	Subventions pour l'étranger	64 400.00	68 420.00	72 500.00	72 500.00	
6	Trafic					
	Total charges	1 662 691.29	1 795 081.54	1 800 895.00	1 784 518.45	16 376.55
	Total revenus	68 574.79	97 274.00	98 980.00	153 975.70	54 995.70-
62	Routes communales					
	Total charges	1 513 089.64	1 625 973.44	1 597 695.00	1 606 790.85	9 095.85-
	Total revenus	43 467.20	44 977.50	53 280.00	121 235.05	67 955.05-
301	Traitements du personnel	427 847.30	424 734.50	460 000.00	410 109.10	49 890.90
303	Assurances sociales	35 388.30	37 316.55	36 650.00	34 459.95	2 190.05
304	Caisses de prévoyance	55 857.50	53 811.80	60 000.00	56 955.00	3 045.00
305	Assurances maladie et accidents	27 773.55	33 946.60	42 600.00	33 891.90	8 708.10
308	Personnel intérimaire	13 367.50	11 275.00	15 000.00	8 245.00	6 755.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	79 289.35	85 358.45	73 500.00	66 977.80	6 522.20
312	Energie	70 338.23	89 151.23	83 000.00	81 222.30	1 777.70
313	Fournitures et marchandises	42 905.84	39 689.12	43 100.00	57 769.65	14 669.65-
314	Entretien immeubles par des tiers	204 964.30	191 793.90	146 800.00	231 298.00	84 498.00-
315	Entretien mobiliers par des tiers	17 578.10	32 993.55	21 200.00	25 457.55	4 257.55-
316	Loyers, fermages, redevances	646.00	6 136.10	700.00	646.00	54.00
318	Honoraires, prestations de service	104 524.97	112 552.29	170 000.00	150 028.40	19 971.60
319	Frais divers	13 953.70	41 559.35	12 000.00	22 635.85	10 635.85-
331	Amortiss. patrimoine administratif	418 655.00	465 655.00	433 145.00	427 094.35	6 050.65
427	Locations d'immeubles	724.85	5 150.00	2 500.00	11 891.50	9 391.50-
434	Redevances d'utilisation	36 250.00	36 302.00	42 780.00	47 889.00	5 109.00-
435	Vente de marchandises		100.00			
436	Dédommagements de tiers	6 492.35	3 425.50	8 000.00	61 454.55	53 454.55-
65	Trafic régional					
	Total charges	149 601.65	169 108.10	203 200.00	177 727.60	25 472.40
	Total revenus	25 107.59	52 296.50	45 700.00	32 740.65	12 959.35
303	Assurances sociales	1 195.50	1 884.20	1 500.00		1 500.00
305	Assurances maladie et accidents	681.65		750.00		750.00
308	Personnel intérimaire	18 993.65	25 218.25	20 000.00		20 000.00
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	1 963.45	2 059.85	3 350.00	2 241.05	1 108.95
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 006.90	7 338.40	3 000.00	4 807.05	1 807.05-
312	Energie		18 019.50	18 250.00	6 740.60	11 509.40
313	Fournitures et marchandises	24 360.25	47 020.05	30 600.00	30 193.10	406.90
314	Entretien immeubles par des tiers	31 571.85	26 225.90	53 000.00	51 364.90	1 635.10
315	Entretien mobiliers par des tiers	315.65	364.45	500.00		500.00
316	Loyers, fermages, redevances			9 900.00	4 408.45	5 491.55
318	Honoraires, prestations de service	30 108.75	1 848.50	1 450.00	17 010.00	15 560.00-
319	Frais divers				1 681.45	1 681.45-
331	Amortiss. patrimoine administratif	31 500.00	31 500.00	31 500.00	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	7 904.00	7 629.00	9 400.00	7 181.00	2 219.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
366	Subventions personnes physiques			20 000.00	20 600.00	600.00-
434	Redevances d'utilisation	21 164.04	26 412.50	22 400.00	2 400.00	20 000.00
435	Vente de marchandises	2 391.55	23 535.00	23 300.00	24 896.60	1 596.60-
436	Dédommagements de tiers	1 552.00	2 349.00		5 444.05	5 444.05-
7	Protection et aménag. environnement					
	Total charges	787 818.57	751 530.46	1 057 600.00	990 904.05	66 695.95
	Total revenus	65 828.80	43 416.14	74 250.00	68 916.24	5 333.76
71	Protection des eaux					
	Total charges	118 011.90	142 915.71	182 700.00	184 845.00	2 145.00-
	Total revenus	15 481.15	1 700.00			
312	Energie	3 748.80	3 748.85	3 800.00	3 748.85	51.15
314	Entretien immeubles par des tiers	25 063.10	39 766.86	42 000.00	43 499.75	1 499.75-
318	Honoraires, prestations de service	1 300.00		22 500.00	23 196.40	696.40-
331	Amortiss. patrimoine administratif	87 900.00	99 400.00	114 400.00	114 400.00	
434	Redevances d'utilisation	15 481.15				
436	Dédommagements de tiers		1 700.00			
72	Traitement des déchets					
	Total charges	464 053.29	486 776.15	558 670.00	517 285.25	41 384.75
	Total revenus	40 310.70	31 770.14	39 000.00	41 564.15	2 564.15-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	837.85			5 497.00	5 497.00-
318	Honoraires, prestations de service	387 080.95	418 941.10	452 600.00	430 472.50	22 127.50
331	Amortiss. patrimoine administratif	57 670.00	57 670.00	72 670.00	72 670.00	
352	Dédommagements aux communes	18 464.49	10 165.05	33 400.00	8 645.75	24 754.25
434	Redevances d'utilisation	33 175.10	25 375.70	34 000.00	18 620.05	15 379.95
436	Dédommagements de tiers	7 135.60	6 394.44	5 000.00	22 944.10	17 944.10-
74	Cimetières					
	Total charges	115 606.94	44 530.85	56 400.00	44 813.05	11 586.95
	Total revenus		1 800.00			
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	6 971.55		4 000.00		4 000.00
313	Fournitures et marchandises	1 019.75	291.05	1 500.00		1 500.00
314	Entretien immeubles par des tiers	65 415.64	2 039.80	8 700.00	2 613.05	6 086.95
331	Amortiss. patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200.00	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation		1 800.00			
78	Autres tâches protection environ					
	Total charges	88 392.69	80 438.65	174 830.00	169 801.45	5 028.55
	Total revenus	10 036.95	8 146.00	35 250.00	27 352.09	7 897.91
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	1 433.60	2 736.10	4 000.00	354.40	3 645.60
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		59.80	8 900.00	10 542.05	1 642.05-
313	Fournitures et marchandises	815.40	1 076.80	1 800.00	2 789.55	989.55-
314	Entretien immeubles par des tiers	38 488.40	35 292.80	120 600.00	126 053.50	5 453.50-
318	Honoraires, prestations de service	31 795.79	21 989.00	19 700.00	13 876.60	5 823.40
352	Dédommagements aux communes	1 289.50	1 240.95	1 180.00	1 176.10	3.90
365	Subventions institutions privées	3 820.00	5 393.20	7 100.00	4 707.20	2 392.80
366	Subventions personnes physiques	10 750.00	12 650.00	6 300.00	5 552.05	747.95
372	Subventions redistribuées			5 250.00	4 750.00	500.00
436	Dédommagements de tiers	6 623.40	390.00	30 000.00	6 304.44	23 695.56
440	Parts à des recettes fédérales	913.55	756.00		297.65	297.65-
461	Subventions du Canton	2 500.00	7 000.00		15 000.00	15 000.00-
471	Subvention à redistribuer			5 250.00	5 750.00	500.00-

Comptes	Désignation	Solde du compte 2011	Solde du compte 2012	Budget 2013	Solde du compte 2013	Ecart Frs 2013
79	Aménagement du territoire					
	Total charges	1 753.75	3 130.90-	85 000.00	74 159.30	10 840.70
318	Honoraires, prestations de service	1 753.75	3 130.90-	85 000.00	74 159.30	10 840.70
9	Finances et impôts					
	Total charges	1 768 689.67	1 988 438.71	1 774 770.00	8 175 466.70	6 400 696.70-
	Total revenus	11 560 893.11	11 238 121.75	9 818 750.00	31 243 159.48	21 424 409.48-
90	Impôts					
	Total charges	1 316 571.07	1 410 558.03	1 556 200.00	8 050 339.25	6 494 139.25-
	Total revenus	11 403 646.76	11 051 463.41	9 666 850.00	31 040 318.51	21 373 468.51-
318	Honoraires, prestations de service	10 453.15	14 139.25	32 000.00	17 310.45	14 689.55
330	Perte sur débiteurs	342 706.60	324 460.29	320 000.00	6 081 055.42	5 761 055.42-
341	Péréquation financière intercom.	287 665.00	304 831.00	510 100.00	510 053.00	47.00
346	Compensation communes franç.	384 066.92	447 510.48	384 100.00	573 759.25	189 659.25-
351	Dédommagements au canton	291 679.40	319 617.01	310 000.00	868 161.13	558 161.13-
400	Impôts s/ revenus et fortune	9 623 000.43	8 416 877.09	8 000 000.00	26 308 867.97	18 308 867.97-
401	Impôts s/ bénéfice & capital	933 182.48	1 844 945.58	853 000.00	3 724 013.52	2 871 013.52-
406	Impôts s/ chiens	6 170.00	9 245.00	6 000.00	9 050.00	3 050.00-
408	Fonds de péréquation financ. inter	463 979.00	450 100.00	437 850.00	537 273.00	99 423.00-
409	Taxe professionnelle communale	369 273.60	317 657.35	365 000.00	451 336.00	86 336.00-
429	Produit des actes défaut de biens	8 041.25	12 638.39	5 000.00	9 778.02	4 778.02-
94	Charges et revenus des capitaux					
	Total charges	380 018.60	255 780.68	218 570.00	124 804.15	93 765.85
	Total revenus	22 012.35	51 418.64	17 900.00	67 277.97	49 377.97-
318	Honoraires, prestations de service	355.58	1 298.15	500.00	823.45	323.45-
322	Dettes à moyen et long termes	327 185.52	254 482.53	218 070.00	123 980.70	94 089.30
330	Perte sur débiteurs	52 477.50				
420	Intérêts s/ avoirs à vue	4 198.60	6 157.39	2 000.00	2 142.47	142.47-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	12 351.25	12 351.25	13 000.00	12 351.25	648.75
424	Gains comptables s/ titres		29 947.50		49 821.75	49 821.75-
425	Intérêt s/ prêts du patrimoine adm.	2 500.00				
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	2 962.50	2 962.50	2 900.00	2 962.50	62.50-
95	Immeubles du patrimoine financier					
	Total charges	72 100.00	322 100.00		323.30	323.30-
	Total revenus	135 234.00	135 239.70	134 000.00	135 563.00	1 563.00-
318	Honoraires, prestations de service				323.30	323.30-
331	Amortiss. patrimoine administratif	72 100.00	72 100.00			
332	Amort.compl. patrimoine adm.		250 000.00			
423	Loyers bâtiments et terrains	135 234.00	135 239.70	134 000.00	135 563.00	1 563.00-
	Total général					
	Total charges	9 304 268.00	9 984 610.11	10 361 711.00	16 313 762.38	5 952 051.38-
	Total revenus	12 316 932.24	11 908 688.54	10 370 415.00	31 912 632.75	21 542 217.75-
	Total écarts	3 012 664.24-	1 924 078.43-	8 704.00-	15 598 870.37-	15 590 166.37

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2013

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2013	Amortissement	Solde au 31.12.2013	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2013	Intérêts dus au 31.12.13
Dette publique										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.22	5 000 000.00	5 000 000.00		5 000 000.00	1.355 %	trim.	67 750.00	
	2ème tranche renouvelée	31.10.14 variable	2 000 000.00	1 250 000.00	300 000.00	950 000.00	3.255 %	trim.	40 687.60	
30.10.09	3ème tranche renouvelée		4 000 000.00	4 000 000.00		4 000 000.00	libor	trim.	10 881.25	
	AF 5041.06.11	30.10.15	3 000 000.00	0.00		3 000 000.00	0.708 %	trim.	4 661.85	
	Total dette publique		14 000 000.00	10 250 000.00	300 000.00	12 950 000.00			123 980.70	0.00
Dette immeubles locatifs										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1 700 000.00	600 000.00	200 000.00	400 000.00	1.5530 %	trim.	8 541.50	
01.09.04	BCG	2014	1 800 000.00	1 512 000.00	36 000.00	1 476 000.00	3.5200 %	trim.	53 961.65	
	Total dette immeubles locatifs		3 500 000.00	2 112 000.00	236 000.00	1 876 000.00			62 503.15	0.00
	Total général		17 500 000.00	12 362 000.00	536 000.00	14 826 000.00			186 483.85	0.00

Crédits d'engagement des patrimoines adm. et fin. en cours à la fin de l'exercice 2013

Libellé	Crédit Etude		Aménagements		Financement GIBC		Financement GIBC		Acquisition		Convention CFF 3ème voie 62.00.501.02
	Réfection Local Sauvetage	Réfection Local Sauvetage	Centre Scolaire	Crèche	Construction parascolaire	Mobilier	Acquisition Mobilier parascolaire	Construction parascolaire	Mobilier	Convention CFF 3ème voie	
Date délibération C.M.	13.12.11	04.06.13	29.01.13	27.07.12	27.07.12	07.05.13	27.07.12	27.07.12	07.05.13	14.10.97	11.11.03
Crédit voté par C.M.	200 000	1 850 000	1 400 000	2 372 863	2 372 863	154 050	5 300 000	5 300 000	140 000	900 000	900 000
Dépenses totales au 31.12.12	40 620		723 407		723 407		1 078 142	1 078 142		839 882	839 882
Dépenses effectives en 2013	112 229	409 414	1 310 503	1 581 375	1 581 375	61 674	4 076 653	4 076 653	130 647		
Dépenses totales au 31.12.13	152 849	409 414	1 310 503	2 304 782	2 304 782	61 674	5 154 795	5 154 795	130 647	839 882	839 882
Excédent du crédit au 31.12.13	47 151	1 440 586	89 497	68 081	68 081	92 376	145 205	145 205	9 353	60 118	60 118
Recettes effectives en 2013		250 000									
Recettes totales au 31.12.13		250 000									
Amortissements effectifs en 2013				81 525	81 525		209 810	209 810		31 500	31 500
Amortissements au 31.12.13				81 525	81 525		209 810	209 810		337 500	337 500
Solde au bilan au 31.12.13	152 849	159 414	1 310 503	2 223 257	2 223 257	61 674	4 944 985	4 944 985	130 647	502 382	502 382

Libellé	Mollies		Ch. Menuiserie		Ch. de La Radio		Frais d'étude		Total
	Moderation trafic	Réaménagement Route Lausanne	Réaménagement accès crèche	Ch. de La Radio Aménagement	Implantation Immeuble Tuitlots	Implantation Immeuble Tuitlots	Implantation Immeuble Tuitlots	Implantation Immeuble Tuitlots	
Date délibération C.M.	40722	01.03.11	04.06.13	08.10.13	12.11.13				
Crédit voté par C.M.	140 000	900 000	765 000	229 000	150 000				
Dépenses totales au 31.12.12	7 635	17 597							
Dépenses effectives en 2013	330		72 684	4 000					
Dépenses totales au 31.12.13	7 965	17 597	72 684	4 000					
Excédent du crédit au 31.12.13	132 035	882 403	692 316	225 000	150 000				
Recettes effectives en 2013									
Recettes totales au 31.12.13									
Amortissements effectifs en 2013	964	17 596							
Amortissements au 31.12.13	7 964	17 596							
Solde au bilan au 31.12.13	1	1	72 684	4 000	95.00.563.00	95.00.563.00	95.00.563.00	95.00.563.00	9 562 397

Crédits d'engagement du patrimoine administratif terminés à la fin de l'exercice 2013

Libellé	Acquisition véhicule		Crédit d'étude complément bâtiment parascasolaire		Réalisation parking provisoire chant.Tuilière		Trottoir chemin des Limites		Drainage + passage carr. Bois-d'Amont		Canalisation et collecteur Mollies		Viabilisation terrains crèche + parascolaire		Totaux
Date délibération C.M.	07.05.13	20.09.11	01.06.10	05.04.11	05.04.11	05.04.11	13.12.11	12.06.12							
Crédit voté par C.M.	200 000	570 000	280 000	420 000	420 000	230 000	100 000	450 000							2 250 000
Dépenses totales au 31.12.12		545 222	263 691	190 960	190 960	66 811	84 878	348 722							1 500 284
Dépenses effectives en 2013	199 855	24 753	60 118	182 013	182 013	58 139		127 067							651 945
Dépenses totales au 31.12.13	199 855	569 975	323 809	372 973	372 973	124 951	84 878	475 789							2 152 229
Excédent du crédit au 31.12.13	145	25	(43 809)	47 027	47 027	105 049	15 122	(25 789)							97 771
Recettes effectives en 2013			161 905	182 521	182 521		84 877								429 303
Recettes totales au 31.12.13			174 505	182 521	182 521		84 877								441 903
Amortissements effectifs en 2013			140 000	10 500	10 500	11 500		15 000							37 000
Amortissements au 31.12.13				21 000	21 000	23 000		15 000							199 000
Solde au bilan au 31.12.13	199 855.00	569 975	9 305	169 451	169 451	101 951	1	460 789	1	460 789	1 511 326				

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2013	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2013
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922m ² , Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	7 860.00	-	-7 859.00	1.00
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	310 600.00	-	-34 600.00	276 000.00
Routes Communales	839 881.67	533 881.67	-	-31 500.00	502 381.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	151 410.80	-	-37 860.00	113 550.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation Zone Est	4 220 363.00	249 379.55	-	-83 200.00	166 179.55
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	957 327.28	-	-53 200.00	904 127.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	141 521.70	-	-8 350.00	133 171.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	166 930.95	-	-18 550.00	148 380.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	125 451.60	-	-4 700.00	120 751.60
Aménagement cimetièrè	2 220 520.75	1 643 445.21	-	-42 200.00	1 601 245.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 538 665.15	-	-73 270.00	1 465 395.15
Mur anti-bruit ch. Menuiserie	110 059.85	57 459.85	-	-6 720.00	50 739.85
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	342 972.37	-	-16 335.00	326 637.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ère/30km	713 281.49	472 161.49	-	-20 560.00	451 601.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastellettes	267 264.26	194 284.26	-	-8 830.00	185 454.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	146 789.25	-	-11 000.00	135 789.25
Aménagt mesures prov. Chênaie-Mojonne	59 721.75	59 721.75	-	-	59 721.75
Réalisation parking provisoire La Tuilière	323 809.15	111 090.85	60 118.30	-161 904.50	9 304.65
Aménagt ch. Marettes La Tuilière	598 506.05	558 506.05	-	-20 000.00	538 506.05
Roselière Modération de trafic	110 000.00	104 465.20	-	-5 500.00	98 965.20
Mollies Modération de trafic	140 000.00	635.00	330.00	-964.00	1.00
Aménagt La Tuilière p/Fondation	562 572.00	-	-	-	-
Route de Lausanne Aménagement	900 000.00	17 597.35	-	-17 596.35	1.00
Extention Aménagement Village « Tuilière »	398 331.50	398 331.50	-	-20 000.00	378 331.50
Trottoir ch. des Limites	372 972.75	180 460.10	182 012.65	-193 021.35	169 451.40
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	55 311.45	58 139.15	-11 500.00	101 950.60
Canalisation + collecteur Mollies	84 877.85	84 877.85	-	-84 876.85	1.00
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	348 722.05	127 066.85	-15 000.00	460 788.90
Mini-Déchetteries « Tuilière »	149 989.50	149 989.50	-	-15 000.00	134 989.50
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 400 000.00	-	1 310 503.00	-	1 310 503.00
Ch. Menuiserie aménagt suite crèche	765 000.00	-	72 683.65	-	72 683.65
Ch. Radio aménagement	229 000.00	-	4 000.00	-	4 000.00
Total Ouvrages de génie civil	29 512 808.47	9 109 860.78	1 814 853.60	-1 004 097.05	9 920 617.33
Terrains Bâti					
Dépôt voirie	1 431 319.00	289 518.50	-	-48 250.00	241 268.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	78 722.70	-	-6 060.00	72 662.70
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00
Local pompiers	390 068.25	207 998.25	-	-13 005.00	194 993.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	315 671.70	-	-48 200.00	267 471.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922m ² , écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	798 436.00	-	-72 586.00	725 850.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2013	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2013
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	47 085.60	-	-9 420.00	37 665.60
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	471 214.65	-	-36 260.00	434 954.65
Transformation chaufferie	249 689.95	16 589.95	-	-16 588.95	1.00
Aménagement locaux mairie	72 000.80	32 000.80	-	-4 000.00	28 000.80
Rénovation salle sociétés	187 715.54	92 715.54	-	-9 500.00	83 215.54
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	199 177.15	-	-20 000.00	179 177.15
Préau couvert école	402 614.00	241 713.45	-	-20 150.00	221 563.45
Secrétariat-Réception mairie	341 689.05	263 049.05	-	-11 440.00	251 609.05
Installation toit.photovoltaique	2 391 806.05	1 857 306.05	-	-227 500.00	1 629 806.05
Dépôt voirie village	199 066.65	158 326.65	-	-6 600.00	151 726.65
« La Tuilière » Travaux préparatoire	498 565.65	199 405.65	-	-99 720.00	99 685.65
Local La Cale et archives	475 930.28	371 130.28	-	-17 700.00	353 430.28
Parking Gitana	2 900 000.00	2 260 800.00	-	-107 800.00	2 153 000.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 807 600.00	-	-86 100.00	1 721 500.00
Patinoire artificielle de 360m²	159 800.10	63 800.10	-	-32 000.00	31 800.10
Crédit étude bâtiment parascolaire	98 000.00	98 000.00	-	-	98 000.00
Crédit étude compl.bâtiment parascolaire	569 974.90	545 222.10	24 752.80	-	569 974.90
Construction bâtiment parascolaire	5 300 000.00	1 078 142.05	4 076 652.70	-209 810.00	4 944 984.75
Etude Réfection Local Sauvetage	200 000.00	40 619.95	112 229.25	-	152 849.20
Réfection Local Sauvetage	1 850 000.00	-	409 413.55	-250 000.00	159 413.55
Total Terrains bâtis	27 017 654.82	11 534 258.17	4 623 048.30	-1 352 689.95	14 804 616.52
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420+3422,4.10.89,14902 m²	2 162 360.00	326 160.00	-	-	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268 m², Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726 m²		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	1.00	-	-	1.00
Place de Jeux Roselière	200 648.60	113 764.60	-	-28 442.00	85 322.60
Plage Gitana	350 000.00	314 000.00	-	-12 000.00	302 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	322 329.10	-	-14 670.00	307 659.10
Total Terrains non bâtis	3 444 580.90	1 076 260.70	0.00	-55 112.00	1 021 148.70
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	65 001.00	-	-8 150.00	56 851.00
Balayeuse	248 489.10	198 489.10	-	-25 000.00	173 489.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	189 714.80	-	-19 000.00	170 714.80
Mobilier Parascolaire	140 000.00	0.00	130 647.25	-	130 647.25
Véhicule Pionner Pompiers	199 855.00	0.00	199 855.00	-	199 855.00
Total Mobilier, machines, véhicules	989 357.70	453 208.90	330 502.25	-52 150.00	731 561.15
Communes					
4 Parts COFICOGÉ		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	0.00	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Total Propres établissements	1 329 440.00	1 329 440.00	0.00	0.00	1 329 440.00

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2013	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2013
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	0.00	691 139.00	0.00	0.00	691 139.00
Subv. Invest. Communes et propres établ.					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	202 150.00	-	-11 850.00	190 300.00
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 216 709.23	-	-48 700.00	1 168 009.23
Subvention Etanchéité Parking « Tuilière »	119 904.00	95 904.00	-	-24 000.00	71 904.00
Crédit étude honoraires crèche	72 790.02	72 790.02	-	-	72 790.02
Financement construction Crèche	2 372 863.00	723 406.91	1 581 375.45	-81 525.00	2 223 257.36
Financement Mobilier Crèche	154 050.00	-	61 673.85	-	61 673.85
Total Propres établissements	5 068 266.25	2 310 960.16	1 643 049.30	-166 075.00	3 787 934.46
Total patrimoine administratif	67 362 108.14	26 507 127.71	8 411 453.45	-2 630 124.00	32 288 457.16

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2013	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2013
Immeubles				
Parcelle 3866, Ecole-Mairie	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble 41, ch. Menuiserie	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325 rte Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 2814 - 5 rte de Collex	917 534.00	-	-	917 534.00
Parcelle 2846 Lausanne 329 bis (Dubois)	1 850 000.00	-	-	1 850 000.00
Parcelle 3855 Tuilots	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle 3386 Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Transformation chalet	532 235.15	-	-	532 235.15
Rénovation Résidence Les Marettes	539 363.50	-	-	539 363.50
Total Immeubles	11 024 161.35	0.00	0.00	11 024 161.35
Total patrimoine financier	11 024 161.35	0.00	0.00	11 024 161.35

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2013

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2013	216 754.05	
Résultats d'exploitation des immeubles 2013		
Chemin de la Menuiserie 41	53 535.00	89 114.10
Route de Lausanne 329 bis A-B-C	98 582.60	93 148.85
Route de Lausanne 325	85 392.00	92 667.25
Résultat d'exploitation au 31.12.2013	237 509.60	274 930.20
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2013		(37 420.60)
	237 509.60	237 509.60
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2013	179 333.45	

Restaurant le Kutchi route de Lausanne 325

Produits	
Loyers encaissés	85 392.00
Total des produits	85 392.00
Charges	
Entretien, rénov. courants	7 152.55
Travaux	71 064.00
Honoraires, frais de régie	4 012.05
Assurance	1 897.15
Intérêts hypothécaires	8 541.50
Total des charges	92 667.25
Résultat d'exploitation	(7 275.25)

Immeuble chemin de la Menuiserie 41

Produits	
Loyers encaissés + chauf.	52 345.00
Machines à laver & séchoirs	1 190.00
Total des produits	53 535.00
Charges	
Charges courantes	17 617.00
Entretien, rénov. courants	70 319.60
Assurances	1 177.50
Total des charges	89 114.10
Résultat d'exploitation	(35 579.10)

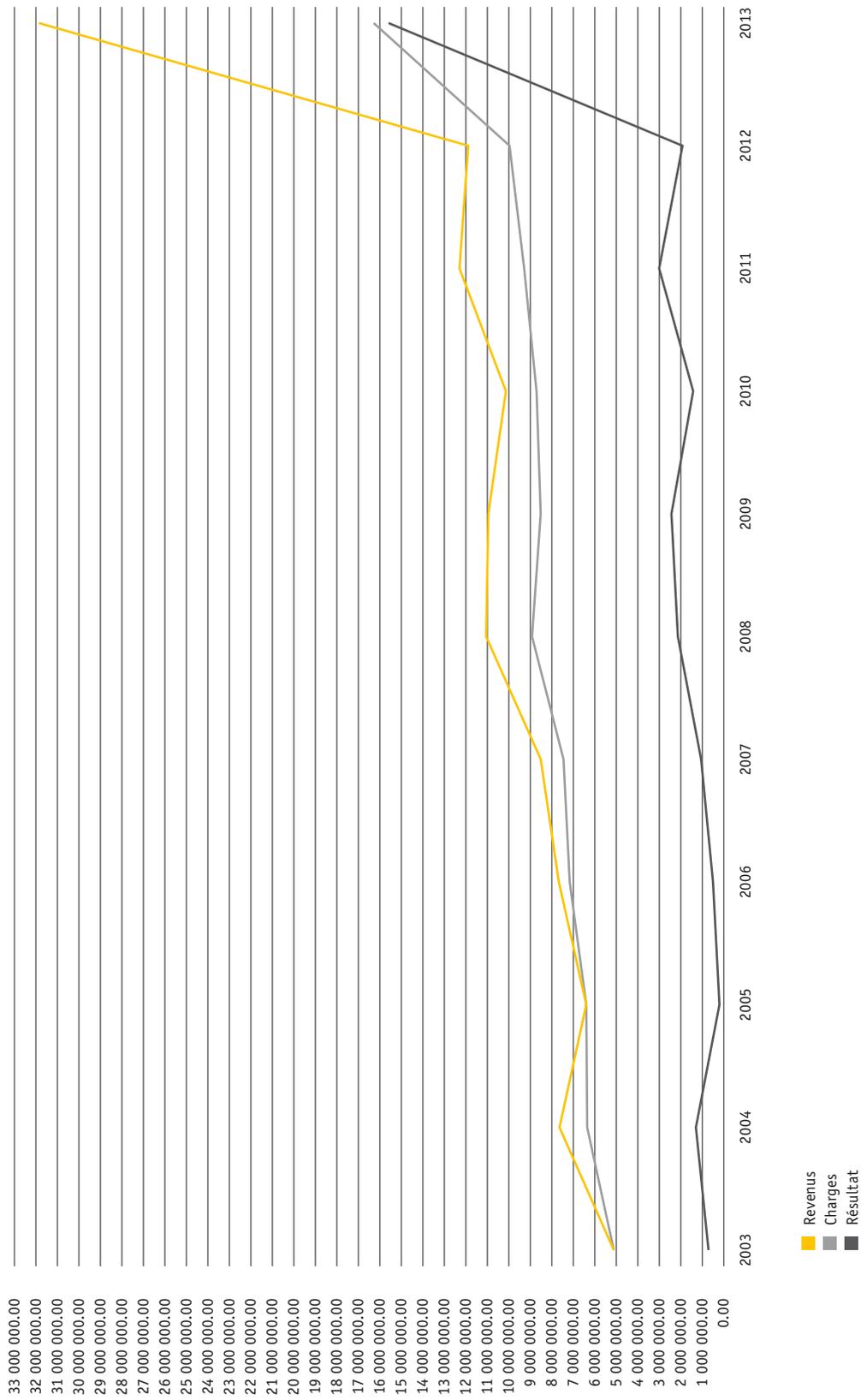
Résidence Les Marettes route de Lausanne 329 bis A-B-C

Produits	
Loyers encaissés	97 130.00
Remboursement assurance	1 452.60
Total des produits	98 582.60
Charges	
Charges courantes	3 439.15
Entretien, rénov. courants	23 855.55
Assurances	2 311.10
Chauffage, eau, électricité	9 581.40
Intérêts hypothécaires	53 961.65
Total des charges	93 148.85
Résultat d'exploitation	5 433.75

Résultats d'exploitation portés sur compte général Réserve des immeubles

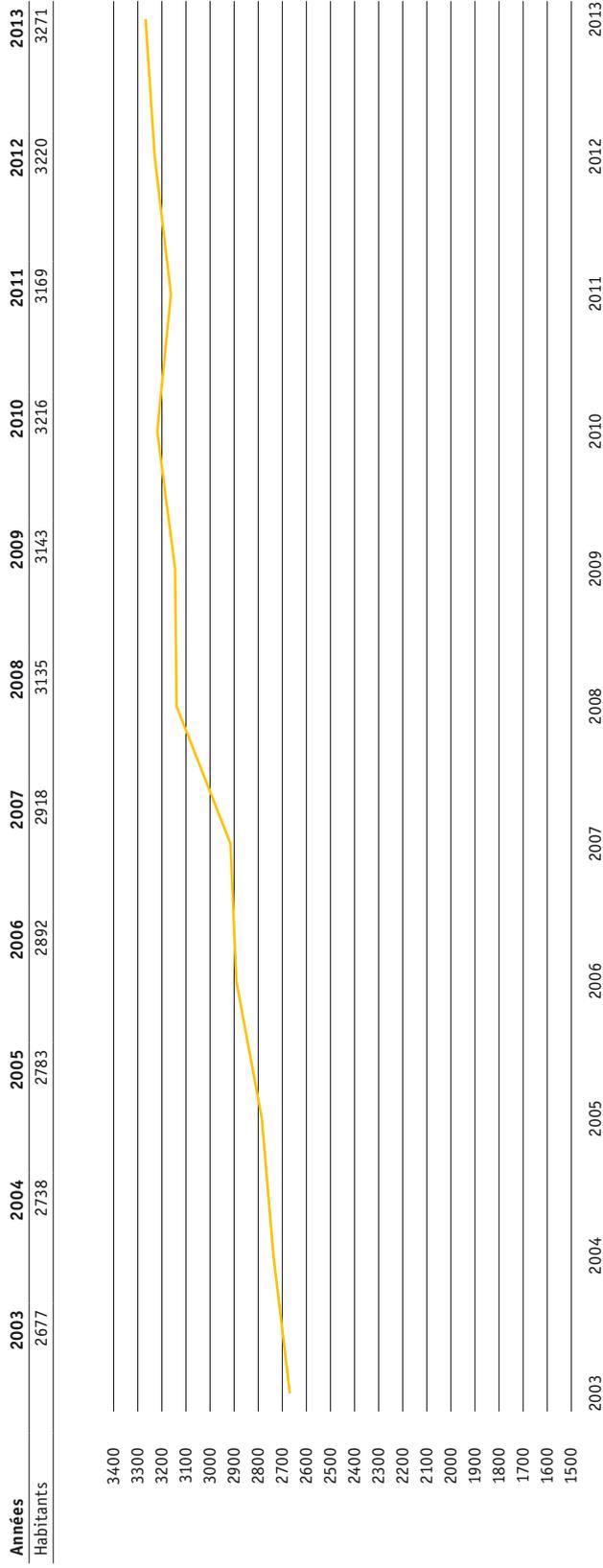
Compte de fonctionnement

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Revenus (Fr.)	5 128 424.24	7 657 259.67	6 410 160.75	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75
Charges (Fr.)	5 121 292.00	6 358 245.61	6 408 107.46	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38
Résultat (Fr.)	7 132.24	1 299 014.06	2 053.29	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37

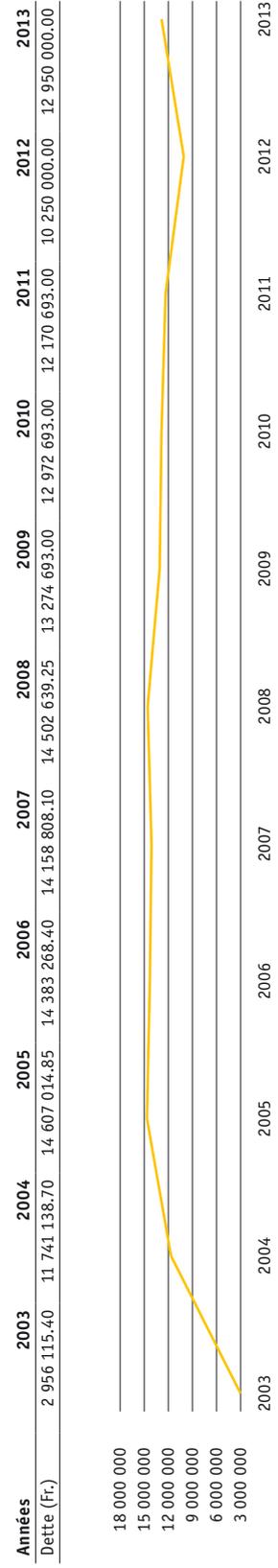


■ Revenus
■ Charges
■ Résultat

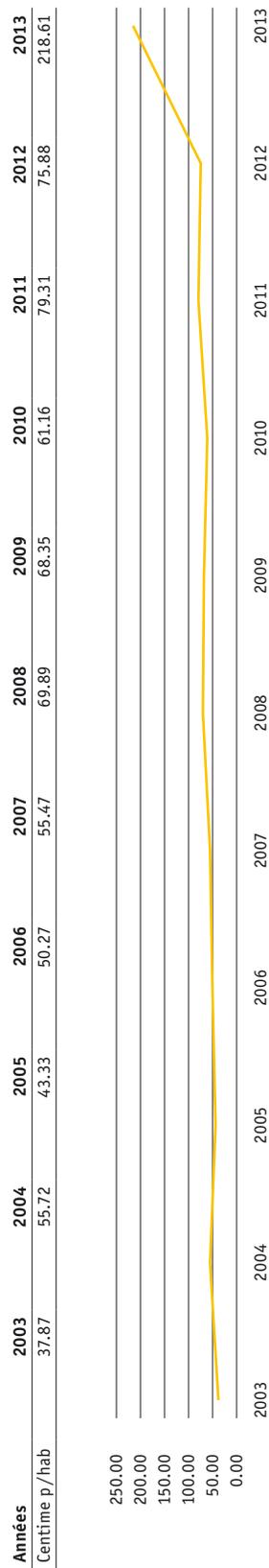
Evolution démographique



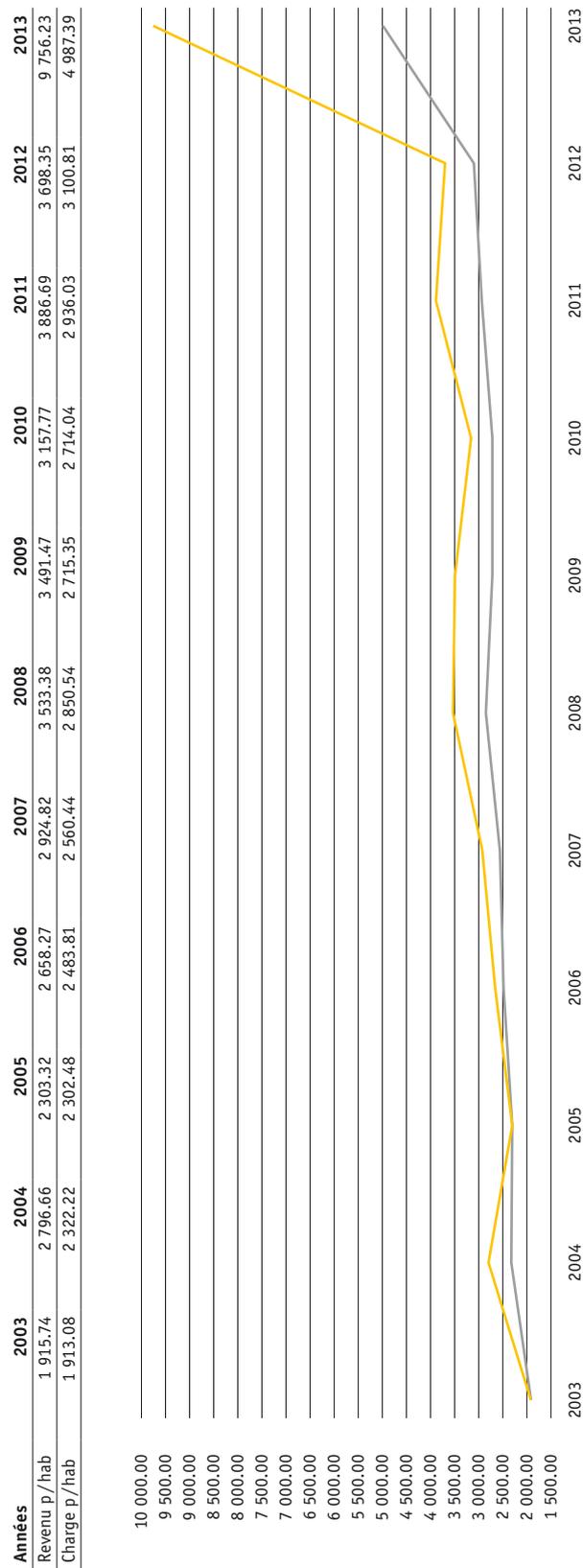
Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)



Evolution du centime additionnel en francs par habitant



Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant



■ Revenu p/hab
■ Charge p/hab

BFB

BFB Société Fiduciaire
Bouquin Frères et Bérain SA
Corraliers 26
CH - 1211 Genève 11
Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 46 88
E-mail comite@bfg.ch
Web www.bfb.ch
Fondée en 1892

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 1^{er} avril 2014
9/cob/9

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Madame, Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

J.

BFB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BFB Société Fiduciaire
Bouquin Frères et Bérain SA


 André TINGUELY
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable


 Christophe BANDELIER
 Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
 - bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3 - 6)
 - comptes administratifs comparés (page 7)
 - tableau du mode de financement (page 8)
 - engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-15)
- analyse et commentaires (pages 16-17)

2/17



Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

Conseillère administrative

Chers Bellevistes,

Durant l'année 2013, en qualité de Conseillère administrative, j'étais en charge des dicastères suivants: le social, la jeunesse et les aînés, la petite enfance, l'école et le parascolaire, les manifestations et la culture, les naturalisations, la location des salles. J'étais membre du conseil de la Fondation communale pour la construction de logements et représentante de la commune auprès de la crèche intercommunale. J'étais également membre des conseils des établissements de l'école de Bellevue-Genthod et du collègue des Colombières.

Les dossiers dans ces différents domaines ont été à nouveau riches et variés. Voici quelques exemples dont j'aimerais plus particulièrement vous parler :

Pour le 1er janvier 2013, le Département de l'instruction publique (DIP) a nommé un nouveau directeur de l'établissement de Bellevue-Genthod. Il s'agit de M. Salvatore Chudzinski, lequel, il y a quelques années, a été enseignant dans notre école. En plus des fonctions inhérentes à son poste, il dirige le conseil d'établissement de Bellevue-Genthod et est, avec Mme Evelyne Garin, maîtresse adjointe, l'interlocuteur direct de la mairie pour les questions de locaux, d'organisation des manifestations, etc. Nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec ces derniers pour les années à venir.

Les nombreuses festivités organisées conjointement par l'école et la commune se sont déroulées dans la bonne humeur et, je l'espère, à la satisfaction des petits et des grands. Elles sont organisées sous la responsabilité de Mme Isabelle Chevalley del Rio, que je remercie.

Pour les aînés, une sortie a été organisée en Valais, au mois de juin, sous un soleil radieux. La balade a débuté avec la visite, en bateau, du lac souterrain de St-Léonard, puis, un repas nous a été servi au domaine des Îles à Sion. La journée s'est terminée

en beauté avec la visite du musée de Martigny dédié aux chiens du Saint-Bernard.

La fête nationale du premier août nous a permis d'accueillir M. Jacques-Simon Eggly, Conseiller National et descendant de Simon Eggly, premier Maire de la commune, et d'apprécier le repas préparé par la compagnie des sapeurs-pompiers de Bellevue.

A l'occasion de la commémoration de l'Escalade, au mois de décembre, nous avons eu le plaisir de recevoir la Compagnie de 1602. La soirée a commencé par l'arrivée des participants en costume sur scène et la présentation des différents personnages historiques. Ensuite, le « Cé qu'è lainô » a été repris en cœur par toute la salle. Pour l'occasion, les membres du club des Bellevistes et les membres du Conseil municipal, vêtus de costumes d'époque, ont préparé et servi la fameuse soupe.

Dans le domaine social, la commission a attribué, comme chaque année, des subventions à environ 20 associations qui œuvrent à l'étranger. Elle a également soutenu plusieurs projets sociaux ou culturels sur le territoire genevois. La commune offre également régulièrement une aide et des renseignements, de manière confidentielle, aux habitants qui en font la demande.

Pour finir, le fil rouge 2013 a été, comme en 2012, la construction du bâtiment dédié aux activités parascolaires. Les travaux se sont poursuivis sans relâche pour tenir le délai de la rentrée scolaire 2013-2014. En parallèle, il a fallu préparer les budgets puis passer commande pour l'aménagement intérieur du bâtiment. L'été a été studieux, ponctué par de nombreux rendez-vous sur le chantier et, avec l'aide des différents utilisateurs du nouveau bâtiment, des commandes de mobilier, de tatamis, etc. Je me souviens en particulier, avec plaisir, des séances et visites effectuées dans d'autres communes, catalogue et nuancier en main, avec Mme Michelle Viret, responsable de la bibliothèque, afin d'aménager au mieux

ce nouveau local. Dans le même temps, les places de jeux ont pris forme.

In extremis, tout était prêt pour le 26 août 2013, jour de rentrée des classes. Moins d'un mois plus tard, le 14 septembre 2013, l'inauguration officielle du bâtiment « les Aiglons » a eu lieu. La bibliothèque a également été baptisée ce même jour du nom de Guillaume Fatio en présence de ses descendants. Les différents utilisateurs : club de judo, association des restaurants scolaires, école de musique, Harmonie, GIAP et association de la bibliothèque ont répondu présents et vous ont accueilli toute la matinée dans leurs différents locaux. M. François Longchamp, Conseiller d'Etat,

nous a fait l'honneur de prendre la parole en cette occasion.

Durant l'hiver, les salles de réception ont été mises en location auprès de la population. Dès lors, vous pouvez réserver ces locaux mais également les autres salles communales par l'intermédiaire du site internet de la commune.

Une page s'est donc tournée pour moi en 2013 avec la mise à disposition du bâtiment des Aiglons mais les chantiers futurs ne manquent pas !

Catherine DuPasquier
Conseillère administrative

Aide sociale de la commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Contrairement aux subventions sociales pour l'étranger, les subventions sociales pour la Suisse sont uniques et ne sont pas renouvelées d'année en année, ceci afin de donner la possibilité à un plus grand nombre d'entre elles de recevoir une aide.

En 2013, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 12'000.-.

La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

Fondation Théodora

Des artistes clowns rendent visite aux enfants hospitalisés afin de les distraire.

Club en fauteuil roulant, Genève

Travaille en faveur de l'intégration des personnes handicapées physiques, propose également des sorties culturelles en véhicules adaptés, ainsi que des vacances.

Association la Barje

Propose des emplois ou des stages à des jeunes en difficulté ou en formation.

AFM Association des familles monoparentales

Propose une écoute, un soutien financier et juridique aux familles monoparentales en difficulté.

Promente Sana

Soutient l'association l'Expérience qui œuvre pour l'autonomie des personnes souffrant de problèmes psychiques.

Arcade des sages-femmes

Active sur les communes de Versoix, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Mies et Tannay, souhaite ouvrir un espace d'accueil et proposer des rencontres postnatales.

Association parole

Gère un lieu d'accueil à Plainpalais pour personnes présentant des troubles psychiques.

Association nez rouge

Raccompagne gratuitement des personnes hors d'état de conduire.

ASAP Réseau cancer du sein

La Suisse figure parmi les pays à haut risque, 5ème rang mondial. A Genève, 450 cancer du sein sont diagnostiqués chaque année. 6000 femmes sont traitées sur notre canton.

AGIS Association genevoise d'intégration sociale

S'occupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes vivant avec un handicap physique, mental et/ou sensoriel ou souffrant de maladie chronique.

Association un enfant-un cadeau

Un spectacle annuel est prévu chaque année. Le prix d'entrée est un cadeau neuf à apporter par chaque spectateur.

Association colis du coeur

Œuvre en faveur des personnes démunies recommandées par les services sociaux genevois. Fournit des denrées alimentaires.

Subventions sociales à l'étranger

Selon le souhait du Conseil administratif et du Conseil municipal, la commune a continué en 2013 à allouer 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger, soit une somme de CHF 72'500.-.

Chaque année, les projets subventionnés font l'objet d'une nouvelle évaluation par la commission sociale. Les associations bénéficiaires nous transmettent un rapport d'activités détaillé du projet soutenu, ainsi qu'une situation des comptes.

Par manque d'informations ou suite à la réorientation de certains projets, la commission sociale a décidé de cesser le subventionnement de six associations.

En 2013, 20 associations ont reçu une aide financière :

- Bilifou-Bilifou
- Sos Enfants des rues du Vietnam
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children
- Casa Alianza Suisse
- H2O Energie
- Foyers Bambis
- Yankadi y Nemani
- Amis du Sakthi
- Association Projets Mongolie
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel
- Pharmaciens Sans Frontière
- Les Femmes pour la planète
- Assafi
- Cayla Solidaire

La commune reçoit chaque année un nombre très important de demandes qu'elle traite une par une. Toutefois, au vu du volume des dossiers, il n'est malheureusement pas possible de répondre à chacune d'elles.

Après l'étude de leurs dossiers, 5 nouveaux projets ont pu être subventionnés :

Casa Rafael

Vient en aide aux enfants et adolescents des quartiers les plus pauvres de Buenos Aires en proposant des activités culturelles, permettant ainsi un contact, un suivi, une aide, une réinsertion scolaire et un moyen d'éviter la drogue et la criminalité. Les résultats sont très motivants puisque des expositions sont prévues au musée des Beaux-Arts, ou encore des concerts à l'Ambassade de France.

Le Sourire de Chiang Khong

Offre une scolarité au sein d'une école gouvernementale à des enfants de tribus montagnardes, pour sauver le plus grand nombre des réseaux actifs de la drogue et de la prostitution. L'association prend en charge environ 120 enfants de 5 à 22 ans.

Métissage

Centre de formation artisanal pour jeunes femmes berbères au Maroc. Formation à la couture, au tissage, ou encore à la pâtisserie.

Ushagram

Soutient plusieurs programmes de développement rural en Inde.

Les Filles de Marie

Aide destinée à un orphelinat de 80 enfants, un dispensaire et une école de 450 enfants tenus par des sœurs ; spécifiquement concernant les besoins en médicaments ou matériel médical.

Aide d'urgence :

La commune prévoit chaque année un budget de CHF 5'000.- dédié à l'aide d'urgence internationale.

En 2013, la commune de Bellevue a soutenu :

- Terre des Hommes, cantine scolaire en Haïti
- Caritas Suisse, Tchad
- Caritas Suisse, cyclone en Inde
- Croix Rouge Suisse, Tchad
- Médecins Sans Frontière, crise syrienne
- La Chaîne du Bonheur, cyclone aux Philippines

Social jeunesse

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2013

Les jeunes et les TSHM sur Bellevue

Je saisis l'occasion de cet encart dans «Votre mairie vous informe», que la mairie nous a aimablement offert, pour attirer votre attention sur ce métier que je pratique, et qui me tient à cœur. J'ai choisi de m'adresser à vous directement, car au centre de mon métier se situe la communication. Une communication qui se doit d'être spécifique et remise en cause perpétuellement. Travailleuse sociale hors murs, j'ai laissé pour chacun des mots qui composent l'appellation de notre métier, une majuscule car tout le monde nous nomme les TSHM. Sous l'égide de la FASE (la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle), nous nous employons à aider dans son parcours, la jeunesse de 12 à 25 ans.

Etre jeune de nos jours est plus compliqué qu'on veut bien l'admettre. Confrontés sans cesse à l'exigence du monde adulte, pas encore munis des armes nécessaires à garder le cap de façon toujours harmonieuse, sous pression de la construction d'un avenir réussi malgré ses contours de plus en plus incertains, les jeunes, plus fragiles pourtant, ploient moins que ce que l'on veut bien croire. Notre rôle à Emile Nobs - notre coordinateur de terrain, car nous travaillons hors murs, c'est-à-dire en rue; un des terrains de prédilection de la jeunesse - à Nicolas Glénat, à Angel Garcia, notre assistant socio-éducatif, et à moi-même, référente sur Bellevue et Genthod, est d'accueillir les demandes des jeunes, qu'elles aient trait à de l'animation pure, ou qu'elles soient liées à des problématiques de vie plus compliquées à résoudre. Nous travaillons également dans ce que nous nommons «l'entre-deux», qui prend différentes formes. Par exemple, l'aide à la concrétisation de projets professionnels, d'étude, ou autre. Effectivement, la charge administrative que toute action de cet ordre implique, s'apparente souvent pour les jeunes, et encore pour les adultes, j'en atteste, à un labyrinthe par trop tortueux!

En facilitant l'insertion sociale des jeunes, nous résolvons dans la mesure du possible la communication entre jeunes et adultes, et mettons également en lien les jeunes et les institutions utiles par leurs prérogatives aux différentes problématiques de la jeunesse.

Prenant appui sur différents outils éducatifs (les petits jobs, les locaux d'accueil libre, les salles de sport, le suivi individuel, la mise sur pied d'actions collectives et communautaires, etc.), nous créons un espace de parole pour le jeune afin qu'il puisse nous raconter ce qui le préoccupe et tenter d'y remédier. Ni agent de police, ni psychologue, ni maître ou professeur et pas non plus parent des jeunes que nous encadrons, nous TSHM, bénéficions auprès de la jeunesse et selon ses dires, d'une position propice à apporter une aide, un soutien. Présents sur les lieux qu'ils fréquentent ou les invitant «chez nous» dans nos locaux, nous faisons figure pour eux d'adultes référents avec qui, à leur guise, ils tissent le lien. Par sa nature, en intelligence avec notre sensibilité humaine, notre travail nous positionne du côté du jeune et jamais en antagoniste. C'est de concert avec le jeune et sur la base de sa volonté propre que nous allons de l'avant vers son avenir que nous lui souhaitons réussi, et pour lequel nous faisons notre possible, appuyés par ce que la FASE et les communes mettent à notre disposition en infrastructure, en temps ou outil de travail.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos activités, lieux, horaires et contacts sur la page du site de la commune de Bellevue dédiée au «social jeunesse».

Un grand merci à tous pour votre écoute en lecture et à très bientôt!

Fatma Foudhaily au nom de l'équipe des TSHM de la Rive Droite

Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2013

Rentrée scolaire à l'école de Bellevue

Le 26 août a été un jour particulier pour de nombreux enfants et adultes à Bellevue. 37 enfants de 4 ans ont emprunté pour la première fois le chemin de l'école. C'était pour eux le premier jour de leur scolarité à l'école primaire. Pour quelques enseignants, le 26 août a marqué un début de carrière professionnelle ou un changement d'affectation.

Mme Bolli, enseignante au cycle 2 a accueilli les élèves de sa première volée.

Mme Bellasoued, enseignante confirmée, reprend une classe au cycle 2.

M. Blanchard, maître d'éducation physique débute également sa carrière à Bellevue.

Mme Boeschel, ECSP, est de retour dans notre école pour donner quelques heures de soutien aux élèves. Nous leur souhaitons une longue et heureuse carrière dans notre école.

A la récréation, 298 élèves ont pris possession des nouveaux jeux du préau avec beaucoup d'enthousiasme. Ces élèves sont répartis dans 15 classes (7 classes au cycle 1 et 8 classes au cycle 2), ils sont encadrés par 18 enseignantes dont 4 travaillent à temps partiel. Les effectifs des classes permettront de travailler dans de bonnes conditions (de 18 à 22 élèves).

Salvatore Chudzinski
Directeur d'établissement

Organisation des classes

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Mme Garin Evelyne (maîtresse principale)	18
1ère primaire	Mme Hug Sonia	19
2ème primaire	Mme Sigwart Patricia	22
2ème - 3ème primaire	Mmes Graber Rachel et Ontiveros Christine	21
3ème primaire	Mmes Girardet Karine et Ontiveros Christine	20
3ème - 4ème primaire	Mme Zumeri Majlinda	22
4ème primaire	Mme Hutin Ferrillo Marianne	23
5ème primaire	Mmes Boujol Corinne et Kammacher Christiane	19
5ème primaire	Mme Matthey Prevost Tamara	20
6ème primaire	Mme Bouzas Véronique	19
6ème primaire	Mme Josten Juliette	20
7ème primaire	Mme Bellasoued Sonia	20
7ème primaire	Mme Bolli Laure	18
8ème primaire	Mme Zumstein Patrizia	20
8ème primaire	Mme Kaeser Violaine	21
Classe d'accueil pour élèves non-francophones (Genthod)	M. Reichsteiner Heinz	
Activités créatrices sur textiles	Mme Steiner Isabelle	
Education musicale	Mme Bühlmann Claudine	
Arts visuels	Mme Hirt Galliane	
Education physique	M. Dovat Laurent	
Rythmique	Mme Creux Aurora	
Infirmière	Mme Gay-Albuquerque Stéphanie	
Directeur	M. Chudzinski Salvatore	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments



Bâtiment Menuiserie



Bâtiment Mollies



Bâtiment Gitana



Bâtiment pour les activités parascolaires et crèche intercommunale

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Le troc de printemps

Au début du printemps le troc est toujours une source de satisfaction pour le comité même si cela demande beaucoup de travail de préparation en amont ainsi que durant les 2 jours d'activité proprement dite.

Café-parents

Nous avons organisé un café-parents sur le thème de l'auto-défense. Une animatrice de l'association Tatout est venue une première fois pour une conférence explicative, puis 4 ateliers sur 2 samedis ont permis aux enfants inscrits de mieux se rendre compte des armes que nous possédons tous pour ne pas être visés comme victime ou pour avoir plus confiance en soi en toutes circonstances. Il n'y a pas eu autant de monde que nous l'espérions, mais les enfants et parents présents ont été très satisfaits.

Just dance party

Pour sa deuxième édition, la just dance party du mois de mai a remporté un vif succès. Les ateliers coloriages et scoobidous en marge de la piste de danse ont également été appréciés.

Le Tam-Tam

Faute de temps nous n'avons pu faire qu'un seul Tam-Tam durant l'année scolaire dernière. Mais les articles proposés ont eu un retour positif par beaucoup d'enfants et de parents qui, comme chaque fois, aiment voir en priorité, les photos.

Promotions

Durant l'après-midi des promotions, nous avons tenu un stand de photos Polaroid, qui permettait aux enfants de se faire photographier avec leurs amis. Beaucoup de rires nous ont accompagnés tout au long de l'après-midi, donc sans aucun doute c'était un succès. Et comme il faisait beau, pastèques, melons et sirops que nous proposons aux enfants, étaient très appréciés.

GAPP

la participation aux séances du GAPP a permis au comité de se tenir informé de l'actualité scolaire cantonale.

Chantier

Le chantier de la crèche et du bâtiment parascolaire a passablement interpellé les parents, surtout en ce qui concernait la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et le peu d'espace pour jouer. Heureusement, aucun accident grave n'a été relevé, la mairie a répondu favorablement aux demandes faites via le corps enseignant, suite à nos diverses interventions.

Accueil pré-rentree

Nous avons pu participer à un accueil de pré-rentree pour les 1P. Un petit déjeuner était proposé aux familles le samedi précédant la rentrée. Il y a eu du monde et le moment de rencontre a été fort apprécié.

La journée internationale à pied à l'école

Comme chaque année nous avons collaboré avec la mairie et les enseignants pour participer à cette journée internationale. Même si le Pédibus s'essouffle, le cortège était grand. Comme l'année précédente, la mise à disposition d'une banderole «à pied à l'école» par la coordination genevoise, a permis de contenir l'enthousiasme des enfants et d'avoir un joli cortège. Tout le monde s'est ensuite retrouvé à l'école pour une collation offerte par la Mairie.

La semaine de la pomme

En novembre, l'APEB a offert des cartons de pommes aux enfants, pour leur permettre d'avoir un goûter sain. De plus, à deux reprises pendant la récréation, nous leur avons proposé du jus de pommes frais.

Le troc d'automne

Comme au printemps, beaucoup de travail est nécessaire pour mettre sur pied ce troc, mais nous sommes satisfaits du résultat car comme chaque fois, les vendeurs et acheteurs y ont trouvé leur compte.

La soupe de l'escalade

Nous avons eu la chance de pouvoir utiliser la cuisine du Foyer de l'école durant toute la matinée, puisque le restaurant scolaire se trouve dans un nouveau bâtiment. La soupe a aisément cuit, dans le chaudron pour la majeure partie et en cuisine pour une petite quantité qui est partagée avec les enseignants.

Restaurant scolaire de Bellevue

L'Association du Restaurant scolaire a connu une année 2013 mouvementée.

Dès la rentrée 2012, il a tout d'abord fallu collaborer avec un nouveau traiteur. En effet, la DSR, surchargée par une organisation internationale récemment implantée dans le quartier de Montbrillant, nous a confié aux bons soins de Régeservice, partenaire de la DSR.

Une fois les premiers ajustements réalisés, cette nouvelle maison convient très bien aux usagers du Restaurant scolaire, tant aux enfants qu'aux adultes.

En cours d'année 2013, le nouveau bâtiment parascolaire a vu le jour et un tout nouveau réfectoire coloré et chaleureux a été inauguré pour la reprise 2013-14. Au lieu de 2 salles servant des repas aupa-

vant, le réfectoire permet de recevoir actuellement 132 enfants par service.

Il a fallu s'adapter à la nouvelle cuisine, plus petite que celle du Foyer et maîtriser les nouveaux équipements mis à disposition par la commune.

Cette année encore, nous avons obtenu le label fourchette verte grâce à des menus équilibrés et variés. Des contrôles réguliers des diététiciennes et du service d'hygiène du canton sont effectués dans nos locaux.

188 enfants représentant 139 familles ont fréquenté le Restaurant en cours d'année.

Nous rappelons que l'Association fonctionne avec un comité bénévole et que les personnes intéressées à participer activement peuvent s'annoncer à la Mairie.

Garderie les Ticoquins

Durant l'année 2012-2013 l'association Les Ticoquins comptait 41 familles membres, pour un total de 45 enfants âgés de 18 mois à 4 ans qui ont fréquenté la garderie autogérée. Selon un plan précis et continuellement mis à jour, les enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi). Pour satisfaire la demande croissante de places pour les jeunes enfants, la garderie a ouvert ses portes pour la première fois le mercredi matin, à l'entière satisfaction d'un bon nombre de parents et d'enfants.

Un comité composé de sept personnes bénévoles qui se réunit une fois par mois, gère le fonctionnement de la garderie et des activités en marge, notamment la planification de nettoyages réguliers effectués par les parents, un dîner par an pour les parents, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2012 par un joli spectacle de danse et de marionnettes aux couleurs africaines.

Durant l'année 2012-2013, les soirées d'information pour les parents et les mamans de garde ont aussi été organisées avec succès, montrant un grand intérêt et une importante participation de la part des membres.

La journée portes ouvertes a aussi été organisée en mai. La journée a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu de leurs enfants ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux membres de l'association Les Ticoquins et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, etc.).

Les enfants ont pu profiter des services offerts par la garderie pendant l'été également, puisqu'elle a ouvert ses portes quatre fois pendant les vacances; les deux premiers mercredis des vacances scolaires (début juillet) et les deux derniers juste

avant la rentrée scolaire (fin août) ; permettant de rendre la pause estivale moins longue.

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente :
Nadia Zayan
T 076 520 83 42,
nados22@yahoo.it

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi sauf le mercredi.

Trois éducatrices, deux auxiliaires et un stagiaire ont encadré les enfants qui, selon leurs âges, ont été répartis dans trois groupes.

Le groupe « jeu » a accueilli une vingtaine d'enfants de 2 à 3 ans deux matinées ou deux après-midi par semaine. Les « grands », environ 25 enfants âgés de 3 à 4 ans, ont eu la possibilité de fréquenter le jardin d'enfants deux matinées et deux après-midi ou un matin et deux après-midi par semaine.

Lors du premier semestre 2013, 45 enfants ont été accueillis (18 Bellevistes, 23 Gentousiens et 4 hors communes) alors que depuis la rentrée scolaire de septembre 2013, 44 enfants (22 bellevistes, 19 gentousiens et 3 hors communes) fréquentent Les Petits Loups.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel

que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée harmonieuse à l'école.

Depuis la rentrée de septembre 2009, le jardin d'enfants est devenu « entreprise formatrice ». Une jeune apprentie gentousienne a eu l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu'assistante socio-éducative pendant trois ans.

Le jardin d'enfants a commencé sa 26ème année d'activité à la rentrée de septembre 2013.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de dix membres.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente :
Anne Boada
T 022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch
ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire :
T 022 774 25 73

Centre de vacances Au P'tit train

L'année 2013 a été riche en activités

- Visite des pompiers de Bellevue
- Diverses activités sportives d'extérieur (complexe sportif de la Vigne Blanche)
- Chasses au trésor au parc Lullin
- Activités hivernales (luge à St. Cergue, patin à glace à la Vigne Blanche etc.)
- Joies de la baignade au lac (plages du Creux-de-Genthod, Port-Choiseul) et en piscine (piscines de Versoix, Lignon)
- Canoë-Kayak à Port-Choiseul
- Activités culturelles (Musée d'histoire naturelle)
- Visites et balades dans les parcs de la région (parc des Bastions, parc Lullin, parc de l'école de Bellevue)
- Activités d'intérieur (bricolages de saison, jeux, temps calmes, etc.)
- Diverses activités sportives d'intérieur (salle de gymnastique de Genthod: football, basket, balle brûlée, etc.)
- Promenades dans les communes de Genthod et de Bellevue
- Ateliers (cuisine, manucure)
- Et encore bien plus...

Déménagement dans nos nouveaux locaux

Le P'tit Train a pris possession de ses nouveaux locaux, mis gracieusement à disposition par la mairie de Genthod et qui restent pour notre centre de vacances, un soutien indéfectible.

Nous sommes situés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment du parascolaire au numéro 6, du chemin de la Pralay (à côté de l'Épicerie-Poste). La surface de jeux a plus que doublé et nous disposons

d'une magnifique cuisine équipée jouxtant un réfectoire lumineux et très spacieux.

Stages d'une semaine

Le P'tit Train a reçu sa première stagiaire en août. Cette jeune demoiselle de dernière année du CO et désireuse de suivre la filière « Petite enfance », s'est vue immergée dans les diverses tâches d'un centre de vacances, pendant une semaine.

Elle en est repartie ravie et comblée. Pour le P'tit Train, ce fut une expérience enrichissante et pour les animatrices, une joie de pouvoir faire partager leur passion. Le P'tit Train attend avec impatience d'autres inscriptions (plus d'infos sur le site internet).

Fréquentation du centre

En 2013, le P'tit Train a poursuivi son voyage de vacances avec, dans ses wagonnets, une fréquentation stable du nombre d'enfants, soit 79 minots (moyenne de 16 enfants par semaine).

Site Internet

La barre des 13'000 visiteurs a été franchie, ce qui permet à notre site de figurer en première position sur les moteurs de recherche (Google, Yahoo, etc.).

Les inscriptions 2014 sont ouvertes, alors, pourquoi ne pas embarquer avec nous dans le P'tit Train?

Pour plus d'infos :
 Claudia John, Présidente, 079 378 07 72
 Paula Mendes, Trésorière, 076 679 93 96
www.au-ptit-train.com

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et rive droite

Première année de présidence bien occupée. Je voudrais commencer par remercier tout le comité pour son travail et son efficacité dans les tâches imparties à chacun. Christiane et Jocelyne responsables de la fontaine, Liliane pour la gestion des comptes, Josianne, notre secrétaire ultra rapide, Serge qui monte aux échelles afin de fixer nos banderoles et qui gère les expositions.

Je remercie Samuel qui aurait bien voulu organiser des ateliers, mais nous avons eu peu de propositions et, malheureusement, pas de locaux à notre disposition pendant la journée ou pour un week-end. Le Conseil administratif de la Commune avait décidé de s'attribuer la salle des sociétés et de ne plus la louer ou de la mettre à disposition. Suite à un courrier fait en collaboration avec le Club des Bellevistes, nous avons réussi à obtenir à nouveau cette salle en cas de besoin.

Deux expositions ont eu lieu cette année. Beau succès à chaque fois. Merci à Sarah Preisig et Karel Desclouds qui, en avril, nous ont présenté bijoux et peintures. Merci à Bernard Tschudin et Suzanne Bundschuh avec des photos de fleurs de montagne et concert de piano au vernissage, ces deux personnes m'ayant accompagnée pendant l'exposition d'octobre.

Le 1er août, l'association a eu l'opportunité de tenir un stand de pâtisseries. J'ai fait appel à tous les membres possédant une adresse e-mail et surtout qui habitent Bellevue et Genthod. J'ai été un peu dépitée avec seulement trois réponses positives. Je remercie chaleureusement deux amies de ma fille qui se sont proposées de passer la journée avec moi afin de confectionner des gâteaux, mousses au chocolat et plein d'autres bonnes choses. Un très grand merci à Séverine Dougoud et Mélanie Thorimbert, car grâce à elles cette vente nous a rapporté un bénéfice de plus de 500.-.

Ce bénéfice me conduit directement au Marché de Noël, car c'est avec cet argent que nous avons engagé une conteuse et organisé des ateliers de bricolages pour les enfants. Merci à Julie Rüeeggseger et Joséphine Lutzelschwab qui se sont déjà engagées pour le Marché de 2014. Le rendez-vous est pris également avec le père Noël qui est un généreux Belleviste, il se déplace gratuitement. Le programme a subi quelques changements; il a pris le même graphisme que les invitations des expositions, ceci afin de bien marquer notre identité. Nous avons réduit d'environ 2/3 son prix, donc plus besoin de publicité pour le financer. Son prix, 860.- au lieu de 2370.- pour le même nombre d'exemplaires. Nous avons décidé de relooker l'aspect du marché en fournissant des nappes de base pour chaque table. Ce tissu sera amorti sur plusieurs années et sera aussi utilisé pour les expositions. Merci aux couturières du comité et à Monique Mottaz. Et enfin, les séances de dédicaces avaient pour but de créer une animation supplémentaire gratuite.

Pour la fin de l'année 2013, nous avons reçu la démission de Samuel Ferrus qui, de par la préparation de sa maîtrise fédérale avec des déplacements fréquents, ne peut plus assurer une présence parmi nous. Nos deux décoratrices de fontaine, ont également souhaité arrêter fautes d'idées nouvelles; mais nous les gardons au comité.

Encore une fois, même si je l'ai dit souvent dans ce rapport, je remercie toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre pour la réussite de nos activités.

Lucy Anklin, Présidente

Vous êtes intéressé par nos ateliers, nos activités, vous désirez devenir membres? Contactez-nous :
www.artisans-bellevue.ch
Case postale 54, 1293 Bellevue
T 022 774 12 55

Le Club des Bellevistes

Rétrospective des activités du Club en 2013 :

La sortie nocturne hivernale

Le vendredi 22 février, nous avons proposé à nos membres une sortie nocturne dans un restaurant suisse typique, au centre de Genève. C'est au son du cor des Alpes que nous avons commencé notre soirée où nous avons pu ensuite déguster une fondue au fromage ou une fondue bourguignonne. Ce fut une soirée sympathique, dans une ambiance agréable.

Aide lors du 110e anniversaire de l'Harmonie de Genthod-Bellevue

Quelques membres du comité des Bellevistes ont aidé à servir les repas lors de la soirée organisée par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, le vendredi 26 avril, pour fêter ses 110 ans d'existence. Cette soirée musicale, accompagnée d'un repas, a été très réussie.

Une soirée musicale franco-bolivienne

Le samedi 4 mai était placé sous le signe de la musique. En première partie, nous avons eu le plaisir de retrouver le groupe choral du Ten Sing, qui était déjà venu à Bellevue deux ans auparavant, et qui nous a interprété son nouveau répertoire. Le dynamisme de ce groupe nous a beaucoup plu et la collaboration entre le Ten Sing et le comité des Bellevistes, pour la préparation du spectacle a été, une nouvelle fois, fort appréciée. Après la pause, l'Amérique du Sud était à l'honneur, et nous avons assisté aux prestations du groupe bolivien Ruphay et de danseurs boliviens. La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Le rallye de l'Ascension

Comme chaque année, le rallye a eu lieu le jeudi de l'Ascension, à savoir le 9 mai, et il a été organisé par l'équipe victorieuse l'année précédente, celle de Nadège Anklin et ses amis.

Le flyer nous disait qu'il n'y avait pas besoin d'être un lièvre malin pour participer au rallye pédestre, que des énigmes, des devinettes, des moments de réflexion, des épreuves d'habileté et des jeux en tous genres allaient être au programme de la journée. On ne nous

avait pas menti, et toutes les équipes inscrites n'ont pas été déçues. Petits et grands ont bien profité de cette journée de plein air. La victoire a souri à l'équipe de Catherine DuPasquier, déjà victorieuse quelques années auparavant. On se réjouit bien sûr de retrouver cette équipe sympathique, pour l'organisation du rallye de l'Ascension 2014.

Les Promotions

Le Club des Bellevistes a, comme ces dernières années, tenu un stand de cocktails, lors de la fête des Promotions, le vendredi 28 juin. Les cocktails alcoolisés et les cocktails non alcoolisés, ont été, une fois encore, bien appréciés. À votre santé !

Participation au 1er août

Comme deux ans auparavant, le Club des Bellevistes a prêté main forte aux Pompiers de Bellevue, pour servir les repas, aider au bar, « donner un coup de main » ici ou là, lors de la fête nationale du 1er août. Cela s'est très bien déroulé et nous avons pu apprécier, une nouvelle fois, cette collaboration sympathique entre des associations communales.

Portes ouvertes des Associations communales

Le Club des Bellevistes a participé avec plaisir à la matinée de présentation des sociétés locales, le samedi 31 août. Les associations communales qui le désiraient pouvaient, ce matin-là, se présenter à la population.

Les Bellevistes ont montré, sur un ordinateur, des photos des activités des années précédentes. Les programmes des cinq dernières années étaient aussi à disposition. Ce fut une bonne expérience, qui devrait être renouvelée régulièrement.

Le vide-grenier

C'est le dimanche 29 septembre qu'a eu lieu le traditionnel vide-grenier : il y a eu beaucoup de monde. De nombreux vendeurs se sont inscrits, pour participer. Et beaucoup d'acheteurs sont venus à Bellevue, ce jour-là, pour tenter de dénicher la perle rare. La petite restauration et la buvette, tenues par le Club, ont connu un joli succès.

Le Calendrier de l'Avent

Et le mois de décembre est arrivé... En 2013, le Calendrier de l'Avent de Bellevue revêtait une importance toute particulière, car c'était la dixième édition.

Afin de commencer ce jubilé, la fenêtre du dimanche 1er décembre a été organisée par le comité du Club des Bellevistes, devant le bâtiment du parascolaire. Une bise très violente s'est invitée à la fête.

Puis, jour après jour, jusqu'au 21 décembre, les habitants de Bellevue ont pu se rendre dans tous les coins de la commune, pour retrouver des amis, faire de nouvelles connaissances, en buvant un vin chaud ou d'autres boissons, et en dégustant avec délice des friandises, de bons petits plats ou encore des spécialités d'ici ou d'ailleurs.

Pour cette dixième édition, la météo a été très variable. Mais les Bellevistes ont, une nouvelle fois, été nombreux à participer à ces moments de convivialité et de partage. Ces apéritifs de l'Avent sont vraiment appréciés et ils permettent des échanges cordiaux entre les habitants. Des liens se tissent, des amitiés se créent.

Merci aux hôtes ayant préparé avec soin de belles tables, afin d'accueillir, avec le sourire, les habitants de Bellevue. C'est grâce à toutes ces personnes que la dixième édition des fenêtres de l'Avent de Bellevue a été une réussite. Il y a aussi toujours de belles décorations, et toutes ces lumières réchauffent le cœur.

La fête de l'Escalade

Mais décembre, c'est aussi l'Escalade, « la fête des Genevois », et cette année elle avait une saveur inhabituelle. Elle a été fêtée, en grandes pompes, dans la commune, le samedi 7 décembre.

En 2013, nous avons en effet eu la chance d'avoir des invités de marque, à savoir la vénérable Compagnie de 1602, forte d'un détachement d'une soixantaine de personnes.

La fête a commencé sous le préau couvert, avec l'apéritif servi, en musique, aux sons de l'Harmonie de Genthod-Bellevue. Des torches éclairaient le pourtour

des lieux. Puis on s'est rendu dans la salle communale où la soirée proprement dite a pu commencer. La salle était bien trop petite pour accueillir toutes les personnes présentes, et, pour la première partie de la soirée, beaucoup de monde a dû rester debout.

Un film retraçant les événements de la nuit de l'Escalade a été projeté sur le grand écran, puis, les membres de la Compagnie de 1602 sont montés par petits groupes sur la scène. Ce fut un moment intense. Les nombreux enfants présents à la fête regardaient avec des yeux tout ronds ces personnes en tenue d'époque. Impressionnant ! Une des membres de la Compagnie expliquait ce que représentaient ces personnes. Le bourreau, Dame Royaume, Dame Piaget, les piquiers, le régent et ses « escoliers » ont fait forte impression. Mais l'arrivée, à la fin, du héraut, a été saluée comme il se doit. Ce dernier a ensuite lu la Proclamation, dans une ambiance très solennelle.

Puis le comité du Club des Bellevistes, Madame la Conseillère administrative et plusieurs conseillers municipaux, ainsi que le DJ, vêtus eux aussi de costumes de l'époque de l'Escalade, sont montés sur les escaliers. C'est alors qu'aux sons des trompettes, les personnes costumées et tout le public ont entonné le « Cé qu'è l'aino ». Quel grand moment d'émotion !

Des discours ont suivi, puis la soirée s'est poursuivie, dans la salle communale et sous une tente placée dehors. Que de monde ! C'était une soirée magique.

Les Bellevistes ont dégusté la traditionnelle soupe de l'Escalade. Le fromage, venu, à nouveau, d'un alpage près de l'Etivaz a été apprécié, tout comme la petite restauration proposée.

Et comme l'exige la coutume, il y a eu le bris de la magnifique marmite en chocolat. Pour ce moment particulier, les membres de la Compagnie de 1602 sont remontés sur scène avec le comité du Club des Bellevistes, et avec le doyen et la benjamine de l'assemblée. Là aussi, ce fut un beau moment.

De délicieuses pâtisseries, vendues par une classe de l'école, ont été dégustées avec plaisir.

La soirée s'est poursuivie en dansant. De nombreux Bellevistes ont envahi la piste de danse, entraînés par la musique de notre fidèle et sympathique DJ, Amédéo. Ah, la belle Escalade!

Les remerciements aux organisateurs du Calendrier de l'Avent

Le 20 janvier 2014 a eu lieu, comme chaque année, un apéritif de remerciements pour les organisateurs du Calendrier de l'Avent. C'est toujours un sympathique moment de retrouvailles.

Cette fois-ci nous avons rendez-vous dans un nouveau local, sous le bâtiment de l'école des Mollies. Nous avons trinqué à la nouvelle année, en espérant nous revoir régulièrement en 2014, pour de nouveaux moments sympathiques.

Voilà. J'arrive au terme de la rétrospective des événements de l'année écoulée. Au nom du comité, je tiens à remercier la Mairie pour son soutien et sa confiance. Je remercie aussi les employés communaux, toujours prêts à rendre service lors des diverses

manifestations, et que nous avons beaucoup sollicités l'an dernier. Je remercie également toutes les personnes ayant participé aux activités proposées en 2013.

Et c'est aussi la fin de mon dernier compte rendu, puisque j'ai donné ma démission de la présidence et du comité du Club des Bellevistes.

Ces cinq années passées au comité ont été une belle expérience pour moi, très enrichissante. Je remercie toutes les personnes ayant fait partie du comité durant les cinq ans, ou durant une certaine période. Merci, par ordre alphabétique des prénoms, Anita, Isabel, Joëlle, Juvy, Laurence, Lisa, Manuela, Najiba, Paola, Patou, Rita, Tanja, Valérie!

Je me réjouis de vous revoir lors des activités qui vont être organisées. À bientôt, bon vent pour la suite, et merci!

Violaine Kaeser, Présidente du Club des Bellevistes jusqu'au 18 mars 2014

Choeur Epsilon

En tout début d'année, nous nous sommes rendus, comme à l'accoutumée, à l'EMS Bon Séjour, chanter pour les résidents.

Fin juin, ce sont des airs d'opéra que nous avons offerts au public de la Fête de la Musique, brillamment accompagnés par M. Julio Wernicke, citoyen de Genthod très connu et dirigés de main de maître par M. Marius Marcu.

Le premier dimanche de septembre est marqué traditionnellement par un pique-nique auquel nous ne saurions nous soustraire, tant il est bien organisé.

Après les réjouissances, notre directeur a empoigné ses plus fins outils pour nous amener à peaufiner la partition de la Messe de Minuit de Marc-Antoine Charpentier en vue des concerts de Noël. C'est également avec plaisir que nous avons participé, le 2 novembre, à l'inauguration du nouveau centre

communal gentousien. Magnifique lieu de rencontre où Epsilon tentera de se faire entendre à nouveau.

Puis, comme les feuilles d'automne, les prestations de Noël prirent de la couleur en vue des futurs concerts à Versoix dans l'église rajeunie et à Meyrin, invités par le chœur paroissial pour dire Noël à un chaleureux public.

Année 2013 studieuse mais également conviviale : fête régulièrement l'anniversaire de chacun favorisant l'amitié.

Nous sommes 49 membres... qui d'entre vous sera le ou la 50ème choriste d'Epsilon? Si c'était un ténor, quelle fête nous ferions!

Micheline Pernet
www.choeur-epsilon.ch

Harmonie de Genthod - Bellevue

110 ans ça se fête! 2013 fut une année pleine d'émotions et riche en événements pour l'Harmonie. Outre la traditionnelle participation à la fête de la musique à Genthod, aux défilés des promotions à Bellevue et Pregny-Chambésy ainsi qu'au 1er août, notre année s'est vue parée de quelques événements majeurs.

Le premier et non des moindres a été notre concert annuel commémorant notre 110ème anniversaire le 26 avril. Cette fête fut une belle réussite et elle a laissé à tous les participants un souvenir de «c'est quand qu'on remet ça?». Un grand merci encore au club des Bellevistes de nous avoir aidés au service pour le repas ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pour que cet événement reste immortalisé dans nos mémoires.

Le deuxième événement important a été notre voyage au Portugal entre les 8 et 11 août. L'objectif de cette virée était d'une part de découvrir la magnifique ville de Porto et les non moins éblouissants paysages de la vallée du Douro mais également de faire un concert en commun avec la Banda phylamornica de Sendim. Là encore une réussite complète tant du point de vue des yeux, du ventre et de la tête. Merci encore aux organisateurs pour ce très beau souvenir.

Le troisième acte majeur de cette année s'est déroulé au retour des vacances d'été avec les inaugurations consécutives du nouveau centre parascolaire et la bibliothèque à Bellevue, de la nouvelle crèche intercommunale à Bellevue et pour finir du nouveau centre communal de Genthod. Là encore je pense que la réussite était au rendez-vous tant au niveau de l'engagement des membres de l'Harmonie que celui des autorités qui nous font confiance dans l'animation musicale des fêtes villageoises.

Voilà une année comme on aimerait en vivre plus. Tout ceci ne serait bien entendu pas possible sans le soutien de nos autorités qui nous mettent à disposition des infrastructures et des moyens financiers de tout premier ordre. Merci à eux pour leur inconditionnel support.

Je ne voulais pas finir ce petit compte rendu sans remercier les parents, les jeunes et moins jeunes musiciens qui donnent de leur temps et de leur énergie afin de perpétuer l'art de la musique. Il est vrai que la musique adoucit les mœurs mais quand elle est jouée en groupe elle permet aussi à chacun d'entre nous de donner de la joie et de l'émotion. C'est avant tout pour ceux qui nous écoutent que nous mettons en œuvre un nouveau répertoire chaque année et essayons semaine après semaine de donner le meilleur de nous-même afin de récolter de chaleureux applaudissements. Alors merci à vous cher public de venir nombreux nous encourager lors de nos différentes représentations.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre vénérable association plus que centenaire mais toujours aussi dynamique; notre groupe est actuellement composé d'environ 25 musiciens de 16 à 68 ans. La moyenne d'âge est autour des 35-40 ans avec plus de la moitié des musiciens qui ont moins de 25 ans. Les seuls critères de sélection sont de savoir jouer d'un instrument d'harmonie et d'être sympathique et souriant.

Il existe également un orchestre junior au sein de l'école de musique avec qui nous collaborons étroitement puisque nos séminaires et concert annuel sont faits avec eux. Cette passerelle est un passage important pour les jeunes musiciens dans leur apprentissage musical. Un grand merci à l'école de musique de continuer à développer avec passion les instruments d'harmonie. A noter qu'un site internet a par ailleurs été créé en commun avec l'école de musique: www.hemgb.com

Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en me contactant au 079 691 73 76 ou par courriel harmoniegb@gmail.com.

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, Président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

C'est une joie de constater que la musique a toujours du succès auprès des jeunes de notre commune ! En 2013, ce ne sont pas moins de 133 élèves qui ont suivi des cours de solfège ou d'initiation musicale, de percussion, piano, guitare, violon, flûte, clarinette, saxophone, trompette, voire trombone ! L'EMGB a été quelque peu submergée par autant de nouveaux élèves, et nous en arrivons à nous demander si nous n'allons pas devoir limiter le nombre d'inscriptions pour l'an prochain.

Malgré le fait que le piano et la guitare restent les instruments les plus prisés, il y a eu, en 2013, un net regain d'intérêt pour la percussion et les instruments à vent, notamment le saxophone. Du coup, l'Orchestre Junior de l'EMGB est passé de 13 à 22 jeunes musiciens en 2013 ; un record absolu, bientôt un orchestre symphonique !

On a pu applaudir ces apprentis musiciens à plusieurs reprises tout au long de l'année : lors du concert annuel de l'Harmonie à Bellevue, pendant la fête de la Musique à Genthod, pour l'inauguration du nouveau bâtiment parascolaire de Bellevue le 14 septembre, ou encore lors de l'inauguration du nouveau centre communal de Genthod le 2 novembre. L'Orchestre junior forme un très bon groupe, dont le niveau ne cesse de progresser, et c'est vraiment un plaisir d'entendre ces jeunes jouer avec enthousiasme et entrain !

L'EMGB a organisé 9 auditions d'élèves réparties au cours de l'année. Si la plupart d'entre elles se sont déroulées à la Salle Colovracum à Bellevue, d'autres ont eu lieu à la salle de l'Harmonie ainsi qu'au temple de Genthod, un lieu toujours très apprécié pour faire chanter les classes de solfège.

Deux professeurs ont malheureusement quitté l'école de musique en 2013. Mme Verena Rodrigues, professeur de solfège et d'initiation musicale, est partie à la retraite. Elle a été remplacée par Mme Aurora Creux (bien connue sur la commune puisqu'elle y donne déjà des cours de rythmique à l'école primaire)

pour l'initiation musicale, et par Mme Nadège Contey pour les classes de solfège. Mme Céline Heinen, qui a enseigné la flûte pendant plus de 20 ans à l'EMGB, a été remplacée par Mme Claire Chanelet. Nous nous réjouissons de collaborer avec ces trois nouveaux professeurs ! Vu le grand nombre d'inscriptions pour des cours de piano cette année, l'école a dû engager un nouveau professeur, et du coup, Béatrice Wavre-Allanic, qui avait déjà enseigné à l'EMGB entre 1995 et 2001, a repris des élèves de piano.

Pour la première fois, certains professeurs se sont lancés dans la périlleuse aventure de monter des groupes de musique de chambre, sous l'égide de notre dynamique professeur de solfège et percussion, M. Raymond Graisier. L'idée était de faire jouer des groupes d'enfants devant leurs classes à l'école, soit à Bellevue, soit à Genthod, afin de faire connaître leurs instruments de musique. Ces groupes de musique de chambre se sont également produits à deux auditions et lors de la Fête de la Musique à Genthod. Trouver des moments pour faire répéter ces jeunes ensemble, avec leurs emplois du temps surchargés, s'est avéré plus compliqué que prévu !

Notre école de musique fonctionne grâce à un comité de 6 personnes formidables, grâce à 13 professeurs compétents et désireux de transmettre leur passion pour la musique, et surtout, grâce au généreux soutien des quatre communes de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy. Qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés, car sans eux, l'EMGB n'existerait pas !

Votre enfant aimerait faire de la musique mais vous ne savez pas comment procéder ? Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site : www.hemgb.com.

Vous pouvez également me contacter :
T 079 200 49 70
info.ecolemusiquegb@gmail.com

Béatrice Wavre-Allanic, Présidente

Jardins familiaux de Bellevue

L'année 2013 a été une année de grand mouvement avec les travaux de la Crèche Intercommunale. Nous avons été amenés à conserver une bonne organisation à l'intérieur de nos parcelles et ceci s'est déroulé sans problème majeur.

Suite à ceci, et au vu du bon déroulement des travaux en fin d'année, nous avons pu intégrer cinq nouveaux membres. Il s'agit de Madame Virginia Martins et Monsieur Grégoire Metayer, Monsieur Joann Crawford, Monsieur Antonio Costa et Madame Isabel Pais. Ils sont tous résidents de notre commune. D'autre part, une famille a décidé de nous quitter, il s'agit de la famille de Monsieur Jorge Ferreira.

Notre Assemblée générale pour 2013 n'a pas encore eu lieu, faute d'avoir attendu les dernières modifications au niveau de l'aménagement des nouvelles parcelles.

Notre repas annuel a eu lieu le 9 juin 2013. Les organisateurs ont été Monsieur Helder Andrade, Madame Cristina Geraldo et Madame Soledad Prieto. Le repas annuel était très appréciable, comme chaque année, et ce, malgré l'absence de nos élus communaux.

Carlos Pereira, Président



Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

Le centre sportif et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)

En 2013, les activités du centre sportif de la Vigne Blanche se sont déroulées sans accroc.

Comme à son habitude, la patinoire a rencontré un important succès auprès des habitants et des écoles. Il faut dire que le climat de cet hiver 2013-2014 était spécialement bien adapté au patinage et au hockey sur glace, ce qui a permis à un nombre record d'amateurs de sports d'hiver de profiter des installations du centre. Sans oublier les traditionnelles « discos sur glace », qui ont pu se dérouler comme prévu, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

A côté du restaurant, se dresse le local des jeunes, administré par la FASe. La fréquentation de ce lieu n'a cessé d'augmenter et il arrive que jusqu'à 45 jeunes de 12 à 17 ans participent ensemble aux animations et rencontres organisées. Ce résultat a, par exemple, été atteint par les « Ateliers Santé » du cycle d'orientation des Colombières auxquels ont participé les animateurs du centre.

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a également organisé des soirées à thème, telles qu'une soirée crêpes ou une soirée quizz, et de nombreuses sorties. En 2013, les adolescents ont eu l'occasion d'aller au cinéma, au bowling, de dîner ensemble, etc.

Les activités de la FASe se concentrent sur les points suivants :

- Le développement des espaces d'accueil, de rencontres et de socialisation pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans.
- Le soutien des jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation en leur proposant un accompagnement individuel et des conseils visant à les mettre en lien avec les structures existantes.
- Une sensibilisation de la population jeune aux risques liés à l'alcool par des campagnes ciblées et une promotion des programmes éducatifs dans ce domaine.

Le centre sportif de la Vigne Blanche est à votre disposition, été comme hiver, venez nombreux en profiter !





Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2013

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 19^{ème} exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appart.	Nb. de pièces	1 ^½	2	3	4	4 ^½	5	5 ^½	6	6 ^½	7	Tot.
Route de Lausanne		1	4	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière				4	20		8					32
Chemin de la Menuiserie						2		2		4		8
Chemin des Marettes				2	10		5		8			25
Totaux		1	4	11	36	2	27	2	10	4	2	99

Arcades Parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	11	25	
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin de la Menuiserie		13	
Chemin de la Tuilière		56	
Totaux	11	127	21

Faits marquants en 2013

Si l'année 2012 avait été marquée par l'achèvement d'un projet immobilier, la réalisation de deux immeubles au chemin des Marettes, 2013 aura été l'année du lancement d'un nouveau défi. Sur proposition de la commune, la Fondation envisage la construction d'un immeuble au chemin des Tuilots (parcelle 3855 d'une surface totale de 5125 m²).

Pour exploiter au mieux les droits à bâtir tout en permettant l'expression d'idées architecturales, la Fondation, avec le précieux soutien de la commune, a lancé un concours d'architecture, selon la norme SIA 142. Les participants (des groupements pluridisciplinaires) doivent proposer un projet architectural et d'intégration de qualité qui remplit les exigences du programme, à savoir:

Un lot d'appartements de typologie courante:

- 1/3 de 3 pièces (1 chambre à coucher + salon/salle à manger + cuisine);
- 2/3 de 4 pièces (2 chambres à coucher + salon/salle à manger + cuisine);
- subsidiairement de 1 ou 2 appartements de 5 pièces (3 chambres à coucher + salon/salle à manger + cuisine) selon les volumes exploitables.

Complété par:

- 1 appartement communautaire pour les aînés comprenant 4 à 6 studios, chacun entre 27 et 30 m², équipés d'une salle de bain, d'un coin-cuisine et doté d'un accès indépendant. L'ensemble des studios versant dans un espace commun d'environ 50 m², celui-ci, outre les circulations, intégrera une grande cuisine commune, un salon et une salle à manger.

Sans contraindre les éléments de composition architecturale, la Fondation attend des concurrents qu'ils interprètent et affirment les aspects intégratifs du projet. Le développement d'une identité relative au lieu ainsi qu'aux éléments préexistants

constitue un critère déterminant dans l'analyse de la qualité d'un tel projet.

En regard du type de logements correspondant aux besoins de la population, le projet doit présenter un bon rapport qualité/investissement avec intégration des solutions techniques et architecturales qui tendent à satisfaire les exigences énergétiques, tout en respectant les directives permettant l'obtention des soutiens aux constructions d'utilité publique.

Par ailleurs, le Conseil de Fondation a décidé de rénover le toit des immeubles sis au chemin de la Roselière. En effet, bien que récente, la toiture de l'immeuble présente des défauts qu'il convient de réparer. La Fondation en profitera pour améliorer l'isolation et envisager l'installation de panneaux solaires thermiques. L'objectif serait notamment de couvrir 30% des besoins en eau chaude sanitaire. Elle pourrait ainsi montrer l'exemple au sein d'une commune qui bénéficie du label « cité de l'énergie ».

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2013 ;
3. le bilan au 31 décembre 2013 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles ;
4. le rapport de révision.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331 à 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2013 des recettes locatives pour un montant 806 420 Frs. Ces recettes locatives sont stables par rapport à l'année précédente.

Les charges d'exploitation (247 490 Frs) ont sensiblement diminué (-28%) par rapport au précédent

exercice en raison des travaux extraordinaires réalisés en 2012 (remise en état du parking). Néanmoins le programme de rénovation des appartements en cas de changement de locataire s'est poursuivi.



Suite à l'étude énergétique effectuée, le Conseil a décidé de surseoir aux travaux envisagés. Non seulement la consommation énergétique n'est pas excessive, mais la Fondation doit prioriser ses travaux de rénovation et elle a retenu pour la période 2014/2015 d'autres projets plus urgents (voir ci-après sous immeubles du chemin de la Roselière).

Pour mémoire, rappelons que d'importants travaux avaient été entrepris au cours des dix dernières années pour entretenir cet immeuble (façades, cuisines, etc.) et pour en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles pour améliorer la sécurité).

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces immeubles sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil a fixé les loyers cibles à un niveau proche de 200 Frs le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village

et entend améliorer leur attractivité. Dans cet esprit, elle salue la création d'une zone bleue à la route de Lausanne, cette dernière permettant un accès facilité à nos commerces.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts et après d'importantes dotations aux provisions destinées à des travaux de rénovation et à la réalisation de futures constructions s'élève à 32'980 Frs.

Immeubles 50-58 chemin de la Roselière

En 2013, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 580'070 Frs. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est quasi identique à l'année précédente (580'970 Frs).

Les charges d'exploitation sont stables par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 149'730 Frs (-0.8%). Les travaux d'entretien courant ont légèrement baissé.

Le problème de la toiture, pour laquelle une expertise avait été effectuée en 2008, sera prochainement réglé.

Le Conseil de Fondation a décidé de la rénover en revoyant le concept énergétique et en intégrant des panneaux solaires. Le coût de ces travaux risque fort de rompre l'équilibre financier de ces immeubles dont les loyers ont été revus à la baisse en 2009.



Le résultat d'exploitation de ces immeubles est positif. Après impôts et constitution d'une provision de 120'000 Frs pour les travaux susmentionnés, il s'élève à 1170 Frs.

Immeubles 6-8 chemin de la Menuiserie

La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la commune dans ces deux immeubles. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages (PPE).



Les rentrées locatives s'élèvent à 292'680 Frs, soit une légère baisse en lien avec le parking dont les recettes ont diminué de 5370 Frs. Il convient de rappeler que celui-ci avait été provisoirement loué pour compenser la suppression du parking extérieur situé derrière les immeubles de la rue de Lausanne. A fin 2013, deux places demeuraient encore vacantes.

Les charges d'exploitation sont relativement stables influencées pour l'essentiel par les réparations courantes et les frais liés aux changements de locataires.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 23'110 Frs, après impôts.

Immeubles 3 -5 chemin des Marettes

Ces nouveaux immeubles ont été mis en location depuis l'été 2012. En 2013, premier exercice complet, les produits se sont élevés à 702'700 Frs alors que l'état locatif prévoyait des revenus d'environ 730'000 Frs, parkings compris. La différence provient uniquement du fait que plusieurs places ne sont pas encore louées, même si de nouveaux baux ont été signés durant l'année écoulée.



Le chantier est achevé depuis plus d'une année, mais les comptes finaux de l'immeuble n'ont pu être établis. Tout d'abord, il convenait de régler les quelques défauts apparus au cours du premier exercice et valider ce qui devait être couvert par la garantie des entreprises. Ensuite, il faudra attendre la fin d'un litige opposant la Fondation avec l'une des entreprises qui, après avoir soumissionné et fourni une petite partie des prestations prévues, a renoncé. Non seulement les travaux réalisés sont inférieurs à l'acompte payé, mais la Fondation, face à l'attitude peu conciliante de cette entreprise, n'a eu d'autres choix que de porter l'affaire en justice et exiger également les surcoûts occasionnés dans cette affaire. La Fondation s'acquittera ensuite du solde des honoraires dus aux architectes et pourra passer ces immeubles à son patrimoine bâti.

Concernant les charges financières, elles augmentent légèrement, car une nouvelle avance ferme a été consentie par la BCGE. Il s'agit du solde du prêt prévu (10 millions), dont la dernière tranche (1 million)

n'avait pas encore été sollicitée. Ainsi au 31 décembre, la totalité du prêt a été octroyée, 9 millions pour une durée de 15 ans et 1 million pour 10 ans. Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la commune.

Les charges d'exploitation sont parfaitement dans la fourchette prévue, surtout pour un immeuble neuf. Estimées entre 120'000 et 150'000 Frs, elles se sont élevées en 2013 à 131'140 Frs.

Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 328'830 Frs, soit un résultat net après impôts et attribution aux diverses provisions de 22'950 Frs.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2013

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 2'381'870 Frs (soit une augmentation de 23,6% par rapport à 2012). Cette augmentation est liée aux immeubles du chemin des Marettes, avec un exercice complet.

Les charges d'exploitation augmentent de 13'150 Frs (+2.2%) par rapport à l'exercice précédent; elles s'élèvent à 625'210 Frs. L'augmentation de ces charges est également due aux immeubles du chemin des Marettes.

Aucun prêt hypothécaire n'est arrivé à échéance en 2013. Il convient de rappeler que l'essentiel des emprunts de la Fondation porte sur du moyen voire long terme afin de garantir une certaine stabilité. Le prochain prêt qui arrivera à échéance concerne l'immeuble de la route de Lausanne, à fin 2014. L'objectif de la Fondation est de le rembourser si la trésorerie le permet.

Le montant total des charges financières augmente pour atteindre 693'530 Frs, pour un total de fonds étrangers de 25'306'410 Frs (75,4%).

Les frais d'administration de la Fondation sont en nette baisse depuis la fin du projet de la Tuilière. Les salaires et frais du Conseil et des commissions

ont diminué dans des parts variant entre 36 et 47%. Globalement, en tenant compte des honoraires d'avocat, ils ont diminué de 14'100 Frs soit une diminution de 15.9%.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) s'élève à 80'220 Frs. Ce montant prend en compte plusieurs nouvelles provisions, dont une pour le projet des Tuilots de 450'000 Frs.

Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à 212'780 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 2.94% contre 1.64% l'an dernier. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des revenus des immeubles du chemin des Marettes.

Bilan au 31 décembre 2013

A l'actif, la principale modification concerne les immeubles du chemin des Marettes, suite au paiement des dernières factures. Par ailleurs, le compte bancaire auprès de la BCGE qui présentait un montant de 112'010 Frs au début de l'année a été porté à 277'650 Frs notamment après la comptabilisation d'une première tranche de l'avance ferme.

Au passif, les dettes à moyen et long terme augmentent de 122'500 Frs pour s'élever au total à 25'316'410 Frs. Les réserves et provisions ont été augmentées: la provision pour de futurs travaux, dont le toit de l'immeuble de la Roselière, s'élève désormais à 1.24 million de francs et la provision pour le projet des Tuilots à 1.45 million.

Le rapport fonds propres/fonds étrangers s'établit, compte tenu du dernier emprunt, à 24.6% (par rapport à 22.6% en 2012), sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 33'562'850 Frs.

Budget 2014

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2014.

1. Route de Lausanne 331-339

- Recettes locatives en faible augmentation: 5000 Frs.
- Remplacement de cuisines ou salles de bains: 30'000 Frs.
- Divers travaux de réparation: 150'000 Frs
- Prévision d'un résultat positif brut: 400'000 Frs.

2. Chemin de la Roselière 50-58

- Recettes locatives inchangées.
- Réfection de la toiture et charpente pour partie sur l'exercice 2014: 300'000 à 400'000 Frs.
- Prévision d'un résultat négatif brut de 140'000 à 240'000 Frs.

3. Chemin de la Menuiserie 6-8

- Légère augmentation des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat positif brut de 70'000 Frs.

4. Chemin des Marettes

- Recettes locatives de 700'000 Frs.
- Les charges d'exploitation sont estimées à 140'000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut de 300'000 Frs.

5. Projet des Tuilots

- Charges liées au concours 300'000 Frs.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Son mandat a été renouvelé pendant l'été 2012 suite à un appel d'offres conduit selon les dispositions de la législation sur les marchés publics.

Comme les années précédentes, la Fondation est régulièrement en contact avec les services de location, des travaux, de la comptabilité et leur direction afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins de nos locataires. Dans cet esprit, la Fondation envisage d'ailleurs de conduire une

enquête de satisfaction, courant 2014, auprès de ses locataires et de ses partenaires.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataire-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Celle-ci est relativement importante, malgré la mise en location des immeubles du chemin des Marettes. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacances d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Anne Dufour (secrétaire administrative).

Les organes de la fondation

Au 31 décembre 2013, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini

Président, Membre du Bureau

Gérald Rügsegger

Vice-président, Membre du Bureau

Jean-Marc Carrillo

Membre du Bureau

Raphaël Petite

Président de la commission d'attribution des logements

Pablo Lazaro

Jean-Daniel Viret

Véronique Barbey

Présidente de la commission des travaux

Yvette Clivaz Beetschen

Catherine Dupasquier

Conformément aux statuts, les membres ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe décisionnaire de la Fondation.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2013, la commission d'attribution des logements était composée de M. Raphaël Petite (président), MM. Pablo Lazaro et Jean-Daniel Viret. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. En 2013, seuls 5 appartements se sont libérés.

La Commission des travaux était composée de Mme Véronique Barbey (présidente), Mmes Yvette Clivaz Beetschen et Catherine Dupasquier. Le rôle de cette commission est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles de la Fondation et propose les travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.



Le Conseil de Fondation

Bilan au 31 décembre 2013

Actif

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Disponible						
Caisse	236.60	0.00	236.60	0.00	0.00	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	277 650.50	0.83	112 014.20	0.34	165 636.30	147.87
U.B.S. c/c n°443793.00 F	1 518.50	0.00	21 236.25	0.07	-19 717.75	-92.85
CGi Immobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	279 405.60	0.83	133 487.05	0.41	145 918.55	109.31
Réalisable à court terme						
Impôt anticipé à récupérer	793.20	0.00	778.50	0.00	14.70	1.89
	793.20	0.00	778.50	0.00	14.70	1.89
Dépôts et consignations						
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
Actifs de régularisation						
Actifs transitoires	34 266.70	0.10	33 612.30	0.10	654.40	1.95
Loyers à recevoir	14 425.00	0.04	25 989.69	0.08	-11 564.69	-44.50
	48 691.70	0.15	59 601.99	0.18	-10 910.29	-18.31
Immobilisations immeubles						
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	15.61	5 240 685.25	16.12	0.00	0.00
Ch. de la Roselière 50-58	11 150 736.44	33.21	11 150 736.44	34.29	0.00	0.00
Ch. de la Menuiserie 6-8	3 104 000.00	9.25	3 104 000.00	9.54	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.72	1 250 000.00	3.84	0.00	0.00
La Tuilière - Travaux en cours	12 497 047.52	37.23	11 580 741.12	35.61	916 306.40	7.91
	33 242 469.21	99.02	32 326 162.81	99.40	916 306.40	2.83
Total actif	33 571 459.71	100.00	32 520 130.35	100.00	1 051 329.36	3.23

Bilan au 31 décembre 2013

Passif

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Exigible à court terme						
U.B.S. c/c n°443793.00 F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CGi Immobilier	14 433.96	0.04	77 343.86	0.24	-62 909.90	-81.34
	14 433.96	0.04	77 343.86	0.24	-62 909.90	-81.34
Passifs de régularisation						
Passifs transitoires	40 268.00	0.12	138 829.40	0.43	-98 561.40	-70.99
Loyers payées d'avance	13 108.50	0.04	16 365.50	0.05	-3 257.00	-19.90
	53 376.50	0.16	155 194.90	0.48	-101 818.40	-65.61
Exigible à long terme						
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85% - 20.05.19	1 600 000.00	4.77	1 600 000.00	4.92	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210% - 27.02.15	745 200.00	2.22	815 400.00	2.51	-70 200.00	-8.61
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38% - 20.12.14	600 000.00	1.79	600 000.00	1.85	0.00	0.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65% - 18.02.19	7 665 395.00	22.83	7 773 970.00	23.91	-108 575.00	-1.40
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99% - 08.05.25	2 000 000.00	5.96	2 000 000.00	6.15	0.00	0.00
Menuiserie - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825% - 15.06.16	3 128 000.00	9.32	3 162 000.00	9.72	-34 000.00	-1.08
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2,576% - 31.01.26	2 000 000.00	5.96	2 000 000.00	6.15	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2,621% - 30.06.26	2 500 000.00	7.45	2 500 000.00	7.69	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2,744% - 31.12.26	2 500 000.00	7.45	2 500 000.00	7.69	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5033.49.45 - 2,793% - 30.06.27	2 000 000.00	5.96	2 000 000.00	6.15	0.00	0.00
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	500 000.00	1.49	0.00		500 000.00	
	25 238 595.00	75.18	24 951 370.00	76.73	287 225.00	1.15
Total des fonds étrangers	25 306 405.46	75.38	25 183 908.76	77.44	122 496.70	0.49
Fonds propres						
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	1 240 000.00	3.69	1 000 000.00	3.08	240 000.00	24.00
Provision p/amortissement futur	600 000.00	1.79	450 000.00	1.38	150 000.00	33.33
Projet de constructions futures Les Tuilots	1 450 000.00	4.32	1 000 000.00	3.08	450 000.00	45.00
	3 290 000.00	9.80	2 450 000.00	7.53	840 000.00	34.29
Capital	820 011.91	2.44	820 011.91	2.52	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue	1 500 000.00	4.47	1 200 000.00	3.69	300 000.00	25.00
Participation Comm. de Bellevue - Démol. Station SIG	0.00	0.00	300 000.00	0.92	-300 000.00	0.00
P. & P. reportés	2 566 209.68	7.64	1 973 434.72	6.07	592 774.96	180.18
Résultat de l'exercice	88 832.66	0.26	592 774.96	1.82	-503 942.30	-30.65
	4 975 054.25	14.82	4 886 221.59	14.10	88 832.66	1.82
Total des fonds propres	8 265 054.25	24.62	7 336 221.59	21.64	928 832.66	12.66
Total passif	33 571 459.71	100.00	32 520 130.35	99.08	1 051 329.36	3.23

Pertes et profits au 31 décembre 2013

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	806 415.00	33.86	805 228.55	41.79	1 186.45	0.15
Roselière - loyers	580 070.50	24.35	580 975.00	30.15	-904.50	-0.16
Menuiserie - loyers	292 678.50	12.29	297 983.50	15.46	-5 305.00	-1.78
Marettes - loyers	702 704.50	29.50	242 655.50	12.59	460 049.00	189.59
	2 381 868.50	100.00	1 926 842.55	100.00	455 025.95	23.62
Produits exceptionnels						
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits						
	2 381 868.50	100.00	1 926 842.55	100.00	455 025.95	23.62
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-242 854.80	10.20	-342 124.45	17.76	99 269.65	-29.02
Roselière - Frais d'exploitation	-154 367.15	6.48	-150 943.89	7.83	-3 423.26	2.27
Menuiserie - Frais d'exploitation	-96 847.39	4.07	-84 810.30	4.40	-12 037.09	14.19
Marettes - Frais d'exploitation	-122 529.60	5.14	-34 183.40	1.77	-88 346.20	258.45
	-616 598.94	25.89	-612 062.04	31.77	-4 536.90	0.74
Charges financières						
BCGe - Avances fermes Intérêts	-1 227.05	0.05				
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	1.91	-45 600.00	2.37	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-26 174.40	1.10	-28 427.80	1.48	2 253.40	-7.93
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-3 321.50	0.14	-20 098.45	1.04	16 776.95	-83.47
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-207 464.80	8.71	-210 318.05	10.92	2 853.25	-1.36
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	2.51	-59 800.00	3.10	0.00	0.00
Menuiserie - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-108 441.45	4.55	-110 487.80	5.73	2 046.35	-1.85
Marettes - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	0.00	0.00	-2 500.00	0.13	2 500.00	-100.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-51 520.00	2.16	-51 520.00	2.67	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-65 525.00	2.75	-65 525.00	3.40	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-68 600.00	2.88	-68 600.00	3.56	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-55 860.00	2.35	-28 085.15	1.46	-27 774.85	98.90
	-693 534.20	29.07	-690 962.25	35.86	-1 344.90	0.19
Résultat d'exploitation	1 071 735.36	-45.00	623 818.26	-32.38	447 917.10	71.80
Frais d'administration						
Salaires	-33 941.10	1.42	-53 161.60	2.76	19 220.50	-36.15
Charges sociales	-7 885.15	0.33	-3 116.40	0.16	-4 768.75	153.02
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-13 812.50	0.58	-26 175.70	1.36	12 363.20	-47.23
Frais de secrétariat	-729.65	0.03	-1 275.45	0.07	545.80	-42.79
Comptabilité et divers	-5 746.50	0.24	-5 746.50	0.30	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-140.00	0.01	547.35	-0.03	-687.35	-125.58
Publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires	-12 570.00	0.53	0.00	0.00	-12 570.00	0.00
	-74 824.90	3.14	-88 928.30	4.62	14 103.40	-15.86
Résultat exploitation immeubles						
	996 910.46		534 889.96		462 020.50	86.38
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-240 000.00	10.08	-320 000.00	16.61	80 000.00	-25.00
Attribution provision p/amortissement futur	-150 000.00	6.30	-120 000.00	6.23	-30 000.00	25.00
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	-450 000.00	18.89	-1 000 000.00	51.90	550 000.00	-55.00
Dissolution de provision	0.00	0.00	1 550 000.00	-80.44	-1 550 000.00	-100.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	907.20	-0.04	0.00	0.00	907.20	0.00
Résultat avant impôts						
	157 817.66		644 889.96		-487 072.30	-75.53
Impôts	-68 985.00	2.90	-52 115.00	2.70	-16 870.00	32.37
Résultat après impôts						
	88 832.66	-3.73	592 774.96	-30.76	-503 942.30	-85.01

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2013

Route de Lausanne

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	803 742.50	99.67	810 318.05	100.63	-6 575.55	-0.81
Loyers à recevoir	8 492.00	1.05	6 977.00	0.87	1 515.00	21.71
Loyers reçu d'avance	-5 819.50	-0.72	-12 066.50	-1.50	6 247.00	-51.77
	806 415.00		805 228.55		1 186.45	0.15
Produits exceptionnel						
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des produits						
	806 415.00	100.00	805 228.55	100.00	1 186.45	0.15
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-38 602.55	4.79	-40 487.80	5.03	1 885.25	-4.66
Eau-électricité	-30 963.40	3.84	-34 650.60	4.30	3 687.20	-10.64
Assurances	-12 725.60	1.58	-13 940.00	1.73	1 214.40	-8.71
Honoraires SRE	-2 430.00	0.30	-8 424.00	1.05	5 994.00	-71.15
Honoraires de gérance	-30 213.70	3.75	-30 995.35	3.85	781.65	-2.52
Contrats d'entretien	-26 890.70	3.33	-22 413.60	2.78	-4 477.10	19.97
Réparations courantes	-95 857.10	11.89	-187 734.70	23.31	91 877.60	-48.94
Rénovations diverses	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Divers	-5 171.75	0.64	-3 478.40	0.43	-1 693.35	48.68
	-242 854.80	29.81	-342 124.45	41.44	99 269.65	-29.02
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	5.65	-45 600.00	5.66	0.00	0.00
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-26 174.40	3.25	-28 427.80	3.53	2 253.40	-7.34
BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-3 321.50	0.41	-20 098.45	2.50	16 776.95	-83.47
Intérêts prêt commune Bellevue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	-75 095.90	9.31	-94 126.25	11.69	19 030.35	-20.22
Résultat d'exploitation	488 464.30	-60.57	368 977.85	-45.82	119 486.45	32.38
Frais d'administration						
Salaires	-10 182.33	1.26	-15 948.48	1.98	5 766.15	-36.15
Charges sociales	-2 365.55	0.29	-934.92	0.12	-1 430.63	153.02
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-4 143.75	0.51	-7 852.71	0.98	3 708.96	-47.23
Frais de secrétariat	-218.90	0.03	-382.64	0.05	163.74	-42.79
Comptabilité et divers	-2 585.93	0.32	-2 585.93	0.32	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-42.00	0.01	164.21	-0.02	-206.21	-125.58
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires	-3 771.00	0.47	0.00	0.00	-3 771.00	0.00
	-23 309.45	2.89	-27 540.47	3.42	4 231.02	-15.36
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-120 000.00	14.88	-320 000.00	39.74	200 000.00	-62.50
Attribution provision p/amortissement futur	-100 000.00	12.40	-40 000.00	4.97	-60 000.00	150.00
Attribution projet de constructions futures	-180 000.00	22.32	0.00	0.00	-180 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	366.96	-0.05	0.00	0.00	366.96	0.00
Résultat avant impôts						
	65 521.82		-18 562.61		84 084.43	-452.98
Impôts	-27 904.43	3.46	-21 080.52	2.62	-6 823.92	32.37
Résultat après impôts						
	37 617.38	-4.66	-39 643.13	4.92	77 260.52	-194.89
Remboursement/amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-70 200.00		-70 200.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement						
	-32 582.62		-109 843.13		77 260.52	-70.34

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2013

Chemin de la Roselière

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	578 813.50	99.78	574 811.00	98.94	4 002.50	0.70
Loyers à recevoir	4 113.00	0.71	8 321.00	1.43	-4 208.00	-50.57
Loyers reçu d'avance	-2 856.00	-0.49	-2 157.00	-0.37	-699.00	32.41
	580 070.50		580 975.00		-904.50	-0.16
Total des produits						
	580 070.50	100.00	580 975.00	100.00	-904.50	-0.16
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-27 844.40	4.80	-34 591.10	5.95	6 746.70	-19.50
Eau-électricité	-25 331.10	4.37	-23 863.35	4.11	-1 467.75	6.15
Assurances	-9 967.60	1.72	-10 911.35	1.88	943.75	-8.65
Honoraires SRE	-669.60	0.12	0.00	0.00	-669.60	0.00
Honoraires de gérance	-22 118.60	3.81	-21 818.70	3.76	-299.90	1.37
Contrats d'entretien	-22 461.90	3.87	-24 009.00	4.13	1 547.10	-6.44
Réparations courantes	-42 910.70	7.40	-32 895.89	5.66	-10 014.81	30.44
Divers	-3 063.25	0.53	-2 854.50	0.49	-208.75	7.31
	-154 367.15	26.61	-150 943.89	25.98	-3 423.26	2.27
Charges financières						
UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-207 464.80	35.77	-210 318.05	36.20	2 853.25	-1.36
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	10.31	-59 800.00	10.29	0.00	0.00
	-267 264.80	46.07	-270 118.05	46.49	2 853.25	-1.06
Résultat d'exploitation	158 438.55	-27.31	159 913.06	-27.52	-1 474.51	-0.92
Frais d'administration						
Salaires	-6 788.22	1.17	-10 632.32	1.83	3 844.10	-36.15
Charges sociales	-1 577.03	0.27	-623.28	0.11	-953.75	153.02
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-2 762.50	0.48	-5 235.14	0.90	2 472.64	-47.23
Frais de secrétariat	-145.93	0.03	-255.09	0.04	109.16	-42.79
Comptabilité et divers	-2 011.28	0.35	-2 011.28	0.35	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-28.00	0.00	109.47	-0.02	-137.47	-125.58
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires	-2 514.00	0.43	0.00	0.00	-2 514.00	0.00
	-15 826.96	2.73	-18 647.64	3.21	2 820.68	-15.13
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-120 000.00	20.69	0.00	0.00	-120 000.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	-40 000.00	6.88	40 000.00	-100.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	347.46	-0.06	0.00	0.00	347.46	0.00
Résultat avant impôts						
	22 959.05		101 265.43		-78 306.37	-77.33
Impôts	-26 421.26	4.55	-19 960.05	3.44	1 579.49	-7.91
Résultat après impôts						
	-3 462.20	0.60	81 305.38	-13.99	-84 767.58	-104.26
Remboursement/amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-108 575.00		-65 145.00		-43 430.00	66.67
Liquidité après remboursement/amortissement						
	-112 037.20		16 160.38		-128 197.58	-793.28

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2013

Chemin de la Menuiserie

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	283 416.50	96.84	273 795.63	91.88	9 620.87	3.51
Encaissements parking	13 275.00	4.54	18 646.48	6.26	-5 371.48	-28.81
Loyers à recevoir	420.00	0.14	7 443.39	2.50	-7 023.39	-94.36
Loyers reçu d'avance	-4 433.00	-1.51	-1 902.00	-0.64	-2 531.00	133.07
	292 678.50		297 983.50		-5 305.00	-1.78
Total des produits	292 678.50	100.00	297 983.50	100.00	-3 522.40	-1.18
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-12 434.65	4.25	-11 623.35	3.90	-811.30	6.98
Eau-électricité	-9 830.10	3.36	-9 118.70	3.06	-711.40	7.80
Assurances	-3 106.35	1.06	-2 354.20	0.79	-752.15	31.95
Honoraires de gérance	-11 384.80	3.89	-11 269.10	3.78	-115.70	1.03
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	9.33	-27 300.00	9.16	0.00	0.00
Contrats d'entretien	-8 898.25	3.04	-5 813.10	1.95	-3 085.15	53.07
Réparations courantes	-18 683.10	6.38	-13 590.70	4.56	-5 092.40	37.47
Divers	-5 210.14	1.78	-3 741.15	1.26	-1 468.99	39.27
	-96 847.39	33.09	-84 810.30	28.46	-12 037.09	14.80
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-108 441.45	37.05	-110 487.80	37.08	2 046.35	-1.85
Résultat d'exploitation	87 389.66	-29.86	102 685.40	-34.46	-15 295.74	-14.90
Frais d'administration						
Salaires	-3 394.11	1.16	-5 316.16	1.78	1 922.05	-36.15
Charges sociales	-788.52	0.27	-311.64	0.10	-476.88	153.02
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-1 381.25	0.47	-2 617.57	0.88	1 236.32	-47.23
Frais de secrétariat	-72.97	0.02	-127.55	0.04	54.58	-42.79
Comptabilité et divers	-861.98	0.29	-861.98	0.29	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-14.00	0.00	54.74	-0.02	-68.74	-125.58
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires	-1 257.00	0.43	0.00	0.00	-1 257.00	0.00
	-7 769.82	2.65	-9 180.16	3.08	1 410.34	-15.36
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	-40 000.00	13.42	40 000.00	-100.00
Attribution projet de constructions futures	-45 000.00	15.38	0.00	0.00	-45 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	153.32	-0.05	0.00	0.00	153.32	0.00
Résultat avant impôts	34 773.16		53 505.25		-18 732.08	-35.01
Impôts	-11 658.47	3.98	-8 807.44	2.96	-2 851.03	32.37
Résultat après impôts	23 114.70	-7.90	44 697.81	-15.00	-21 583.11	-48.29
Remboursement/amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-34 000.00		-34 000.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement	-10 885.30		10 697.81		-21 583.11	-201.75

Compte d'exploitation au 31 décembre 2013

Chemin des Marettes

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	701 304.50	289.01	239 647.20	98.76	461 657.30	192.64
Loyers à recevoir	1 400.00	0.58	3 248.30	1.34	-1 848.30	-56.90
Loyers reçu d'avance	0.00	0.00	-240.00	-0.10	240.00	-100.00
	702 704.50		242 655.50		460 049.00	189.59
Total des produits						
	702 704.50	289.59	242 655.50	100.00	460 049.00	189.59
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-39 021.00	16.08	-10 352.20	4.27	-28 668.80	276.93
Eau-électricité	-15 372.55	6.34	-1 980.20	0.82	-13 392.35	676.31
Assurances	-10 339.10	4.26	-2 489.15	1.03	-7 849.95	-5217.65
Honoraires de gérance	-26 670.65	10.99	-9 058.65	3.73	-17 612.00	194.42
Contrats d'entretien	-23 544.05	9.70	-3 057.10	1.26	-20 486.95	670.14
Réparations courantes	-6 058.20	2.50	-1 728.45	0.71	-4 329.75	250.50
Divers	-1 524.05	0.63	-5 517.65	2.27	3 993.60	-72.38
	-122 529.60	50.50	-34 183.40	14.09	-88 346.20	258.45
Charges financières						
Intérêts prêt commune Bellevue	0.00	0.00	-2 500.00	1.03	2 500.00	-100.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,576 %	-51 520.00	21.23	-51 520.00	21.23	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,62 %	-65 525.00	27.00	-65 525.00	27.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,744 %	-68 600.00	28.27	-68 600.00	28.27	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,793 %	-55 860.00	23.02	-28 085.15	11.57	-27 774.85	98.90
BCGe - Avance ferme	-1 227.05	0.51	0.00	0.00		
Résultat d'exploitation	337 442.85	-139.06	-7 758.05	3.20	345 200.90	-4449.58
Frais d'administration						
Salaires	-13 576.44	5.59	-21 264.64	8.76	7 688.20	-36.15
Charges sociales	-3 154.06	1.30	-1 246.56	0.51	-1 907.50	153.02
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5 525.00	2.28	-10 470.28	4.31	4 945.28	-47.23
Frais de secrétariat	-291.86	0.12	-510.18	0.21	218.32	-42.79
Comptabilité et divers	-287.33	0.12	-287.33	0.12	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-56.00	0.02	218.94	-0.09	-274.94	-125.58
Frais téléphones	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Publicité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Honoraires	-5 028.00	2.07	0.00	0.00	-5 028.00	0.00
	-27 918.69	11.51	-33 560.05	13.83	5 641.36	-16.81
Attribution provision p/amortissement futur	-50 000.00	0.00	0.00	0.00	-50 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	39.46	0.00	0.00	0.00	39.46	0.00
Attribution projet de constructions futures	-225 000.00	92.72	-1 000 000.00	412.11	775 000.00	-77.50
Dissolution provision travaux	0.00	0.00	1 550 000.00	-638.77	-1 550 000.00	-100.00
Résultat avant impôts						
	34 563.63	104.23	508 681.91	-212.83	-474 118.28	-93.21
Impôts	-3 000.85	1.24	-2 267.00	0.93	-733.85	32.37
Résultat après impôts						
	31 562.78	105.47	506 414.90	-211.89	-474 852.12	-93.77

Charges d'exploitations immeubles au 31 décembre 2013

	Au 31.12.2013	%	Au 31.12.2012	%	Ecart	%
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-117 902.60	19.12	-97 054.45	15.86	-20 848.15	-82.32
Eau-électricité	-81 497.15	13.22	-69 612.85	11.37	-11 884.30	-85.42
Assurances	-36 138.65	5.86	-29 694.70	4.85	-6 443.95	-82.17
Honoraires d'avocats	-3 099.60	0.50	-8 424.00	1.38	5 324.40	-271.78
Honoraires de gérance	-90 387.75	14.66	-73 141.80	11.95	-17 245.95	-80.92
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	4.43	-27 300.00	4.46	0.00	-100.00
Contrats d'entretien	-81 794.90	13.27	-55 292.80	9.03	-26 502.10	-67.60
Réparations courantes	-163 509.10	26.52	-235 949.74	38.55	72 440.64	-144.30
Divers	-14 969.19	2.43	-15 591.70	2.55	622.51	-104.16
Total des charges	-616 598.94	100.00	-612 062.04	100.00	-4 536.90	-99.26

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

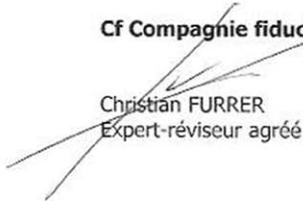
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

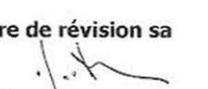
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 14 mars 2014 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa


Christian FURRER
Expert-réviseur agréé


Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative
et des finances :

Mme Claire Albanese

Direction technique :

M. Daniele Todeschini

Secrétariat

329 route de Lausanne

Case postale 44

1293 Bellevue

T 022 959 88 20

F 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 9h à 13h

Jeudi de 13h30 à 19h

Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte, doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat

Mme Cynthia Giàu

T 022 959 88 23

technique@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs

1 chemin du Planet

1293 Bellevue

T 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux & écoles

1 parc des Aiglettes

1293 Bellevue

Local de vote

2 parc des Aiglettes

Ancienne école enfantine

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officier de l'Etat civil :

Christine Panier Gay

Guichet ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'établissement primaire

Bellevue-Genthod :

M. Salvatore Chudzinski

Secrétariat

T 022 959 75 40

F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements

Case postale 33

1293 Bellevue

www.fondationbellevue.ch

info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, appeler immédiatement le 118

Pour tout renseignement utile à propos
de la compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue :

Commandant Jean-Marc Carrillo

T 079 617 73 64

pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal

Case postale 107

1290 Versoix

Chef ORPC: M. Stéphane Granger

T 022 775 66 56, de 9h à 11h45,

sauf mercredi

opc.valavran@versoix.ch

Abri communal

31 route de Valavran

T 022 774 32 68

(pendant un cours, une séance)

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod

Président: M. Frédéric Porchet

T 079 228 30 16

T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale

T 022 388 55 50

Médecins de garde

Dr. Anne Ehle-Roussy: T 022 774 25 74

SOS Médecins: T 022 748 49 50

Centre anti-poison: T 044 251 51 51

Hôpital cantonal: T 022 372 33 11

Hôpital des enfants: T 022 382 45 55

Ophtalmologie (jour): T 022 382 64 35

Ophtalmologie (nuit): T 022 382 84 16

Cliniques dentaires

Rive gauche: T 022 346 64 44

Rive droite: T 022 733 98 00

Police

Poste de police de Versoix: T 022 427 63 10

Police de la Navigation: T 022 388 62 00

Urgences

Feu 118

Police 117

Médicales 144

Routières 140

www.mairie-bellevue.ch



Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne

Case postale 44

1293 Bellevue

T 022 959 88 20

F 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30

Les mercredis de 9h à 13h

Les jeudis de 13h30 à 19h

Vendredi fermé